



Secrétariat général du CRIES

INSEE DR d'Ile-de-France

7, rue Stephenson - 78188 Montigny-le-Bretonneux

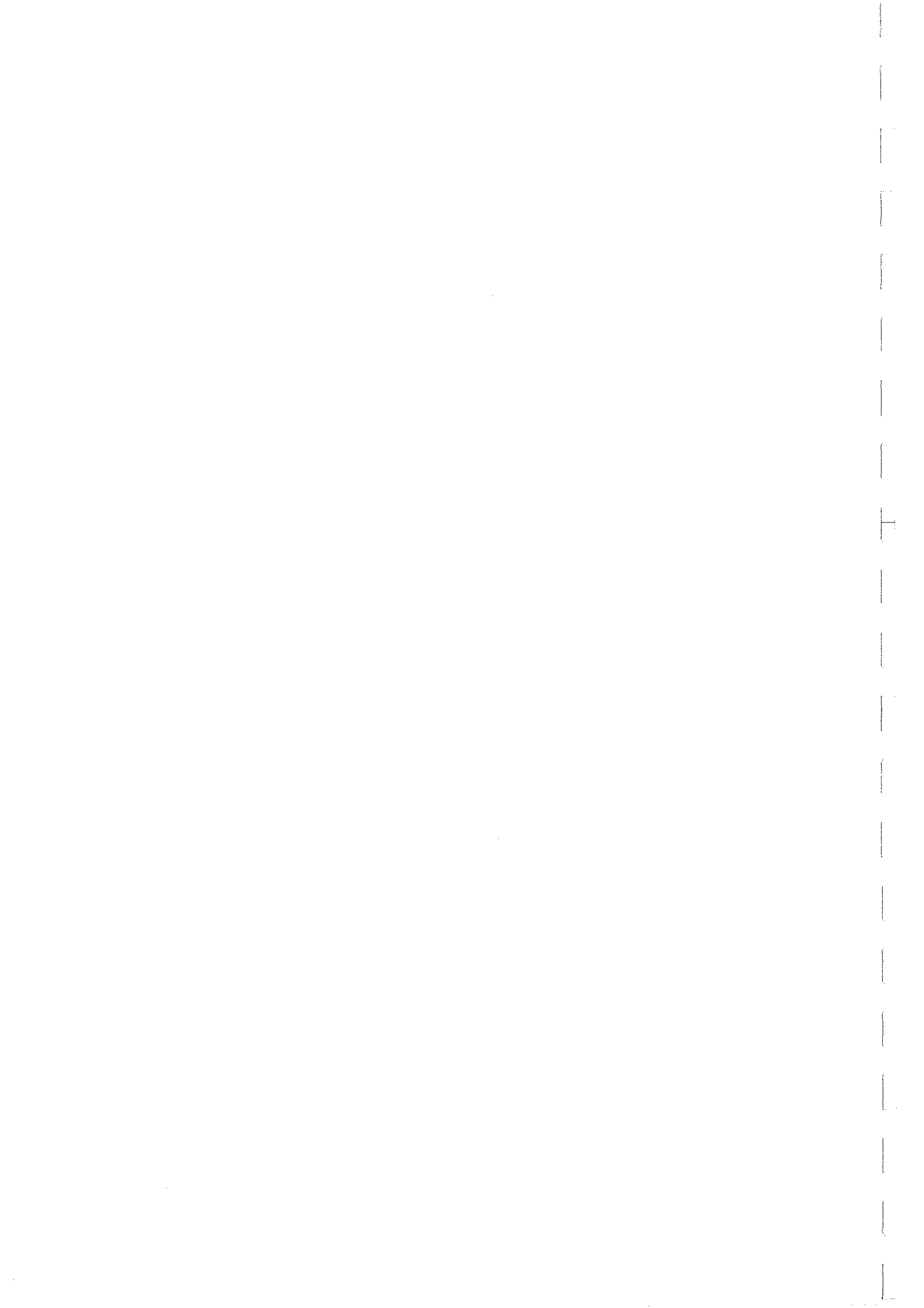
☎ : 01 30 96 92 10 ou 01 30 96 91 83

Mail : nicole.planade@insee.fr ou marie-madeleine.lauzanne@insee.fr

Télécopieur : 01 30 96 92 35

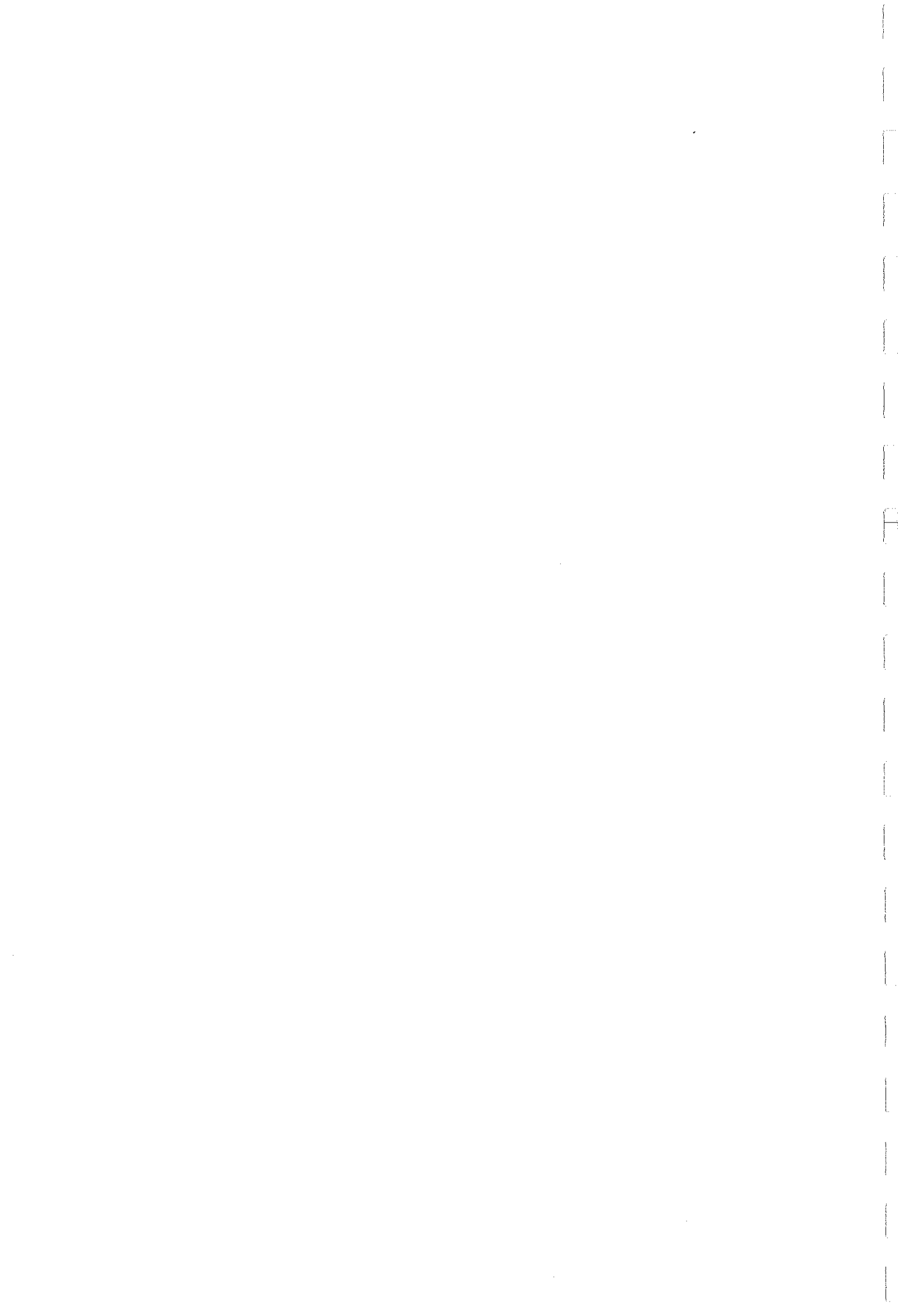
COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE PLENIERE

DU 24 NOVEMBRE 2005



SOMMAIRE

INTRODUCTION	
1 . Intervention de M. BOUCHERAT, Président du CESR	5
2 . Intervention de M. MICHEL, Président du CRIES	8
I - RAPPORT D'ACTIVITE 2005	
1 . Actes de la rencontre « Mesurer pour agir » sur la qualité de vie en Ile-de-France	11
2 . Groupes de travail	17
♦ Groupe A : évolution du marché du travail en Ile-de-France	17
1 - Objectif et choix du groupe de travail	17
2 - Principales caractéristiques de l'emploi dans les trois sous-secteurs	18
3 - Conclusion du groupe de travail	18
4 - Bilan du groupe de travail	23
5 - Débat	23
♦ Groupe B : élaboration d'un diagnostic partagé sur la population francilienne	24
3 . Synthèse des programmes de travail et compléments éventuels par les membres du CRIES sur leur programme de travail	25
♦ Programme d'activité du CESR	
♦ Synthèse des programmes de travail	
4 . Enquête tourisme, enquête logement : avis d'opportunité	26
II - PERSPECTIVES 2006	27
III- RECENSEMENT DE LA POPULATION	28
IV - CANDIDATURE DE L'OREF AU CRIES	28
ANNEXES	30



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU 24 NOVEMBRE 2005

INTRODUCTION

1. Intervention de Jean-Claude BOUCHERAT, Président du CESR

C'est avec un grand plaisir que je me retrouve parmi vous, à l'occasion de l'assemblée plénière du Comité régional pour l'information économique et sociale, plus connu sous le nom de CRIES. Cette assemblée représente un moment fort de cette instance de concertation dont la mission, comme vous le savez, consiste à examiner la manière de satisfaire les besoins des utilisateurs d'informations économiques et sociales.

Je mesure pleinement l'importance de ces assemblées générales qui permettent aux nombreux participants du CRIES, venus d'horizons divers, de se retrouver afin d'échanger leurs réflexions. Cette pluralité n'est pas un vain mot. En effet, le CRIES, placé auprès du Préfet de région et du Président du Conseil régional a également des liens très forts avec l'INSEE et, bien sûr, avec le CESR, la deuxième Assemblée consultative régionale que j'ai l'honneur de présider.

Le CRIES regroupe 44 administrations de l'Etat et de la Région ainsi que de grandes institutions comme la Banque de France, la Caisse des dépôts et consignations et les Chambres de commerce.

Favoriser le dialogue n'est pas le seul avantage de ces assemblées qui se réunissent environ deux ou trois fois par an. Elles permettent aussi d'améliorer les méthodes statistiques grâce à un regroupement des informations et, de ce fait, de mieux appréhender les problèmes régionaux auxquels nous sommes confrontés.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le rappeler lors de la précédente assemblée plénière, le CESR s'efforce, dans la mesure de ses possibilités, de mettre à la disposition du CRIES les moyens humains et matériels dont il a besoin dans le cadre de ses missions.

Si j'ai conscience des limites de ces moyens, cela n'empêche pas ce comité de mener un travail de qualité et de multiplier les initiatives dans un grand nombre de domaines. Le CRIES est un outil de référence, reconnu pour la diversité et la valeur de ses réflexions.

Je tiens, à ce titre, à remercier mon collègue et ami Claude MICHEL qui a accepté de présider le CRIES malgré ses responsabilités et ses charges.

Sa présence ici est un gage d'un bon fonctionnement, d'un travail en équipe, d'un souci de bien mesurer la réalité économique et sociale sur laquelle reposent la réflexion, la discussion et la connaissance ainsi que les propositions utiles qui s'en suivent.

Mais revenons, si vous le voulez bien, sur le CRIES et l'intérêt qu'il représente pour une collectivité territoriale comme l'Ile-de-France.

Indéniablement, le champ d'observation du CRIES est très large et lui permet de traiter la question des outils et méthodes statistiques dans un grand nombre de domaines économiques, sociaux et même culturels.

Nombre de travaux ont été menés, qu'il s'agisse des statistiques relatives au tourisme, à l'artisanat ou encore sur la position de l'Ile-de-France dans le contexte international...

Plus près de nous un travail sur l'emploi et le marché du travail en Ile-de-France a été conduit. M. SIMONIN (chargé de présider le groupe de travail constitué pour l'occasion) va nous en rendre compte au cours de cette séance. Il s'agissait mais je n'en dis pas plus, d'aller un peu plus loin que « *de simples publications de résultats et de s'interroger sur les sources. Que peuvent-elles dire ? Que cache l'évolution défavorable du marché du travail ?* »

Ils ont précédé et maintenant accompagnent l'organisation du CRIES, les rencontres-débats sont l'une des autres « spécialités » du CRIES et participent à la valorisation de son image.

Ces manifestations réunissent des spécialistes sur des thèmes aussi variés que « l'environnement », « la production et la répartition régionale des richesses », « la connaissance des phénomènes de pauvreté précarité » dans notre région, « les technologies de l'information et de la communication » ou encore « l'observation de l'emploi en Ile-de-France, du régional au local ».

Récemment, en juin 2005, le CRIES a organisé un colloque sur une problématique qui a retenu fortement l'intérêt des membres du CRIES mais aussi du CESR, « la qualité de vie en Ile-de-France ».

Ce colloque, que j'ai inauguré et qui s'est déroulé dans l'hémicycle du Conseil régional, a connu un vif succès de part son actualité. Sujet d'actualité en effet au moment où étaient lancés par l'exécutif régional les travaux de révision du Schéma Directeur de la Région d'Ile-de-France, le SDRIF.

La qualité de vie émerge comme une préoccupation nouvelle et importante, en particulier dans les grandes agglomérations urbaines. Une notion qui est au cœur des débats dans la préparation du nouveau Schéma directeur de la région Ile-de-France.

Cette rencontre a permis un large échange d'idées entre, d'une part, les acteurs à l'écoute de la demande des Franciliens (les collectivités locales, les architectes, les urbanistes, les associations d'usagers, les médias...) utilisateurs d'informations et, d'autre part, les experts qui tentent de la mesurer (sociologues, économistes, statisticiens ...).

Ce fut pour moi l'occasion d'évoquer quatre points :

- Premièrement, sauvegarder l'environnement ; il s'agit presque d'un slogan mobilisateur.
- Deuxièmement : s'inscrire dans une logique d'éco-région ; d'autres auraient dit, à une époque un peu lointaine désormais : « C'est une ardente obligation. »
- Troisièmement : faciliter l'accès aux services et aux équipements ; il s'agit d'une évidence pour nos populations.
- Enfin : assurer à tout Francilien un logement décent et adapté ; « ce n'est donc pas le cas ? » me direz-vous ? Je pense effectivement que ce n'est pas encore le cas.

Pour conclure, je ferai référence à une autre mission du CRIES et non la moindre ; celle qui consiste à émettre des avis d'opportunité sur des enquêtes publiques, régionales ou locales, qui sont souvent le prolongement, à une échelle géographique plus réduite, d'enquêtes menées par l'INSEE au niveau national.

Cette fonction, de première importance, est réalisée dans le cadre du Comité du label du Conseil national de l'information statistique. Elle consiste, notamment, à se prononcer sur les caractéristiques techniques et sur les modalités de diffusion des résultats de ces enquêtes.

L'ensemble de ces travaux, que je viens de citer, témoigne du dynamisme du CRIES et, bien sûr, de l'implication dont font preuve son Président, son Vice-président Alain CHARRAUD que je salue et l'ensemble de ses membres.

Permettez moi de remercier une fois encore Claude MICHEL pour la disponibilité et la compétence qui marquent son mandat. Il ne ménage pas ses efforts pour faire du CRIES une institution reconnue et respectée.

2. Intervention de Claude MICHEL, Président du CRIES

Lorsqu'on me fit l'honneur de me demander de présider aux travaux du CRIES mes premières questions furent :

- qu'est ce que le CRIES ?
- à quoi sert-il ?

Tout d'abord qu'est-ce-que le CRIES ?

Il y a peut être dans l'assistance une ou deux personnes qui n'en ont pas une définition complète. Je m'adresserai donc uniquement à celles-ci.

Le CRIES est une structure d'information, de coordination et d'animation entre utilisateurs et producteurs d'informations économiques et sociales. Il rassemble les représentants de l'Etat, de la Région, des quatre collèges du CESR et de diverses institutions publiques et para publiques qui ont vocation à produire ou à utiliser de l'information dans notre région. Rappelons que le CRIES qui est porté par le CESR et l'INSEE a une approche méthodologique et technique. Ce n'est pas une instance de décision ni une structure d'études. Il vise à faire connaître les différents organismes et ce qu'ils font, afin d'éviter les doubles emplois et afin de repérer les lacunes.

Que fait-il ?

Le rapport d'activité 2005 qui va vous être présenté va fort bien illustrer son action. Avec ses 3 missions :

- Animation
- Coordination
- Information mutuelle

qui seront largement illustrées tout au long de l'après-midi.

Actes de la rencontre « mesurer pour agir » sur la qualité de vie en Ile-de-France

Le CRIES remplit une mission d'animation en organisant régulièrement des rencontres « mesurer pour agir ». Il s'agit de lancer un débat entre utilisateurs et

producteurs d'informations économiques et sociales sur une problématique pertinente pour notre région.

Dans le débat sur le SDRIF, la qualité de vie a émergé comme une préoccupation nouvelle mais permanente. C'est pourquoi Alain CHARRAUD et Gérard LACOSTE avaient retenu ce thème pour notre 3^{ème} rencontre qui s'est tenue au mois de juin dernier. Ils vont vous présenter les « actes de la rencontre » qui rassemble, comme pour les précédentes manifestations, les interventions et les échanges entre d'une part les acteurs de la demande des Franciliens utilisateurs de la statistique et, d'autre part les experts qui tentent de la mesurer.

Groupe de travail A

Les groupes de travail qui portent sur un sujet d'intérêt régional sont un parfait exemple de cette triple mission du comité. Bernard Simonin et Jean-Philippe Martin présenteront aujourd'hui les conclusions du groupe de travail sur *l'évolution du marché du travail en Ile-de-France* dont la création avait été demandée par plusieurs membres du CRIES face à des évolutions apparemment très défavorables de l'emploi en Ile-de-France. Bien entendu, nous resterons ici aussi toujours dans le champ technique : il s'agit de mieux comprendre ces évolutions, de suggérer des études ou des enquêtes complémentaires, de se coordonner pour les faire, non de proposer des politiques d'emploi.

Groupe de travail B

Dans sa mission d'information, le CRIES présente aussi régulièrement les résultats nouveaux issus de travaux importants qui se font dans la région et qu'il est intéressant de porter à la connaissance de ses membres. Ainsi aujourd'hui Brigitte Belloc présentera l'élaboration d'un diagnostic partagé dans le cadre du SDRIF sur la population francilienne.

Synthèse des programmes de travail

Le CRIES remplit aussi une mission de COORDINATION et d'ANIMATION par l'intermédiaire de son Secrétariat général qui est chargé d'élaborer chaque année une synthèse des programmes d'études et d'enquêtes importantes de tous les acteurs de la Région pour l'année. C'est en quelque sorte « le programme des programmes » qui permet de balayer pour chaque thème (démographie, emploi, etc.) toutes les nouveautés en matière de systèmes d'information, d'enquêtes et d'études.

Cette synthèse vous a été remise le 15 juin et aujourd'hui les membres du CRIES apporteront leurs compléments.

Enquêtes et avis d'opportunités

Un autre exemple est l'examen des projets d'enquêtes faites par ses membres afin de délivrer des avis d'opportunité. Nicole Cadenel nous présentera deux extensions d'enquête : l'extension de l'enquête de fréquentation hôtelière et l'extension de l'enquête logement. Il s'agit là d'informer les acteurs régionaux, le cas échéant de solliciter leur avis pour améliorer le protocole d'enquête, d'envisager de façon coordonnée son exploitation.

Perspectives 2006

Après analyse des perspectives 2006, Brigitte DEBRAS interviendra sur le plan de diffusion 2006 du projet de recensement de la population.

Candidature de l'OREF

Notre réunion se terminera par la candidature de l'OREF au CRIES, encore une mission de coordination, et aussi une preuve que la composition de notre comité n'est pas figée : le CRIES accueille toutes les structures qui s'inscrivent dans notre mission d'information et d'échange pour un meilleur système statistique.

Comme vous le voyez, le programme est copieux, nous essaierons avec l'aide de tous de tenir nos temps d'intervention.

Ainsi sans plus attendre je passe la parole à Alain CHARRAUD, vice-Président du CRIES qui mène nos débats.

I - RAPPORT D'ACTIVITE 2005

1. Actes de la rencontre « Mesurer pour agir » sur la qualité de vie en Ile-de-France

Alain CHARRAUD

Grâce au secrétariat du CRIES que je remercie vivement vous avez pu avoir dans des délais très rapides les actes complets de cette rencontre ce qui n'était pas une mince affaire. Il ne s'agissait pas seulement de relier des pages, mais surtout - et cela a été le plus dur - de décoder les enregistrements, de les écrire, de les faire passer à tous les auteurs. En ce qui concerne le contenu, il me semble sans faire d'autosatisfaction que cela a été une rencontre satisfaisante. D'abord parce qu'on a eu collectivement raison de s'emparer de ce sujet. C'est une bonne illustration - comme le disait le président Boucherat et le président Michel - de notre créneau, de l'avantage comparatif CRIES. La qualité de vie traversait et continue de traverser tous les documents préparatoires du SDRIF. On a eu le sentiment que cette notion était un concept assez élastique et pouvant recouvrir diverses acceptions, divers contenus voire diverses politiques. Il semblait bien que le CRIES avait un champ d'investigation qui était de s'interroger sur les raisons de l'émergence de cette notion, sur son contenu. «La qualité de vie qu'est ce que c'est ? Et comment la mesure-t-on ?» C'est de cette façon que l'on pouvait être utile au SDRIF et pas autrement. Il ne s'agissait pas de faire un groupe de travail de plus, mais d'être « à côté » et de dire aux acteurs du Schéma directeur : « quand on veut améliorer la qualité de vie, on a besoin de la mesurer et quand on veut la mesurer, voilà les problèmes que cela pose. » Je pense qu'il y a dans les actes de la rencontre un certain nombre de points dont les protagonistes du SDRIF mériteraient d'être avertis. Je donnerai 2 ou 3 exemples tirés de la première partie de la rencontre.

En premier lieu, je retiens le fait mis en avant par Richard Grimal : l'émergence de cette notion de qualité de vie constitue une deuxième étape de la consommation dans les pays comme le nôtre, qui nous fait passer d'une économie d'équipement à une économie de services beaucoup plus centrée sur le client. Ces « effets qualité » qu'on voit aussi à travers le contrôle de qualité, à travers toutes les procédures - j'allais même dire les procès en qualité qui sont intentés tous les jours - traversent aussi le SDRIF à travers l'exigence de qualité de vie.

Le deuxième point qui porte sans doute cette demande de qualité de vie c'est évidemment l'attention portée à l'environnement, éventuellement aux atteintes de l'environnement. Tout ceci pourrait laisser croire - et cela a été dit au cours de la réunion - que la qualité de vie est une préoccupation de « bobos ». Richard Grimal observe au contraire que cette préoccupation a largement diffusé au-delà de ces

cercles à capital culturel élevé, et qu'elle est reprise par de larges couches de la population. D'abord en tant que tel - la préoccupation de qualité de vie, de qualité de logement par exemple est très largement diffusée - mais aussi parce qu'il y a des éléments de « non-qualité de vie » qui sont dus à des décrochages, décrochages d'individus et décrochages de territoires.

Enfin, il y a une troisième dimension de la qualité de vie qui a bien été soulignée au cours de cette rencontre, c'est tout ce qui tient aux exigences de sécurité : sécurité économique, sécurité sociale, sécurité physique et sécurité psychologique.

Très vite se pose le problème de la mesure de toutes ces dimensions de qualité de vie. Il ne s'agit plus de satisfaction de besoins - première étape quand on recherche des équipements - mais il s'agit plutôt de réponse à des demandes : demande d'accès, demande de confort, demande d'équité, demande de sécurité. Tout de suite se posent des problèmes de mesure : vous connaissez les phénomènes NIMBY, vous connaissez aussi les contradictions entre certaines demandes : demandes individuelles de maisons individuelles conduisant collectivement à l'étalement urbain et dans le même temps demande d'espaces verts et d'équipements collectifs impossibles à satisfaire dans un habitat trop étalé.

C'est ce type de problèmes auxquels s'est attaqué Jean-Philippe Heurtin dans son analyse historique et méthodologique de la mesure. Il distingue deux types de demandes. Demandes subjectives plutôt reliées à une vision consumériste, utilitariste : « comment je peux améliorer ma qualité de vie individuelle en habitant une maison individuelle qui soit tout près de mon travail et sans payer ni transport ni électricité ni eau supplémentaire ? » Cette demande est opposée à une demande qui serait plutôt liée à une qualité de vie collective.

Les premiers outils, ce sont évidemment des enquêtes d'opinion, des enquêtes sur les modes de vie au sens aspirations. Les secondes ce sont des enquêtes de type INSEE où on s'intéresse à des conditions plus objectives de vie. L'apport très important de Jean-Philippe Heurtin c'est que ces deux approches ne sont pas contradictoires à condition de faire intervenir ce qu'il appelle - me semble-t-il de façon très productive - un point externe que l'on peut résumer ainsi : « Tout cela c'est très bien mais c'est en référence à quoi ? ». Si on arrive à étudier ces points externes qu'on peut appeler aussi « normes de référence », ou « systèmes de valeur », on peut réconcilier les deux, croiser l'approche subjective et l'approche objective. La qualité de vie à ce moment là n'est plus une valeur absolue, c'est un écart à ce point externe. Les décideurs auraient intérêt à réfléchir à ceci quand ils s'intéressent à la qualité de vie : quel est finalement le système de référence, le système de valeurs auquel ils se réfèrent pour dire que ceci est du champ de la qualité de vie et que ceci n'en est pas ?

La seconde partie de la matinée était plus classique : nous voulions aborder en effet quelque chose que tout le monde connaît : une réflexion sur les palmarès. Un

journaliste a accepté très gentiment de servir un peu de tête de Turc, et il est loin d'être le plus mauvais en la matière. Nous avons pu voir par la réflexion critique de MM. Belliot et Paris sur les implications a priori négatives des palmarès comme les marquages de territoires qu'il y avait un chemin - certes étroit - mais un chemin quand même pour que ces palmarès puissent être grandement améliorés : savoir de quoi on parle, savoir si on s'intéresse à des aspects plutôt subjectifs ou objectifs, plutôt individuels ou plutôt collectifs, savoir quelle est la norme de référence derrière ces palmarès afin qu'ils puissent être améliorés et utiles aux décideurs.

Gérard LACOSTE

Pour compléter pour ceux qui n'étaient pas présents lors de cette journée - mais beaucoup y étaient et ont eu en direct à la fois les débats et les échanges - l'après-midi était consacrée à 2 sujets.

Le premier était : « quels sont les outils qu'on a à notre disposition pour mesurer et mesure-t-on réellement la qualité de vie ? » C'était le premier temps de l'après -midi ponctué par 2 interventions. Laurence Jaluzot de l'INSEE a présenté les grands outils qu'on a à notre disposition puis Philippe Louchart a exposé comment on les utilisait et quels étaient par ailleurs les autres outils qui pouvaient être mis à disposition et comment la statistique se développait dans ce domaine.

Le deuxième temps de la journée a été consacré à une autre notion qui nous intéresse beaucoup dans le cadre des travaux sur le schéma directeur c'est la notion de densité urbaine, la perception de la densité urbaine et la façon dont cette notion intervient dans le concept de qualité de vie. Il y a eu deux interventions très intéressantes, celle de Jean-Baptiste Vaquin, le directeur de l'APUR et une autre de Philippe Panerai, architecte qui est intervenu davantage sur les processus de transformation de la ville et comment il percevait la densité, la façon dont le créateur, l'architecte pouvait intervenir dessus et le dialogue qu'il pouvait avoir avec les maîtres d'ouvrage, les collectivités locales et les habitants de la ville et comment cette notion de densité était elle-même vécue et faisait l'objet de rejet ou d'acceptation.

Sur le premier sujet abordé par Laurence on a passé en revue un certain nombre d'outils que vous connaissez tous : les grandes enquêtes de l'INSEE qu'il s'agisse de l'enquête conditions de vie des ménages - sur un sujet comme celui-là elle était incontournable. On a évoqué aussi les enquêtes qui permettent de connaître une des aménités importantes de la vie quotidienne, à savoir les conditions de logement, donc l'enquête logement, l'enquête globale transport, les enquêtes sur l'emploi... A chaque fois était mis en évidence ce que permettent de mesurer ces enquêtes, c'est à dire des informations factuelles objectives sur la réalité des choses (on mesure par exemple le nombre de personnes qui habitent dans un logement de tant de pièces

ayant tels éléments de confort) et des informations plus subjectives (quelle est l'opinion que les gens portent sur leurs conditions de logement, sur leurs conditions de vie en général). On a pu faire, à cette occasion, le tour des informations qui étaient disponibles et les débats avec la salle ont permis d'identifier tout ce qui progressivement arrivait dans notre paysage, les données nouvelles permettant de qualifier la qualité de vie et l'attrait de telle ou telle région. Les débats avec la salle ont permis aussi de récapituler un certain nombre d'autres outils de mesure, et notamment tous les grands fichiers qui - peu à peu - arrivent à notre disposition, qu'il s'agisse de fichiers sur les revenus des ménages ou sur la construction. Il y a aussi le fichier FILOCOM qui permet de connaître précisément le lien entre revenu des ménages et conditions de logement. Il y avait à la fois un sentiment d'enrichissement progressif en terme de volume d'informations disponibles et un sentiment de complexité croissante à maîtriser tout cela. On a également perçu à cette occasion un sentiment d'inquiétude sur la pérennité de certaines sources notamment dans des domaines qui sont concernés par des processus de décentralisation. Les institutions qui portent les politiques n'étant plus les mêmes, aura-t-on demain la même volonté de préserver la collecte de l'information sur ces réalités et de l'organiser de façon homogène un peu partout ? Voilà ce qui a été évoqué autour de ce premier sujet : quels sont les outils que nous avons à notre disposition ?

Philippe Louchart est intervenu ensuite pour expliquer que l'on mesurait les caractéristiques du cadre de vie plus que la qualité de vie proprement dite. On a beaucoup d'informations, d'indicateurs sur le cadre de vie : l'accès à tel type d'équipement, le temps de transport, mais la construction d'indicateurs synthétiques sur la qualité de vie c'est autre chose. Il y a eu des débats un peu philosophiques sur ces questions là. Ont été évoqués aussi par Philippe Louchart d'autres modes de connaissance que nous pratiquons un peu, beaucoup, pas du tout, passionnément - cela dépend des organismes - à partir de démarches plus qualitatives, d'entretiens non directifs - outils permettant de construire de la connaissance mais plus difficiles à analyser et à systématiser. Une question importante que nous nous posons à l'IAURIF concerne le problème de l'information disponible en relation avec un territoire. Aujourd'hui la politique d'aménagement et notamment le schéma directeur de la région Ile-de-France se construit en dialogue avec tous les territoires de l'Ile-de-France donc il y a un besoin de partage de connaissance à cette échelle territoriale. On a le sentiment d'avoir une grande richesse de la connaissance au niveau de la région, une grande richesse d'informations permettant de faire de la comparaison avec d'autres régions et on construit peu à peu des choses qui permettent de se comparer avec d'autres métropoles. En revanche, la connaissance fine de ce qui se passe sur un micro territoire, ou un territoire à l'échelle de quelques communes pose une interrogation permanente. Comment peut-on apprécier réellement et de façon fiable ce qui se passe sur ces territoires ? Là aussi vous évoquiez les événements récents. Il y a de la connaissance territorialisée, mais on

voit bien la lourdeur et la difficulté de produire des données fiables sur ce qui se passe réellement sur ces territoires. Il existe des protocoles d'accord entre l'INSEE, la Délégation interministérielle à la ville mais je n'ai pas le sentiment qu'on ait réellement tous les outils pour maîtriser, bien connaître les processus et apprécier la qualité de vie, le niveau réel des disparités, disparités en matière d'accès aux équipements, en matière environnemental.

Le dernier temps portait sur une notion dont on parle, reparle et rereparle c'est le problème de la densité et de la perception que les habitants peuvent en avoir. Le matériau livré en débat est le travail réalisé par l'APUR et présenté par Jean-Baptiste Vaquin. C'est une analyse de la façon dont les habitants de quelques quartiers parisiens, quartiers qui se caractérisaient par des densités différentes, vivaient cette densité. Avaient-ils le sentiment d'être écrasés par le monumentalisme dans les quartiers qui faisaient l'objet statistiquement d'une mesure de densité la plus élevée comme le sens commun voudrait qu'on le perçoive ? C'est le paradoxe que soulignait Jean-Baptiste Vaquin. Parmi l'échantillon retenu, les gens qui manifestaient l'agrément et l'attachement au quartier le plus fort étaient ceux qui étaient dans les quartiers les plus denses. Bien entendu la réponse n'est pas acquise par le seul indicateur de densité. Avec la densité il y a d'autres choses qui contribuent à la formation du cadre urbain : il y a la nature des équipements, la densité en équipement, il y a les caractéristiques sociologiques du quartier etc... C'était un témoignage très intéressant pour ouvrir le débat sur le blocage, le tabou qui préexistait encore au début des travaux sur le schéma directeur.

Philippe Panerai qui est architecte, nous a fait ensuite une sorte d'apologie du pavillonnaire et de la maison et de la modularité de la ville. Il a soulevé d'importants débats dans l'assistance. Certains étaient assez fortement en réaction par rapport à ce type de tissu urbain. Le propos qu'il évoquait était plutôt un plaidoyer pour des formes urbaines évolutives qui permettent d'éviter de figer les choses, de les rendre ensuite réappropriables au fil du temps, au fil de l'évolution des attentes des ménages, des élus locaux et des besoins de la société. Il y eu un débat très nourri sur ce thème et ensuite la séance a été conclue par Mireille Ferri, la Vice-présidente du Conseil régional en charge de l'aménagement qui a suivi une bonne partie des travaux de l'après-midi et pour qui tous ces débats sur le thème des densités arrivaient à point nommé. Elle a réutilisé et re-cité ces travaux. Cette journée d'échanges a été riche. Elle a montré en même temps des carences. J'espère qu'on réussira à pallier les carences qui ont été pointées sur quelques uns des domaines puisqu'il y a eu tout au fil de la journée des gens qui ont évoqué des attentes dans tel ou tel domaine de l'information pour pouvoir connaître la qualité de vie sous ses diverses expressions. Ces points là figurent dans les actes de la rencontre et ce volumineux document est à votre disposition. Donc le but a été atteint. C'est le sentiment que je partage avec Alain Charraud.

DEBAT

Alain CHARRAUD - directeur régional de l'INSEE

Vous pouvez retrouver l'écho de tous ces débats dans les actes puisqu'on a essayé de retranscrire au maximum les échanges qu'il y a eu après chaque exposé.

Denis DESCHAMPS - responsable du CROCIS

Nous travaillons en ce moment avec le concours du Conseil économique et social sur une étude sur l'économie sociale et solidaire. Je me dis que le débat sur la qualité de vie va se poursuivre. J'ai entendu des termes qui m'ont intéressé tels que le produit intérieur doux, la taxe sur le bonheur ajoutée ce qui laisse croire que le débat continue.

Gérard LE GALL - membre du CESR

Je vous interpelle dans le cadre de mes activités dans la section prospective et sur la partie sociale du Comité régional pour l'information économique et sociale. Le concept de qualité de vie est polysémique et très diversifié mais je n'ai pas vu de choses significatives sur la mixité sociale, la mixité ethnique, le respect des normes, des civilités, l'émergence de nouvelles cultures, de nouveaux langages. Que pourrait faire le CRIES sur ces trois dimensions pour contribuer à enrichir le rapport que nous devons faire sur les modes de vie et l'identité de l'Ile-de-France ?

Alain CHARRAUD

Qualité de vie est tellement polysémique que tout est dans tout et inversement. Mais a priori la notion de mixité sociale n'est pas la notion de qualité de vie. Vous la raccordez mais on rentre tout à fait dans ce que Jean-Philippe Heurtin appelle le point externe, c'est à dire la norme de référence, ou le système de valeurs. Et d'ailleurs, il cite dans les normes de référence : d'une part la théorie des besoins c'est à dire à quelles normes de besoin je me réfère et d'autre part la théorie de la justice. Du point de vue qui nous occupe, la question que vous posez est au fond : peut-on avoir les uns et les autres une bonne qualité de vie tout en ayant des normes culturelles très différentes ?

Gérard LE GALL

Ma question était : peut-on avoir une mixité sociale au sens des CSP dans les mêmes quartiers, dans les mêmes immeubles etc. ?

Alain CHARRAUD

Ce n'est pas ici l'objet du débat. Le but de ces rencontres, c'est de vous mettre à disposition les meilleurs matériaux pour que vous puissiez vous poser ces questions.

Je reconnais qu'on n'a pas abordé cette question sauf dans l'excellent travail de Jean-Philippe Heurtin.

Gérard LACOSTE

Je souhaite apporter quelques éléments à Gérard Le Gall. Du côté des matériaux disponibles, puisque les réunions du CRIES sont avant tout à vocation méthodologique, il faut souligner les interrogations sur les normes éventuelles qui pourraient être prises comme référence par rapport au concept de mixité sociale. Il existe les indicateurs de type CSP qui font l'objet de critiques et qui rendent imparfaitement compte d'une réalité changeante. D'où des analyses portant sur la définition d'autres indicateurs et sur le besoin de croisement avec d'autres données permettant à l'avenir de mieux cerner cette réalité, par exemple de prendre en compte les origines ethniques, mais on se heurte là à d'autres sujets tabous pour notre outil d'observation statistique.

2. Groupes de travail

Groupe A

Evolution du marché du travail en Ile-de-France

1. Objectif et choix du groupe de travail

L'objectif du groupe de travail était très lié à la situation qui prévalait en juin 2004, date de la réunion de l'assemblée plénière du CRIES. La situation paraissait très mauvaise pour l'Ile-de-France, avec un taux de chômage qui, pour la première fois, rejoignait à 10 % le taux national et avec des évolutions de l'emploi qui montraient une baisse de l'emploi -notamment en 2003 - extrêmement sévère et qu'on ne retrouvait pas du tout à ce niveau en province.

L'objectif du groupe était de donner des éléments de réponse à une question de fond : comment interpréter ces évolutions défavorables ?

Il s'agissait aussi d'expertiser - c'est quand même l'une des spécificités du CRIES - ce que peuvent apporter les sources statistiques disponibles à cette première question.

Comme vous le verrez avec la liste des participants au groupe et aux sous-groupes, beaucoup de gens ont participé et on s'en félicite. Toutefois, le temps que chacun pouvait consacrer au groupe de travail était limité. Cela veut dire qu'en terme d'exploitation statistique on en est resté à la mobilisation des sources habituelles, sans exploitation particulièrement sophistiquée de telle ou telle source.

Quel a été le choix du groupe en terme méthodologique ? Pour essayer de comprendre ce qui se passait, il paraissait plus adéquat de privilégier une entrée sectorielle en différenciant trois types d'activité aux évolutions contrastées :

- L'industrie (mécanique et transformation des métaux ; électricité et électronique)
- le conseil et assistance
- la santé action sociale, en essayant de traiter plus particulièrement les emplois familiaux, l'aide à domicile

Quand on essaie de faire le lien entre évolution de l'emploi et évolution du chômage, on se trouve, toutefois, très vite confronté à la nécessité de passer des analyses sectorielles à des analyses métiers. Les données sur le chômage les plus fiables et les plus facilement disponibles sont des données par métier et donc apporter une réponse à la question « en quoi l'évolution de l'emploi dans un secteur d'activité donné a un impact sur le chômage ? » suppose le recours au croisement secteur / métier.

Or ce croisement est difficile à faire. Tout d'abord, comme l'OREF est en train de l'étudier à partir des données du recensement de 1999, parce que de nombreux métiers sont très dispersés dans de nombreux secteurs d'activité. Ensuite parce que, au sein d'un même secteur d'activité, une évolution donnée de l'emploi peut recouvrir des évolutions très différentes suivant les métiers au sein de ce secteur. Enfin parce que, au moins au niveau régional, on manque de sources statistiques récentes pour voir comment évoluent ces rapports entre secteur et métier.

Ce n'est pas l'objet ici de décrire les différentes sources statistiques utilisées.

2. Principales caractéristiques de l'emploi dans les trois sous-secteurs

Les résultats que nous avons mis en évidence sur les 3 secteurs d'activité retenus sont présentés dans les annexes 2, 3 et 4.

3. Conclusion du groupe de travail

Les évolutions défavorables de l'emploi et du chômage en 2003 dans la région francilienne ont été à l'origine de la demande du rapport que nous venons de présenter.

Plus d'un an s'est écoulé depuis l'assemblée générale du CRIES en juin 2004 et les évolutions de l'emploi et du chômage en Ile-de-France se sont révélées beaucoup plus positives depuis le début de l'année 2005 : gain de 30 000 emplois salariés au premier semestre dans le secteur privé (source UNEDIC, données CVS), baisse de 7% du nombre des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE (catégorie 1) entre fin mars et fin septembre 2005.

Ce retournement de tendance observé depuis quelques mois, qui relativise le diagnostic très pessimiste que l'on pouvait porter sur la situation francilienne il y a un an, est, nous semble-t-il, conforme au diagnostic que l'on peut porter sur la dynamique de l'emploi en Ile-de-France lorsque l'on observe les évolutions de moyen et de long terme.

L'économie francilienne continue, tendanciellement, à créer un peu plus d'emplois qu'il n'en disparaît. On constate néanmoins que, lentement, l'écart se creuse avec les régions de province, en défaveur de l'Ile-de-France. Sur les 15 dernières années, l'emploi salarié (public et privé) a augmenté d'un peu moins de 7 % en Ile-de-France (0,4 % par an), alors qu'il a crû de plus de 18 % dans les régions de province (1,1 % par an).

L'observation de la période 1997-2000 et, antérieurement, de la période 1986-1989, montre toutefois que l'économie francilienne peut être, proportionnellement, tout aussi créatrice d'emplois que les régions de province lorsque la croissance économique est forte, sous l'impulsion de secteurs innovants, générant beaucoup de valeur ajoutée et employant un personnel hautement qualifié.

Les activités informatiques, dans leur proximité avec les industries électriques et électroniques, en sont l'exemple récent le plus marquant. Après une progression déjà très forte depuis le début des années quatre-vingt-dix, les effectifs salariés ont connu une croissance exceptionnelle en 3 ans (fin 1998 à fin 2001) : + 55 000 personnes, soit + 41 %. Dans le même temps, l'augmentation des effectifs dans l'ensemble des régions de province n'était que de 37 000 personnes. Cet exemple montre la réactivité du marché du travail francilien, capable, grâce à son importance et à son attractivité, de répondre en très peu de temps à des besoins économiques d'une ampleur considérable.

Mais cette réactivité peut jouer aussi en sens inverse. Le reflux des activités informatiques à partir de 2002 (-23 000 emplois en trois ans) a provoqué une multiplication par trois du nombre des informaticiens inscrits au chômage. Plus généralement, le ralentissement économique des années 2002 et 2003 a eu un impact très négatif sur le chômage des cadres franciliens, beaucoup plus marqué que pour les cadres de province.

Au-delà de ce diagnostic sur la réactivité de l'appareil de production et du marché du travail franciliens, les trois chapitres de ce rapport mettent en évidence la complexité des relations entre évolution de l'emploi et évolution du chômage. Si, sur le très court terme, on constate bien une corrélation étroite entre hausse de l'emploi et baisse du chômage (et inversement), les interprétations deviennent beaucoup plus difficiles dès que l'on prend pour référence une période de quelques années. Interviennent alors de nombreux phénomènes de mobilité : entrées et sorties de l'activité, changements d'entreprise, changements de métier, arrivées ou départs d'Ile-de-France.

On constate, ainsi, qu'entre fin 1998 et fin 2001, le nombre d'emplois salariés et non salariés a augmenté de 323 000 en Ile-de-France (estimations Insee), alors que le nombre des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE n'a diminué que de 128 000.

Entre fin 2001 et fin 2003, les 65 000 emplois perdus en Ile-de-France ont induit une augmentation, plus importante, de 114 000 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE.

Or, entre juin 2003 et juin 2005, on constate que le nombre d'emplois dans le champ UNEDIC n'a pas varié, tout comme le nombre des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE. Il semble en résulter une situation nouvelle, qui reste, bien sûr, à confirmer, où la stabilité de l'emploi suffirait à assurer la non augmentation du chômage.

Bien entendu, les phénomènes de mobilité ne sont pas propres à l'Ile-de-France. Mais ils y revêtent une importance toute particulière comme le montrent l'ampleur, sans équivalent dans les régions de province, des taux annuels d'entrée et de sortie de la région pour la population d'âge actif ou, encore, l'importance des changements d'établissement liés à des transferts d'un établissement à l'autre ou à des démissions, en particulier pour les cadres.

Or l'appareil statistique régional n'est, actuellement, guère adapté à l'analyse de ces mobilités dès que l'on cherche à analyser des secteurs d'activité ou des familles professionnelles. L'enquête emploi de l'Insee (a fortiori l'enquête FQP), utilisée au niveau national pour mieux appréhender les mobilités professionnelles (cf. en particulier les travaux des groupes « prospective des métiers et des qualifications » du Commissariat général du Plan) repose sur un nombre de personnes interrogées relativement réduit au niveau régional, qui rend délicate toute analyse des évolutions des mobilités par famille professionnelle sur une période récente. Les DADS et le fichier historique de l'ANPE qui, du fait de leur caractère exhaustif, permettraient le suivi, sur longue période, des changements d'emploi d'un même individu (DADS) ou des réorientations professionnelles liées à la récurrence des passages par le chômage (fichier ANPE) sont encore peu utilisés pour des études de panel. On ne dispose donc, actuellement, que des données du recensement pour appréhender de manière systématique ces mobilités professionnelles, mais les limites de cette source sont connues : ancienneté des données, comparaisons entre deux périodes éloignées dans le temps sans appréhender les transitions. On peut aussi se référer, pour les jeunes, aux extensions régionales des enquêtes « génération » du CEREQ. Faute d'analyse fine par secteur d'activité ou par métier, on ne peut que faire un constat beaucoup plus global sur le fonctionnement du marché du travail francilien.

Ainsi, ce qui a été dit de la réactivité de l'appareil productif et du marché du travail franciliens semble s'appliquer, de manière plus générale, aux fonctions d'encadrement, aux fonctions administratives et, dans une moindre mesure, aux techniciens. Le marché du travail apparaît particulièrement fluide pour ces métiers où le poids des besoins de recrutement de l'Ile-de-France par rapport à la province est, de loin, le plus important. Par exemple, d'après l'enquête BMO (besoins de main d'œuvre) de l'UNEDIC, l'Ile-de-France regroupait début 2005 plus de 40 % des

projets de recrutement de cadres sur des emplois stables envisagés par les entreprises.

A l'opposé, les évolutions *a priori* paradoxales observées dans le premier chapitre pour les ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique, où la baisse du nombre des emplois se conjugue avec une diminution très sensible du nombre des demandeurs d'emploi, semblent illustrer une autre situation fréquente sur le marché du travail francilien, qui concerne de nombreux métiers de la construction, des transports et de la manutention, d'ouvriers de l'industrie. La part de l'Ile-de-France dans les besoins de recrutement nationaux est nettement inférieure au poids moyen de la région dans l'économie nationale et le marché du travail pour ces métiers apparaît beaucoup plus rigide, avec des difficultés de recrutement souvent perceptibles et supérieures en Ile-de-France à celles éprouvées par les entreprises de province.

Entre ces deux pôles se situent de nombreux métiers où le poids du marché du travail francilien/marché national apparaît assez proche du poids démographique de la région. La fluidité du marché du travail est très variable pour ces métiers et des difficultés de recrutement parfois vives sont perceptibles dans un certain nombre de métiers des fonctions sociales et médico-sociales, de la vente, du tourisme, des services aux particuliers et aux entreprises. Ces mêmes difficultés se retrouvent toutefois dans les régions de province.

L'observation, dans le chapitre 3, du fonctionnement du marché du travail pour les métiers de l'aide à domicile apporte toutefois, pour cette catégorie de métiers, des compléments d'analyse intéressants. Il semble en effet que l'on soit dans un cas où la concentration urbaine et les mouvements importants de population qui représentent un avantage évident de la région francilienne pour assurer la réactivité de son marché du travail, sont source de difficultés particulières pour établir les relations de confiance et de proximité nécessaires au bon fonctionnement du marché du travail dans de nombreux métiers de services à la personne. D'où un développement de l'emploi au cours de ces dernières années qui peut paraître inférieur à celui que l'on pouvait espérer compte tenu du niveau des besoins solvables de ce type de services dans la région.

Il est possible de rapprocher cet essai de caractérisation du marché du travail francilien de ce que l'on sait, grâce aux recensements, des mouvements de la population active entre l'Ile-de-France et la province (sans oublier les mouvements avec l'étranger), à savoir :

- des soldes d'entrées/sorties très positifs de 20 à 29 ans, puis largement négatifs ensuite,
- des soldes positifs pour les cadres, mais négatifs pour les catégories socioprofessionnelles peu rémunérées, en particulier les ouvriers.

On est alors tenté de faire l'hypothèse que la région attire les actifs, tout particulièrement les jeunes, sur les segments du marché du travail connus pour être particulièrement porteurs en Ile-de-France, d'où un marché particulièrement fluide et réactif. Mais, qu'à l'inverse, une population plus âgée d'actifs s'en éloigne sur les segments du marché du travail relativement peu dynamiques, où il ne semble pas plus difficile de trouver du travail en province et où les conditions de vie apparaissent plus faciles, d'où un marché du travail confronté à de nombreuses rigidités malgré des besoins de recrutement en nombre relativement limité.

Bien entendu, cette hypothèse peut être confrontée à d'autres. On peut, par exemple, estimer que la rareté des difficultés de recrutement début 2005 dans les segments "moteurs" du marché francilien que sont les fonctions d'encadrement et, à un moindre degré, les fonctions administratives, correspondent à un phénomène de cycle dû à la très grande réactivité du marché du travail régional par rapport aux évolutions de la situation économique. Après les années de forte croissance économique de 1998 à 2001, qui avaient entraîné une nette augmentation de l'emploi dans certains secteurs (conseil et assistance notamment), le reflux de l'emploi dans ces mêmes secteurs, beaucoup plus marqué en Ile-de-France qu'en province de 2002 à 2004, a provoqué une hausse spectaculaire du chômage qui explique l'abondance actuelle d'une offre de travail qui risque vite de se raréfier si la croissance repart (cf. la baisse de 7% du nombre de demandeurs d'emploi au cours des six derniers mois, nettement plus élevée encore chez les cadres).

On peut aussi considérer que les déséquilibres observés, dans un sens ou dans un autre, sur le marché du travail francilien, sont dus en premier lieu à des inadaptations de l'offre régionale de formation initiale, non compensée par l'offre de formation continue.

On peut, enfin, penser que l'Ile-de-France offre à sa population active beaucoup plus d'opportunités de carrière ou de reconversion professionnelle que les autres régions compte tenu de la diversité et de la densité de son tissu économique, ce qui crée nécessairement des difficultés spécifiques de recrutement et de stabilisation de la main-d'œuvre dans les métiers dont l'image est médiocre et dont les conditions de travail sont difficiles, au profit des métiers les plus valorisés (cf. l'importance des démissions dans les causes de départ des entreprises franciliennes, ou encore l'absence presque complète de difficultés de recrutement dans les métiers des arts, du spectacle, de la communication en Ile-de-France).

Il est très probable que l'impact de ces divers facteurs n'est pas le même selon le métier considéré. Or les actions à mener en priorité pour remédier aux déséquilibres observés ne seront certainement pas les mêmes suivant le diagnostic qui sera établi sur l'importance respective de chacun de ces facteurs.

4. Bilan du groupe de travail

Les participants s'accordent sur le fait que l'analyse quantitative a été faite de manière approfondie mais que l'analyse qualitative n'est pas terminée. D'autres auditions sont nécessaires, en particulier dans les secteurs «conseil et assistance» et «industrie». Une réunion de valorisation et d'échange des travaux de ce groupe se tiendra au printemps 2006. Cette réunion aboutira à la publication d'un «quatre pages» INSEE - DRTEFP.

5. Débat

Françoise DELAMOUR

Je m'étonne quand même fortement - et vous me comprendrez - que dans une étude sur l'emploi et le marché du travail qui est extrêmement fouillée, il n'y ait absolument pas d'indication de genre alors que c'est une obligation légale. A la limite on verra apparaître les femmes dans les employés de maison mais néanmoins quand je ne vois qu'au masculin des informaticiens, que des ingénieurs masculins, je constate que tout est au masculin.

Claude MICHEL

M. Charraud va vous répondre. Il n'est pas d'accord mais il va vous répondre.

Alain CHARRAUD

Ce n'est pas une étude. C'est un groupe de travail. C'est un pré-rapport de ce groupe de travail. Cela s'appelle «emploi et marché» du travail mais il aurait plutôt fallu l'appeler «que nous disent les sources emploi et marché du travail de l'évolution de la situation du travail en Ile-de-France»? Il ne s'agit pas d'examiner les déterminants du marché du travail ni de décrire le marché du travail. Par ailleurs, la DR INSEE a sorti l'an dernier un document - qui a été commenté longuement dans les médias - sur les disparités hommes femmes en Ile-de-France. Nous ne pouvons donc être accusés d'ignorer cette question.

Françoise DELAMOUR

Je n'accuse rien mais quand vous détaillez la moitié des actifs à moins de 35 ans ce serait une mention intéressante de savoir si ce sont des femmes ou des hommes et dans quelle proportion.

Bernard SIMONIN

La remarque sur la question de genre est tout à fait vraie. J'ai envie de vous renvoyer - pour faire de la publicité - à nos publications à la DRTEFP, où non seulement nous essayons d'analyser le chômage mais où les distinctions hommes femmes sont assez systématiques, avec des numéros spéciaux sur l'évolution du chômage des femmes qui d'ailleurs depuis un an a été nettement moins favorable que celle des hommes et cela se confirme sur les derniers mois.

Groupe B

Elaboration d'un diagnostic partagé sur la population francilienne

Brigitte BELLOC

L'an dernier lors de l'assemblée plénière du CRIES nous avons constaté collectivement la diffusion d'appréciations divergentes de la population au moment du recensement de 1999. Cette diffusion d'informations s'était faite un peu sans concertation au sein de l'Ile-de-France. Compte tenu du besoin qui émergeait notamment pour le SDRIF de connaître la réalité de la population francilienne pour après s'appuyer sur cette réalité pour faire des projections, il avait été décidé que les organismes concernés c'est à dire la direction régionale de l'INSEE, l'IAURIF et la DREIF - qui sont les principaux diffuseurs de chiffres en la matière - profitent de l'occasion des résultats du nouveau recensement de la population pour établir ensemble un diagnostic partagé sur l'évolution de la population francilienne et discuter ensemble des projections à venir.

Nous avons répondu à cette demande du CRIES de l'année dernière. Dès que nous avons eu, au mois de juin, des informations sur le recensement, un groupe de travail animé par Philippe Louchart de l'IAURIF s'est réuni. Il comportait Pascal Rohaut de la DREIF et Laure Omalek de l'INSEE. Ce groupe a auditionné le spécialiste en la matière à savoir Guy Desplanques de l'INSEE. L'output est la note rapide de l'IAURIF de septembre 2005 sous triple logo INSEE- IAURIF et DREIF. La première enquête de recensement 2004 a permis de réestimer la population francilienne au premier janvier 2004. Les principaux enseignements que nous avons tirés de ces résultats, c'est d'abord de constater que depuis 40 ans l'Ile-de-France a un poids démographique quasiment constant au sein de la France entière, que depuis le début des années 2000 la croissance démographique s'est légèrement accélérée, et qu'elle provient pour l'essentiel du solde naturel et un peu du solde migratoire.

A partir de ces estimations de population régionale, l'INSEE a refait des estimations départementales qui ont été publiées dans la note rapide. Ce qu'on voit depuis 2000, c'est qu'en Ile-de-France, la croissance démographique d'environ 60 000 personnes par an se partage en gros entre 30 000 pour la petite couronne et Paris et 30 000 pour la grande couronne. Il semble qu'effectivement il y ait un regain de croissance en petite couronne par rapport à la période précédente.

Je ne vais pas m'éterniser car Philippe Louchart et ses collègues ont remarquablement bien décrit la situation démographique francilienne. En plus il y a une cartographie de l'IAURIF dont on ne peut que se féliciter. Je n'irai donc pas plus loin sachant que vous aurez encore le sujet démographie tout à l'heure.

Christian ROSSIGNOL

Puisque nous sommes ici au CRIES dans une réunion méthodologique, j'aimerais savoir, au-delà des résultats que vous me communiquez, si aujourd'hui compte tenu des informations partielles de ces recensements qui se construisent peu à peu et qui ne seront complets qu'en 2008, on a assez d'informations pour pouvoir se prononcer.

Brigitte BELLOC

Je pense qu'au niveau régional on a assez d'informations pour pouvoir se prononcer. L'échantillon régional est représentatif et, si vous regardez les résultats, on a bien analysé des évolutions hors ajustement.

3. Synthèse des programmes de travail et compléments éventuels par les membres du CRIES sur leur programme de travail

Programme d'activité du CESR - Pierre-Marie DESCOLONGES

Le CESR n'est pas à proprement parler un bureau d'études. En tant que seconde assemblée composée de membres de la société civile organisée, il concourt par ses avis, à l'administration de la Région.

Pour ce faire :

- il étudie tous les aspects de la vie régionale, éclairant, voire initiant les réflexions et politiques régionales ;
- il rédige des rapports et émet des avis sur les thèmes relatifs aux compétences de la Région et au développement de l'Ile-de-France.

Sa réflexion peut être initiée à la demande du président du Conseil régional, sur saisine obligatoire ou facultative (les thèmes traités portent alors sur la totalité des domaines d'intervention de la Région) ; et de sa propre initiative, c'est-à-dire sur auto-saisine, sur des sujets ne relevant pas forcément de la stricte compétence régionale mais dont l'acuité l'amène à réfléchir. Ces rapports et avis constituent de véritables documents de référence.

Vous trouverez en annexe 7 un tableau résumant les travaux menés par le CESR en 2004-2005.

Synthèse des programmes de travail - Nicole PLANADE

Conformément à sa mission de COORDINATION et d'ANIMATION, le Secrétariat général du CRIES est chargé d'élaborer chaque année une synthèse des programmes d'études et d'enquêtes importantes réalisées par les membres du CRIES.

C'est en quelque sorte « le programme des programmes » qui permet de balayer pour chaque thème (démographie, emploi, etc.) toutes les nouveautés en matière de systèmes d'information, d'enquêtes et d'étude. La synthèse 2005 a été envoyée aux membres du CRIES début juin et mise à la disposition des invités de la rencontre sur la qualité de vie en Ile-de-France le 15 juin.

Si vous jugez la diffusion insuffisante, vous pouvez demander des exemplaires supplémentaires sur une feuille qui sera mise en circulation dans la salle.

Comme chaque année, la synthèse est une sélection des études et des enquêtes nouvelles, s'inscrivant dans le cadre l'information statistique régionale et réalisées en partenariat.

La sélection 2005 porte sur plus d'une cinquantaine de travaux, le même ordre de grandeur que 2004.

Les centres d'intérêts, relativement constants, sont traités selon de nouveaux types de travaux : groupe de travail, modèles, observatoire, valorisations de travaux.

Je laisse la parole aux membres du CRIES qui souhaitent apporter des compléments en séance ou par la suite (voir annexe 7).

4. Enquête tourisme, enquête logement : avis d'opportunité

Nicole Cadenel a rappelé l'importance que revêtent les avis d'opportunité pour toute enquête ou extension régionale d'enquête réalisées par la Direction Régionale de l'Insee. En effet, cet avis est indispensable pour que le projet reçoive l'avis de conformité délivré par le Comité de label du CNIS, lui même obligatoire pour permettre à la direction régionale de l'INSEE de réaliser l'enquête.

Ces avis d'opportunité peuvent concerner soit des enquêtes purement régionales (EGT, ERE, ...) soit des extensions régionales d'enquêtes nationales (Enquête logement, enquête de fréquentation hôtelière). Dans ces derniers cas, les extensions permettent d'obtenir des résultats représentatifs au niveau de la région ou sur des zonages plus fins : le département, voire une zone infradépartementale.

En 2005, le CRIES a délivré trois avis d'opportunité concernant l'enquête logement :

- une extension régionale de 3 000 fiches-adresses ;
- une extension départementale de 2 000 fiches-adresse ;

- un questionnaire spécifique pour appréhender la satisfaction des locataires du Parc social (commanditaires : la DREIF, l'IAURIF, l'APUR).

En 2006, le CRIES devrait être saisi de 2 demandes :

- une extension de l'enquête SINE (entreprises nouvellement créées) permettant de produire des résultats au niveau régional en distinguant Paris/Petite Couronne/Grande Couronne (commanditaire : l'IAURIF). La réalisation de cette enquête est prévue pour le second semestre 2006 ;
- une extension de l'enquête nationale transport qui se déroulera début 2007. Un tour de table des partenaires susceptibles d'être intéressés est en cours. Le principal commanditaire est la DREIF.

Par ailleurs, l'INSEE prépare une enquête nationale de victimation dont la première aurait lieu début 2007. Gérard Lacoste fait part de la très probable reconduction en 2007 de l'enquête de victimation commandée par la Région depuis 2001, enquête auprès de 10 000 individus, d'où un risque de télescopage entre ces deux démarches. L'IAURIF demande donc des précisions sur le questionnement pour vérifier son adéquation à ses besoins et éventuellement s'associer à cette enquête. Elle pourrait donc faire l'objet d'une extension régionale.

II - PERSPECTIVES 2006

➤ *Valorisation des travaux du groupe de travail « évolution du marché du travail en Ile de France*

L'analyse quantitative a été faite de manière approfondie et l'analyse qualitative sera complétée par des auditions supplémentaires début 2006.

Au printemps 2006 pourrait se tenir une « réunion de valorisation », pour présenter le rapport final et les éventuelles suites à donner. Il est convenu de réaliser ensuite un « quatre pages » Insee-Drtefp.

➤ *La synthèse et présentation des programmes de travail des membres du Cries*

Comme en 2005, la synthèse sera élaborée par le secrétariat général du Cries. Elle sera diffusée en juin 2006 lors d'une réunion au cours de laquelle certains organismes seront invités à présenter leur programme ayant trait à un sujet nouveau et jugé important pour la connaissance économique et sociale de la région Ile de France.

➤ *La rencontre « Mesurer pour agir » de 2006*

Le thème envisagé au cours de la réunion était celui de la santé, avec la présentation des résultats comparés de plusieurs enquêtes similaires dans l'Ile-de-France et dans 4 autres régions.

Toutefois un colloque étant envisagé sur ce même thème début 2007 dans un autre cadre (les observatoires régionaux de Santé et la DREES) il serait souhaitable de réfléchir à un autre thème. Le thème du logement sera proposé par le bureau du CRIES : en effet ce thème est, au même titre que la qualité de vie, central dans 4 préoccupations du SDRIF, et plusieurs sources sont disponibles (nouveau recensement, enquêtes logement notamment).

➤ *L'assemblée plénière*

Comme en 2005, l'assemblée plénière du Cries pourrait se tenir en novembre 2006 pour présenter le bilan d'activité de l'année écoulée et les perspectives 2007.

III - RECENSEMENT DE LA POPULATION

Vous trouverez en annexe 8 le plan de diffusion 2006 présenté par Brigitte DEBRAS (INSEE).

Gérard LACOSTE

Je souhaite que l'INSEE communique désormais rapidement sur le dénombrement de la population par département, dans une région ou chaque département pèse plus d'un million d'habitants et au moment où nous avons besoin de connaître les évolutions démographiques à cette échelle pour l'élaboration du SDRIF.

Alain CHARRAUD

Je me fais moi-même l'écho de cette demande de résultats départementaux auprès de la direction générale de l'INSEE. J'espère pouvoir y répondre par une diffusion en juin 2006 d'estimations départementales calées sur les données du recensement.

IV - CANDIDATURE DE L'OREF AU CRIES

L'OREF Ile-de-France exerce ses missions au sein du GIP CARIF Ile-de-France. En amont de la programmation de formation, l'OREF est une structure d'aide à la décision pour l'Etat et la Région, mais aussi pour l'ensemble des acteurs qui ont à réfléchir sur la conception et la mise en place de politiques d'emploi, d'insertion et de formation sur le territoire francilien. Sa mission centrale est d'assurer l'interface entre prospective et action en matière de relation emploi formation dans le cadre de programmes décidés conjointement par l'Etat et la Région. C'est aussi

une instance d'observation et de suivi pour la mise en œuvre du Schéma régional des formations. L'OREF intervient de diverses manières : inventaire et exploitation des nombreuses sources et études existantes, veille et prospective permanente sur les tendances émergentes de l'emploi et de la formation, conseil et appui pour la réalisation d'études pour le compte de l'Etat et de la Région.

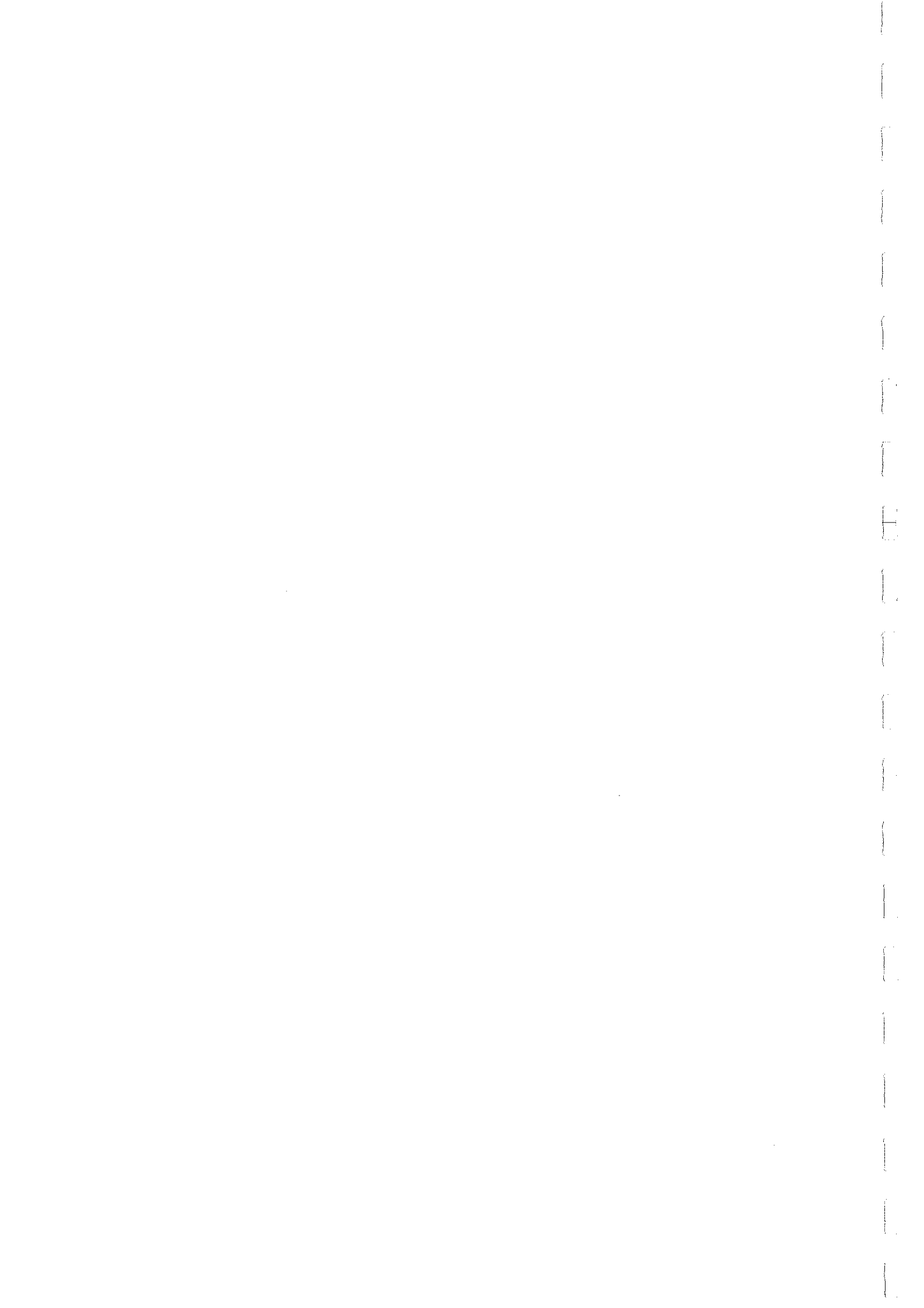
L'Observatoire régional de l'emploi et de la formation est présenté dans l'annexe 9.

Christian ROSSIGNOL

C'est un lieu commun de dire que l'évolution démographique va conduire du fait du départ à la retraite des babyboomers à un assèchement du marché du travail. Certains métiers ou secteurs risquent de connaître des tensions structurelles. Est-ce que l'OREF a prévu de programmer des études sur ce point ?

Christine BRUNIAUX

Oui absolument. C'est dans le champ de l'OREF de travailler sur ces questions.



LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : complément au groupe sur l'évolution du marché du travail en Ile-de-France : objectif du groupe de travail

ANNEXE 2 : complément au groupe sur l'évolution du marché du travail en Ile-de-France : principales caractéristiques de l'emploi dans les industries de la mécanique de l'électricité/électronique

ANNEXE 3 : complément au groupe sur l'évolution du marché du travail en Ile-de-France : principales caractéristiques de l'emploi dans le secteur santé, action sociale, aide à domicile

ANNEXE 4 : complément au groupe sur l'évolution du marché du travail en Ile-de-France : principales caractéristiques de l'emploi dans le secteur conseil et assistance

ANNEXE 5 : complément au groupe sur l'évolution du marché du travail en Ile-de-France : conclusion générale du groupe

ANNEXE 6 : les travaux menés par le CESR en 2004-2005

ANNEXE 7 : compléments à la synthèse diffusée en juin 2005 des programmes d'études et d'enquêtes des membres du CRIES

ANNEXE 8 : le plan de diffusion 2006 du recensement de la population

ANNEXE 9 : l'Observatoire régional de l'emploi et de la formation (OREF)

ANNEXE 10 : liste des participants





ANNEXE 1 - complément au groupe sur l'évolution du marché du travail en Ile-de-France Objectif du groupe

- Fournir des éléments de réponse à deux questions :
 - *Une question de fond* : Comment interpréter les évolutions récentes défavorables du marché du travail en Ile-de-France ?
 - *Une question méthodologique* : Que peuvent apporter les sources statistiques dont on dispose pour répondre à la première question ?

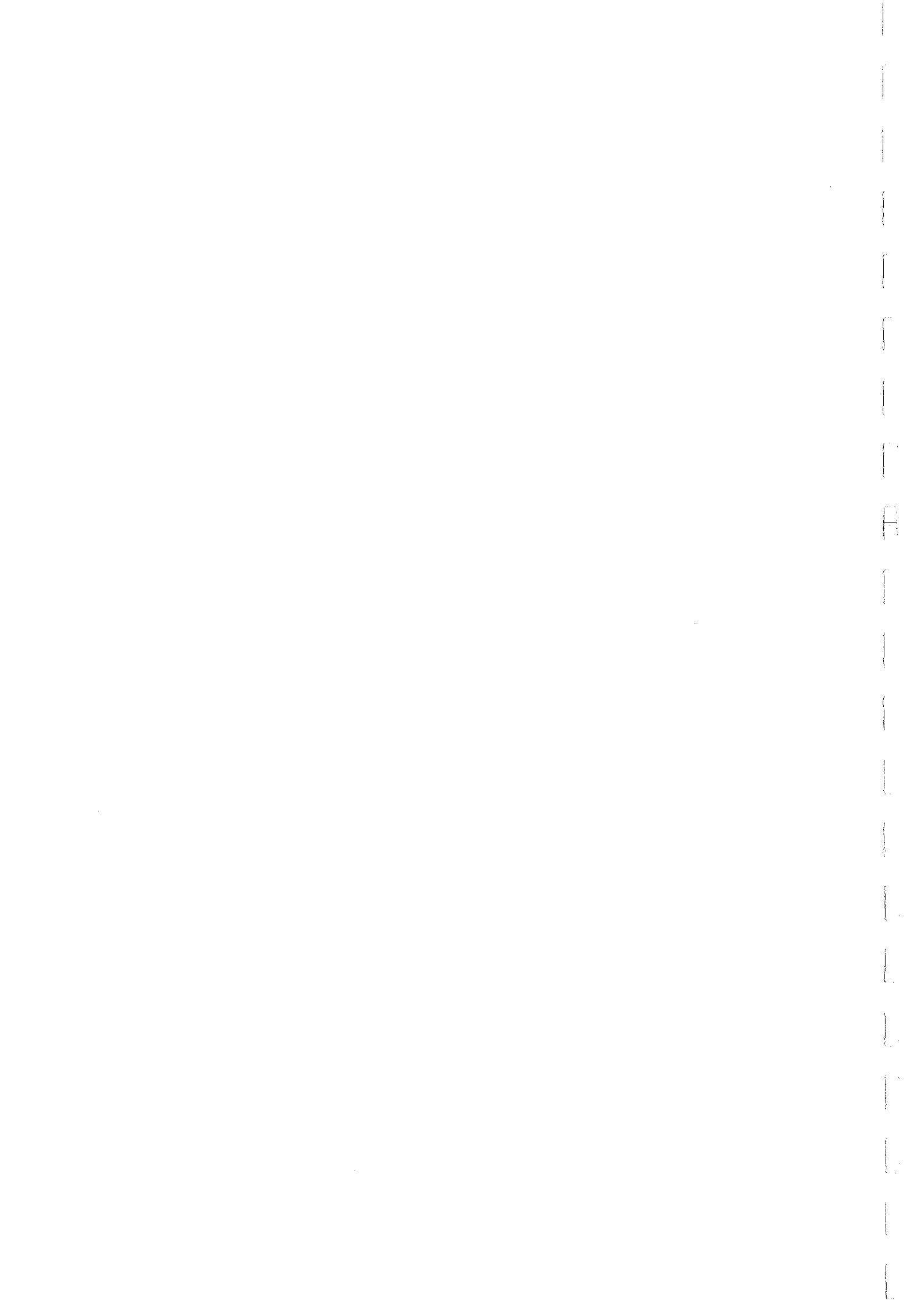
Les choix du groupe de travail

- Privilégier une entrée sectorielle
Retenir trois types d'activité aux évolutions contrastées
 - L'industrie (mécanique et transformation des métaux ; électricité et électronique)
 - Le secteur « Conseil et Assistance »
 - Le secteur « Santé, Action sociale », et plus particulièrement l'aide à domicile

Une articulation difficile entre l'analyse des évolutions sectorielles et l'analyse des évolutions par métiers

- De très nombreux métiers ne sont pas spécifiques à un secteur d'activité, notamment pour les cadres
- Au sein d'un même secteur d'activité, la répartition des métiers peut varier rapidement
- Les sources statistiques régionales permettent difficilement de réaliser le croisement secteur/métier





ANNEXE 2

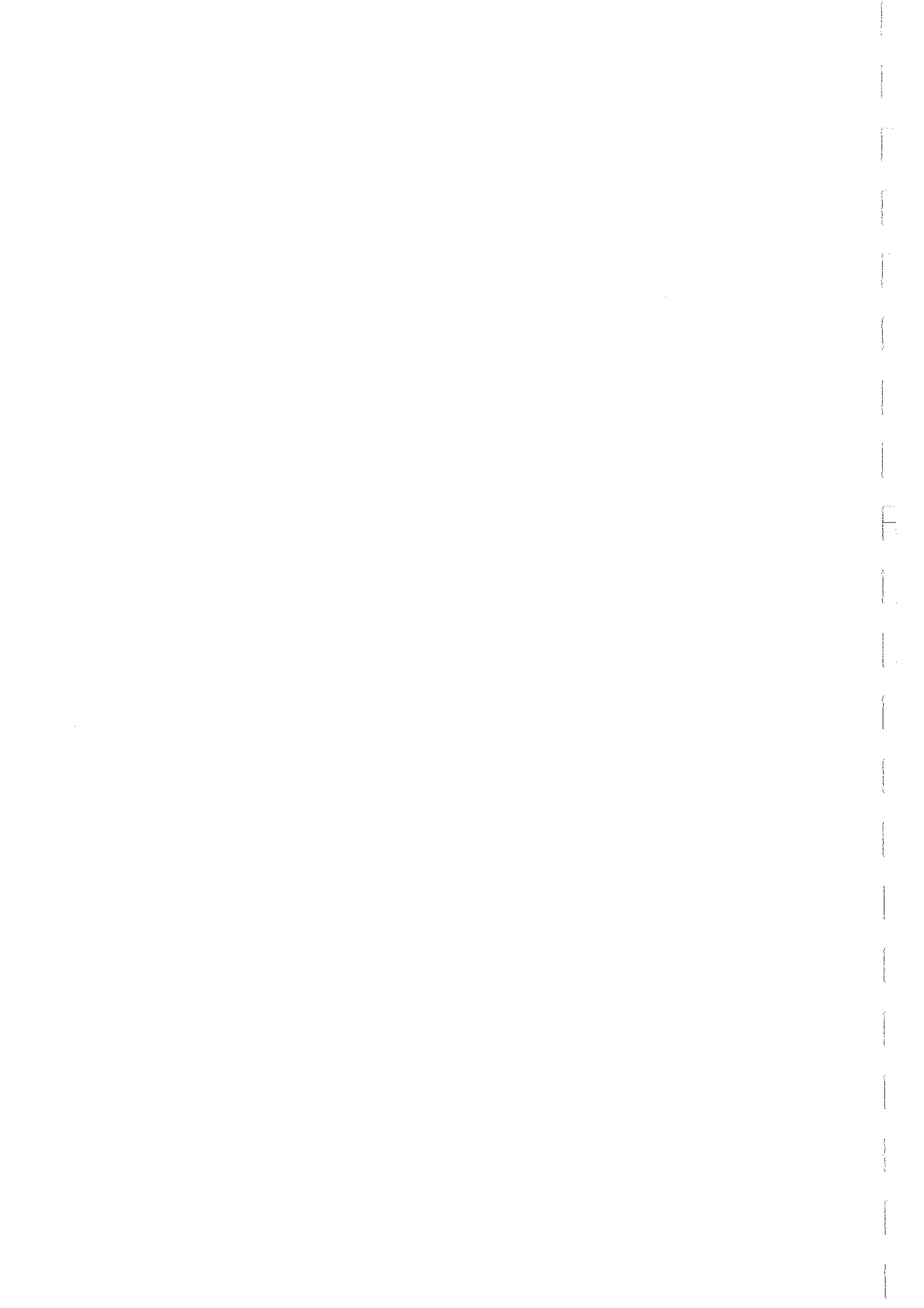
**Complément au groupe sur l'évolution du marché du travail
en Ile-de-France**

**LES INDUSTRIES DE LA
MECANIQUE ET DE
L'ELECTRICITE/ELECTRONIQUE**

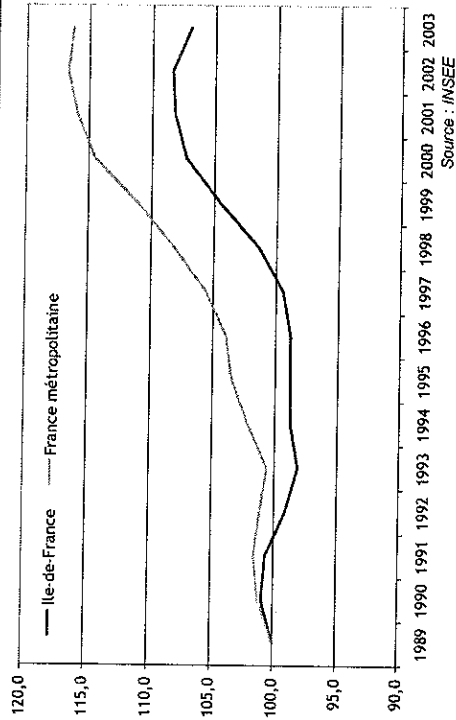
**PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE
L'EMPLOI**



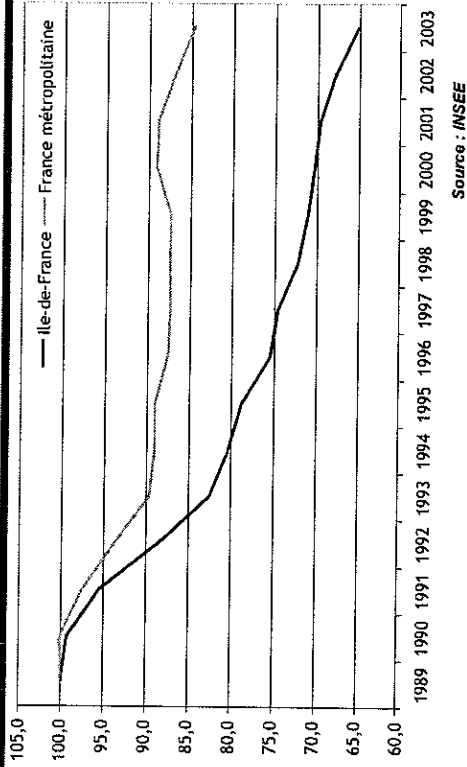
Résultats du groupe de travail du CRIES



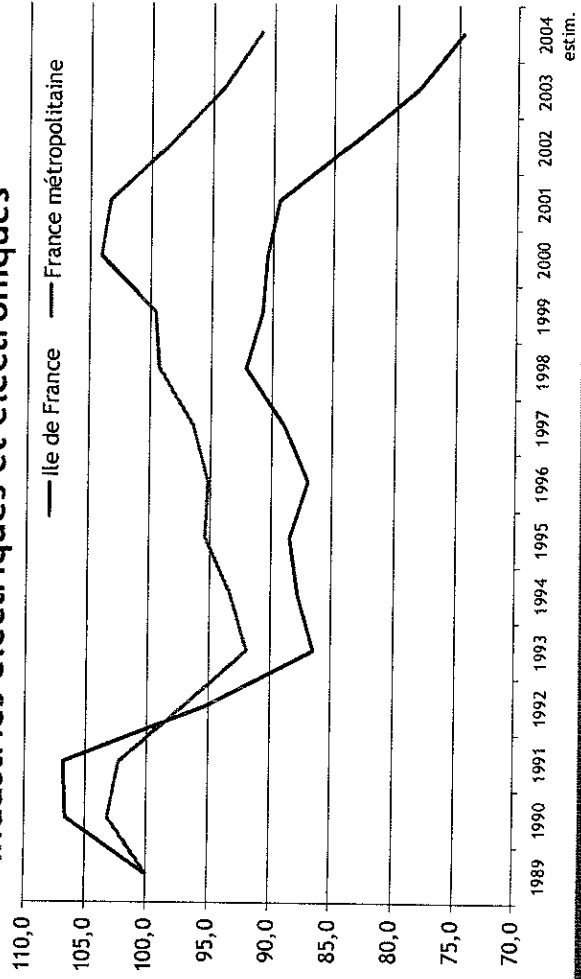
Evolution de l'emploi salarié (tous secteurs confondus)

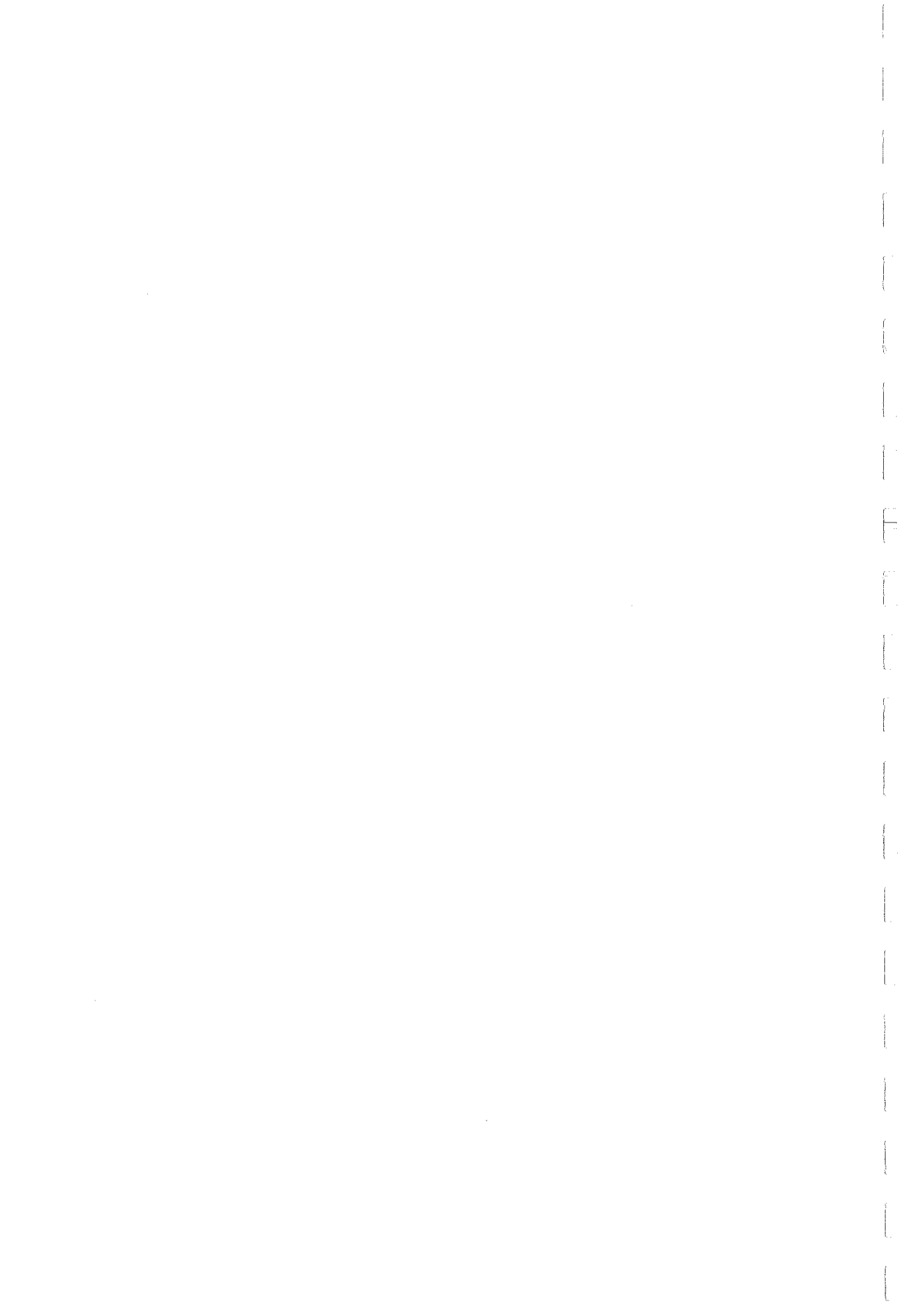


Evolution de l'emploi salarié dans l'industrie



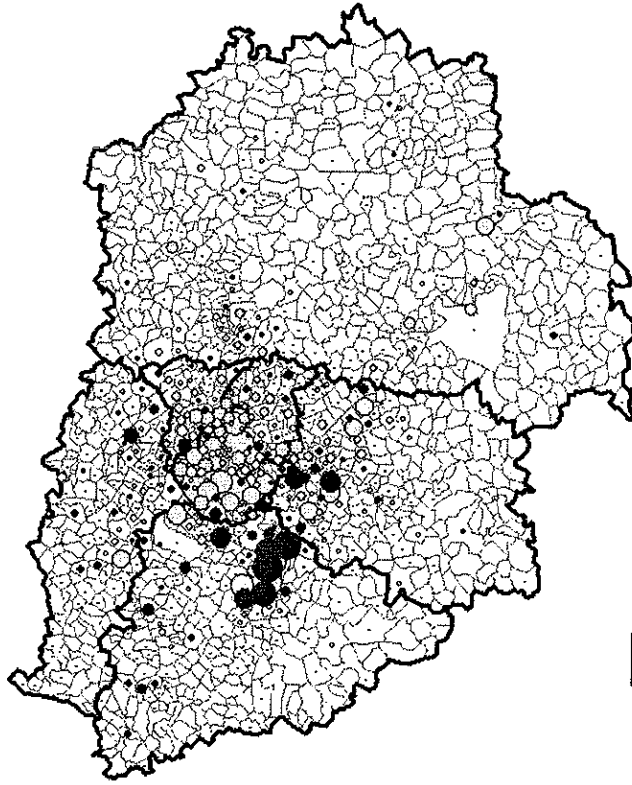
Evolution des effectifs salariés dans les industries électriques et électroniques





EVOLUTION DES SALARIES 1993-2003

E3 - Industries de biens d'équipement électriques/électroniques
F6 - Industries des composants électriques et électroniques



▭ département

● Gain

○ Perte

1 000

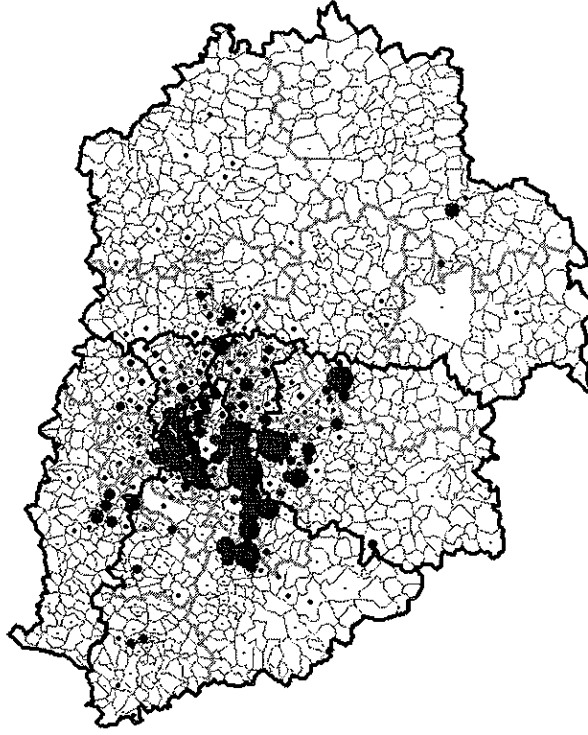
1 000

Source : GARP / UNEDIC

Traitement : DRTEFP

LOCALISATION DES SALARIES EN 2004

E3 - Industries de biens d'équipement électriques/électroniques
F6 - Industries des composants électriques et électroniques



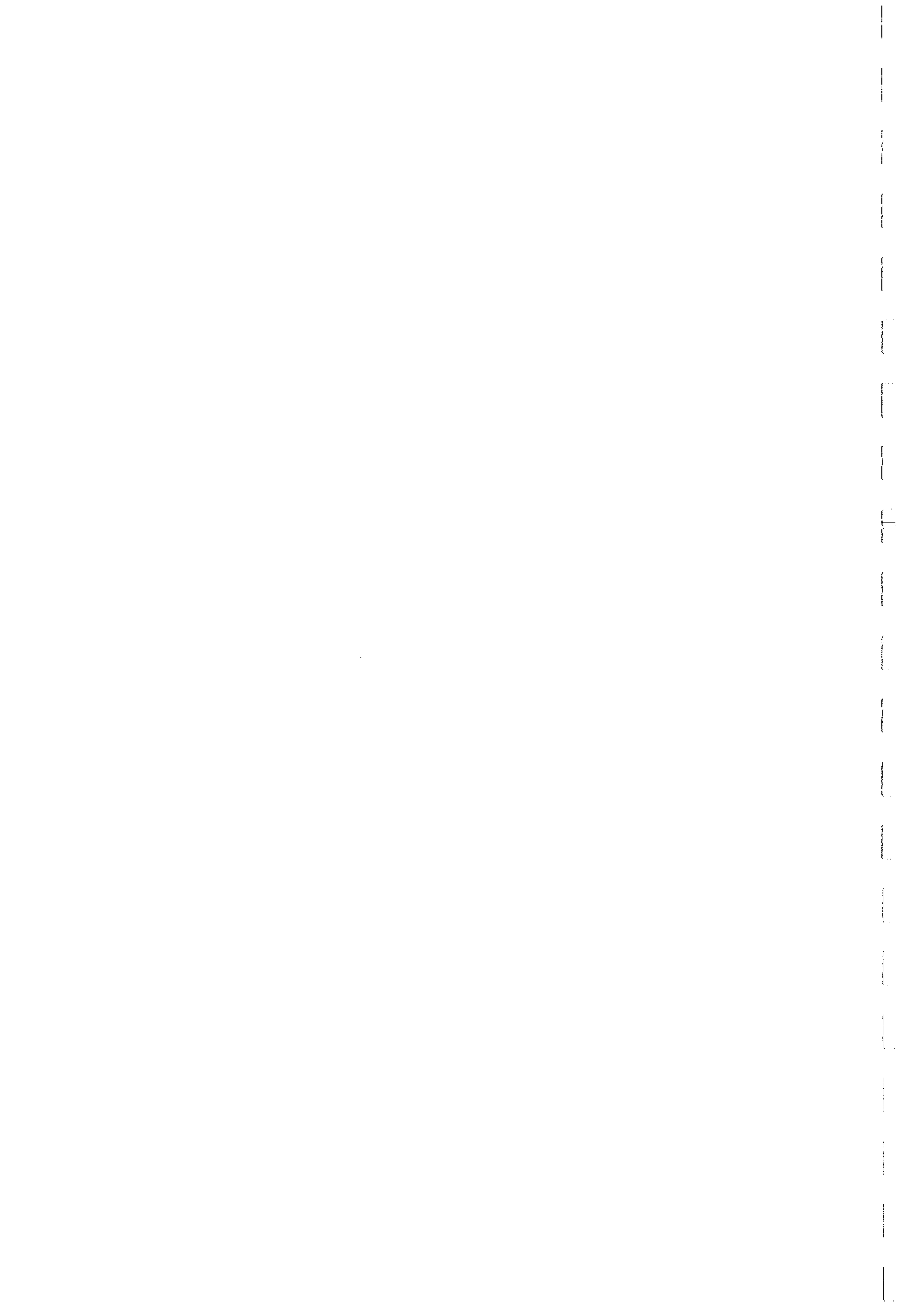
▭ Département

● Nombre de salariés

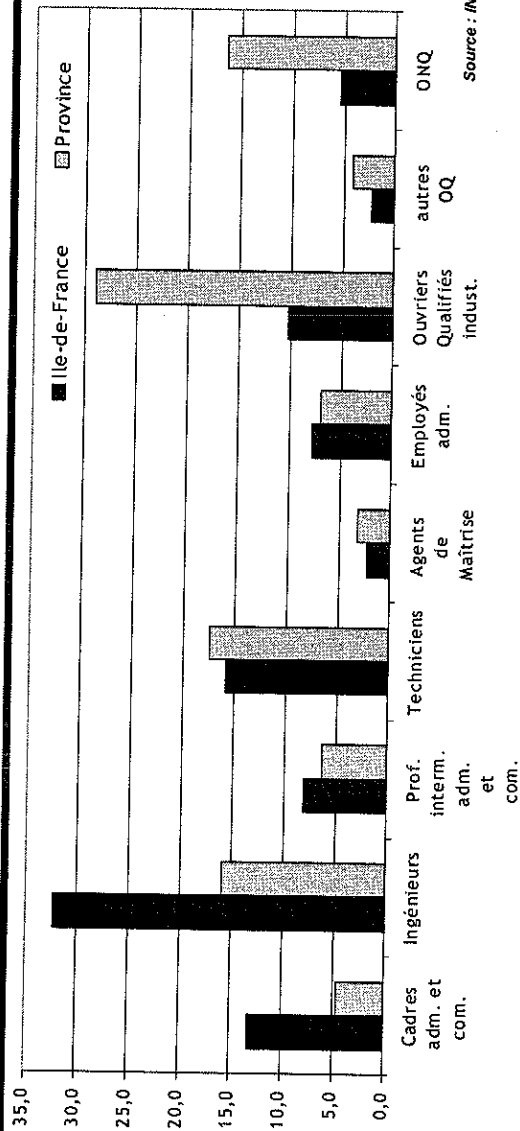
3 000

Source : GARP / UNEDIC

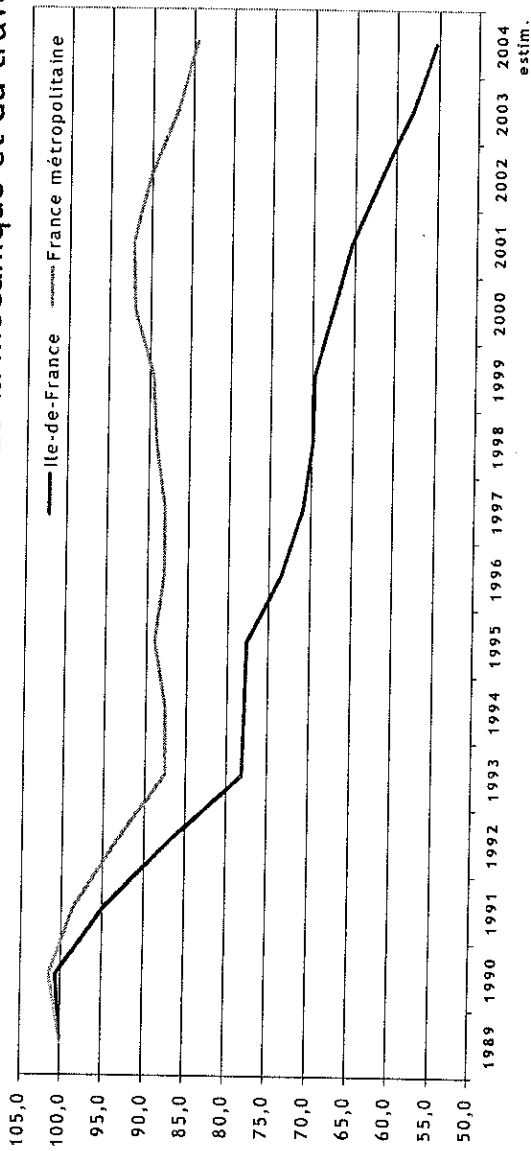
Traitement : DRTEFP

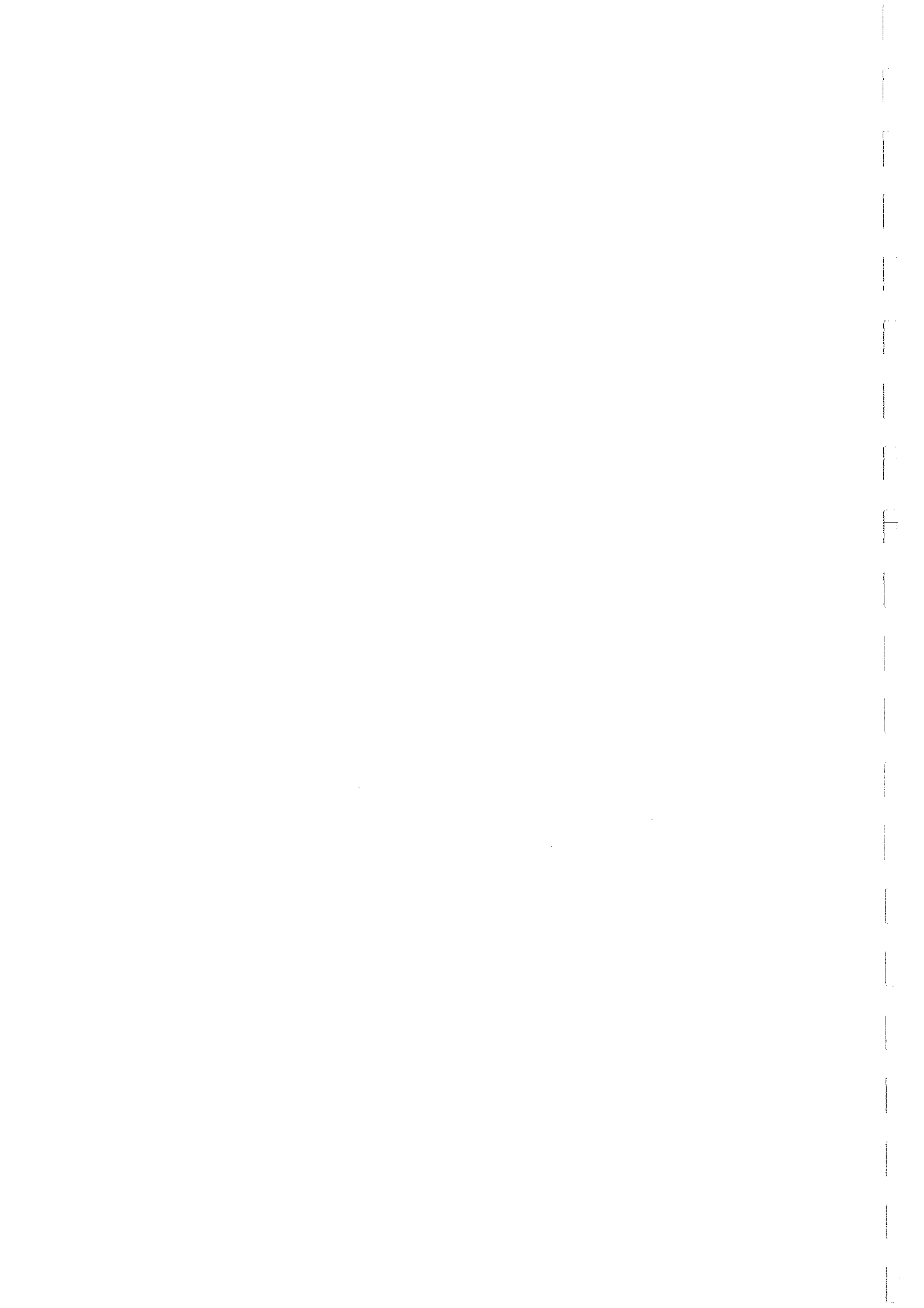


Répartition des salariés des industries électriques et électroniques selon les principales catégories professionnelles



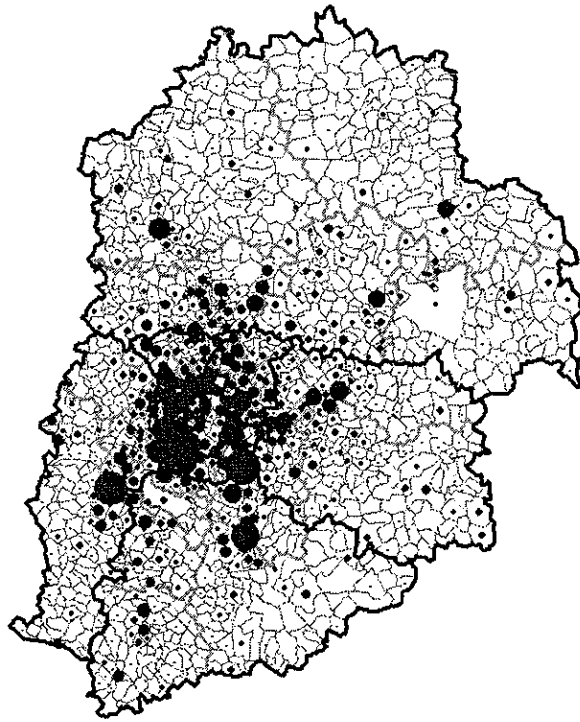
Evolution des effectifs salariés sans les industries de la mécanique et du travail des métaux





LOCALISATION DES SALAIRES EN 2004

E2 - Industries de biens d'équipement mécaniques
F5 - Transformation des métaux

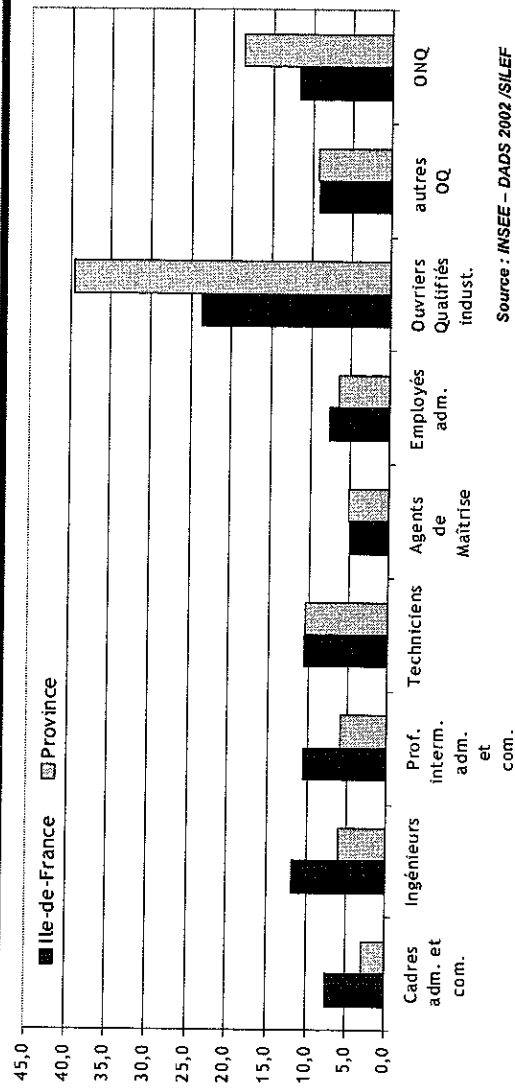


Source : GARP / UNEDIC
Traitement : DRTEPP

□ Département
● Nombre de salariés
1 000

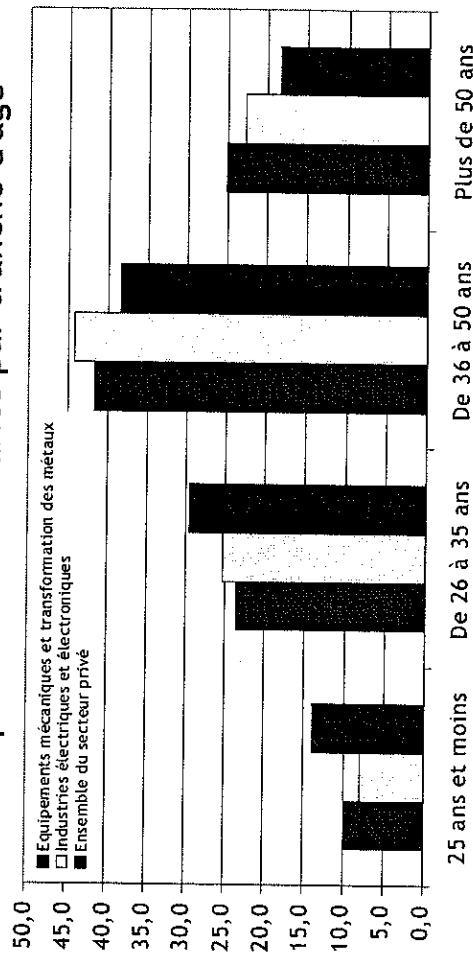


Répartition des salariés des industries des équipements mécaniques et de la transformation des métaux selon les principales catégories professionnelles

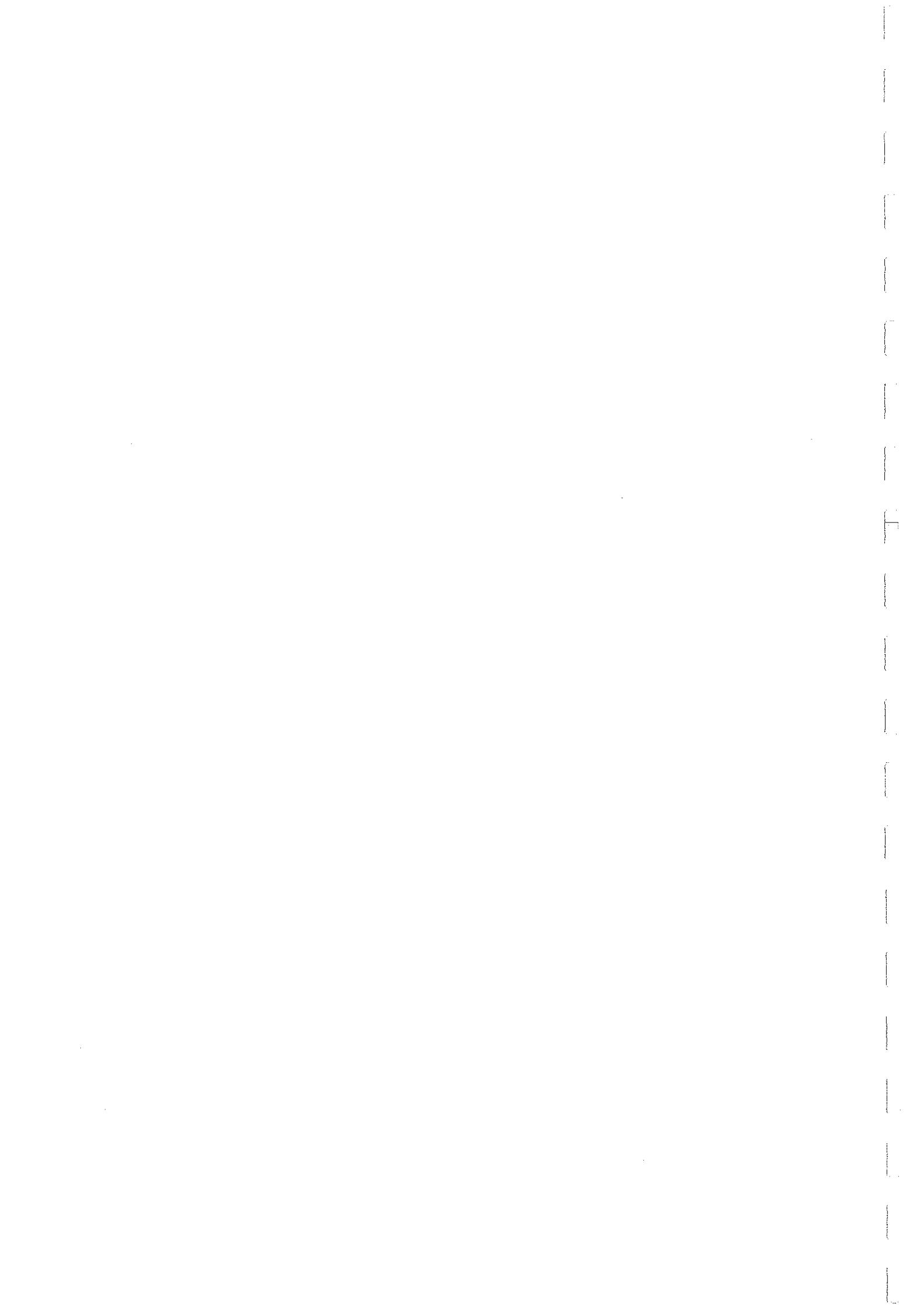


Source : INSEE - DADS 2002 / SILEF

Répartition des salariés par tranche d'âge



Source : INSEE et DARES, DADS 2002 / SILEF



Les techniciens

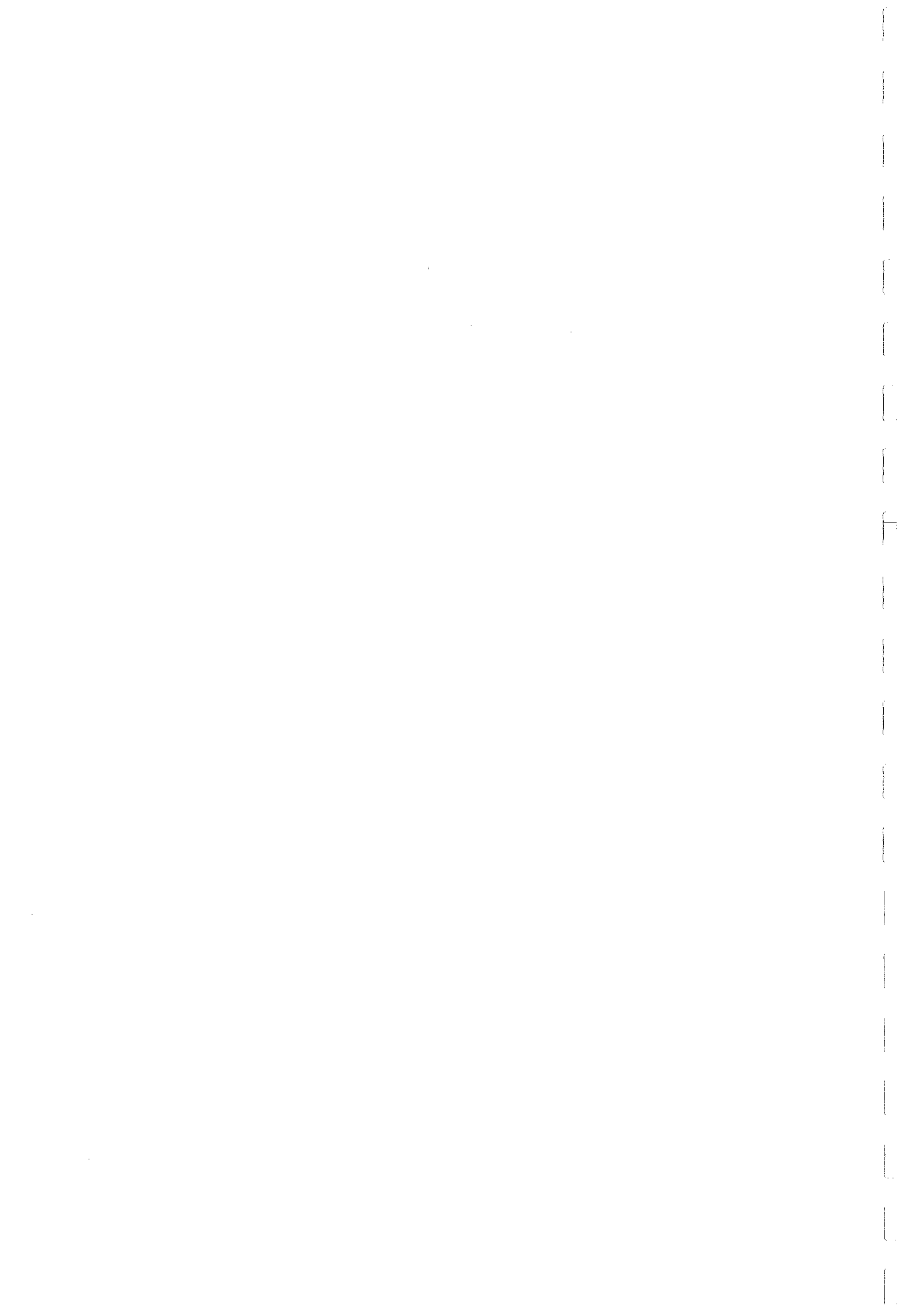
(électricité, électronique, mécanique)

- Un poids de l'Ile-de-France encore supérieur à 20 %, mais qui s'amenuise
- Une population un peu plus jeune qu'en province
Des jeunes un peu moins souvent diplômés du supérieur
- Des mouvements d'entrée/sortie des établissements très importants, du fait notamment des transferts
- Des évolutions de la demande d'emploi contrastées
Des tensions sur le marché du travail qui restent modérées

Les ouvriers

(électricité, électronique, enlèvement de métal)

- 10 % environ des effectifs nationaux, en baisse sensible tendancielle
- Une population légèrement plus âgée qu'en province et moins diplômée, notamment chez les jeunes
- Des mouvements d'entrée/sortie des établissements élevés chez les ONQ, moins importants chez les OQ, mais avec des démissions assez nombreuses
- Une baisse très marquée de la demande d'emploi
Des difficultés de recrutement variables selon les métiers



ANNEXE 3

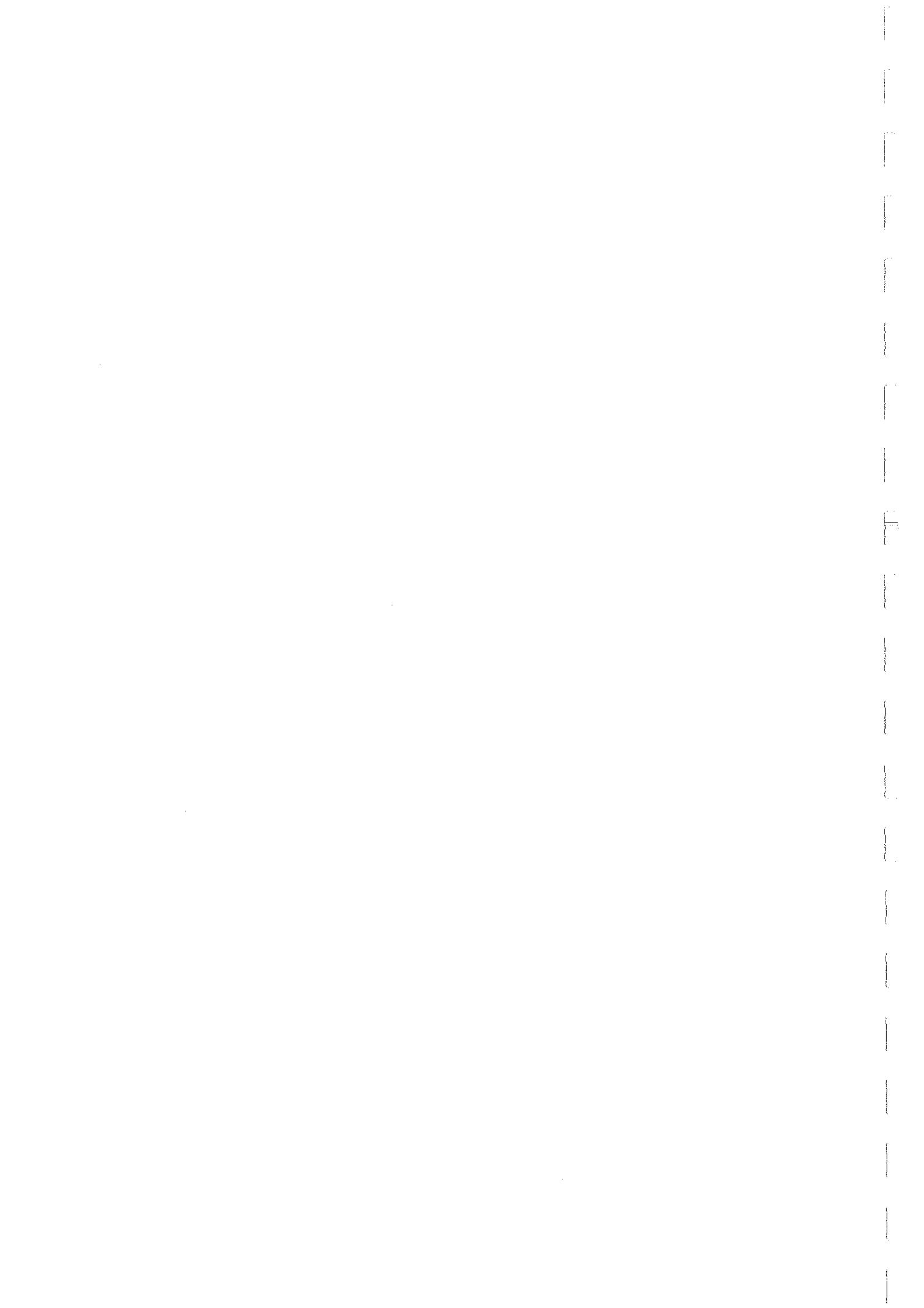
**Complément au groupe sur l'évolution du marché du travail
en Ile-de-France**

LE SECTEUR « SANTE, ACTION SOCIALE » AIDE A DOMICILE

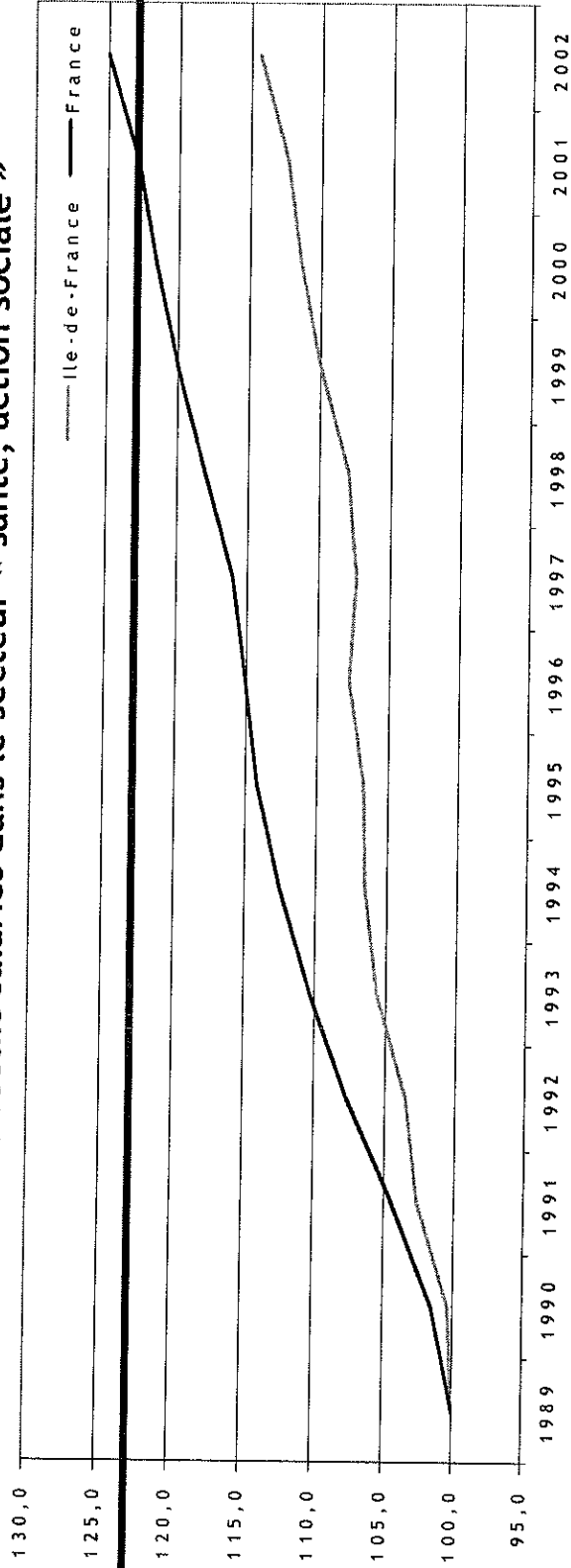
**PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE
L'EMPLOI**



Resultats du groupe de travail du CRIES

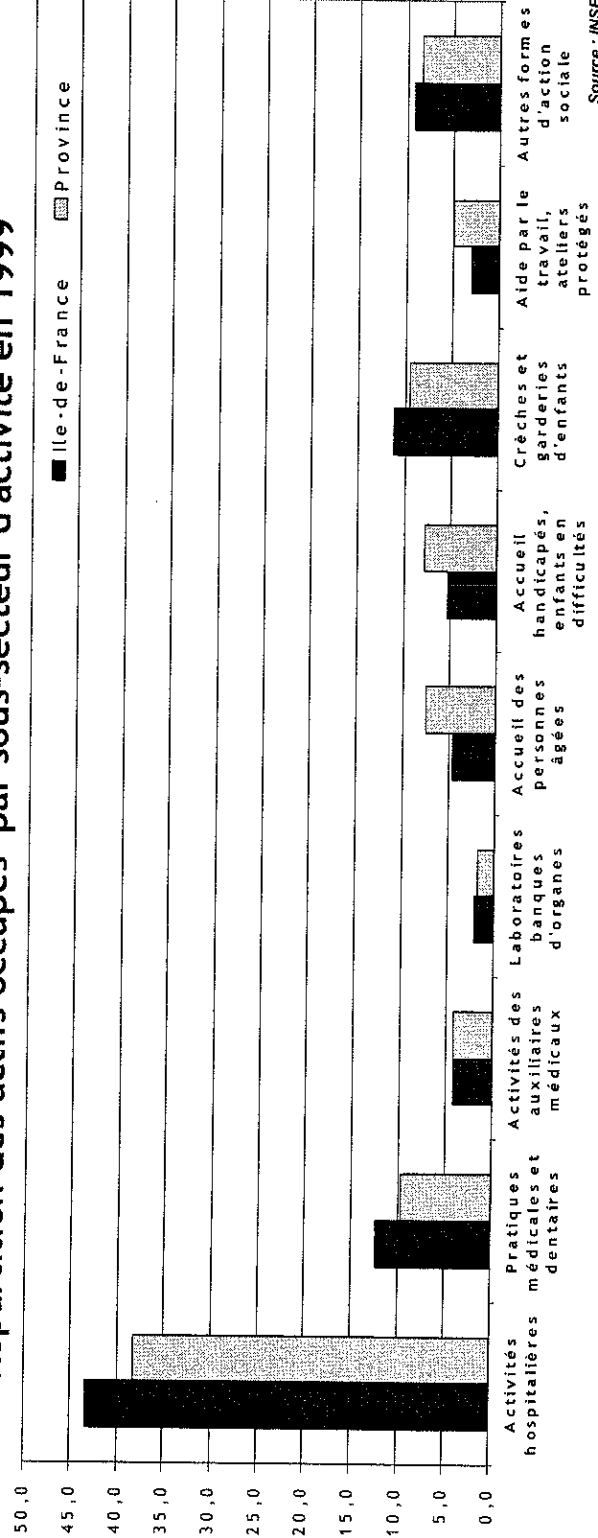


Evolution des effectifs salariés dans le secteur « santé, action sociale »



Source : INSEE - UNEDIC 2003/2004

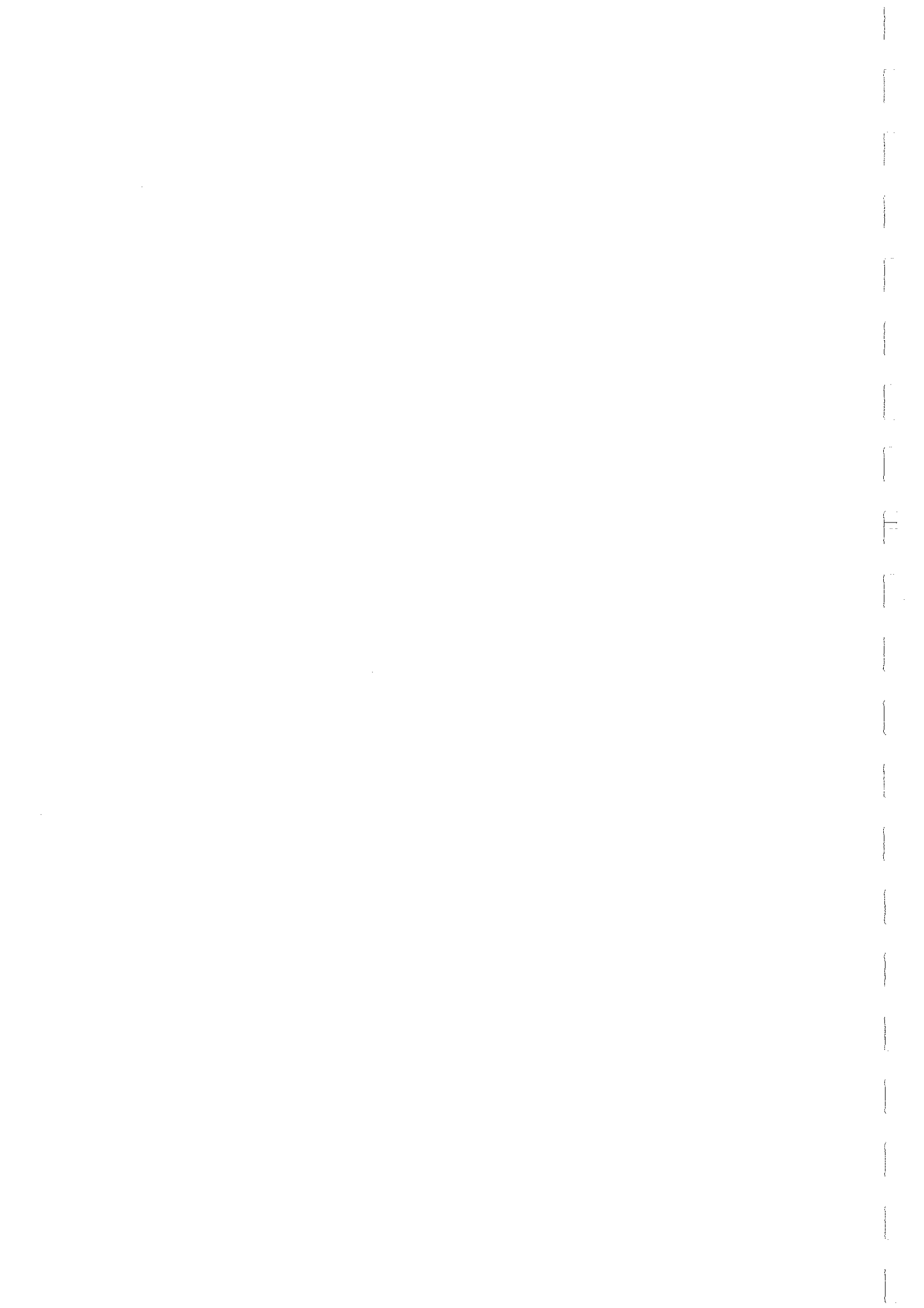
Répartition des actifs occupés par sous-secteur d'activité en 1999



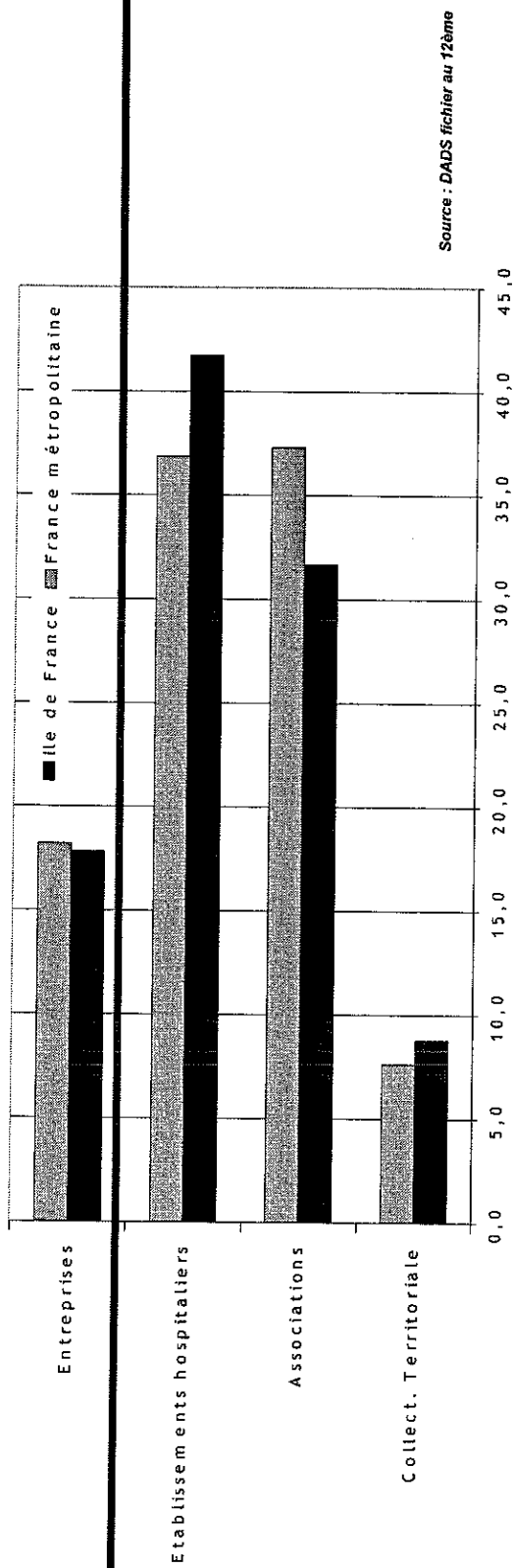
Source : INSEE - RP 1999

Groupe de travail sur l'emploi et le marché du travail en Ile-de-France - 24 novembre 2005

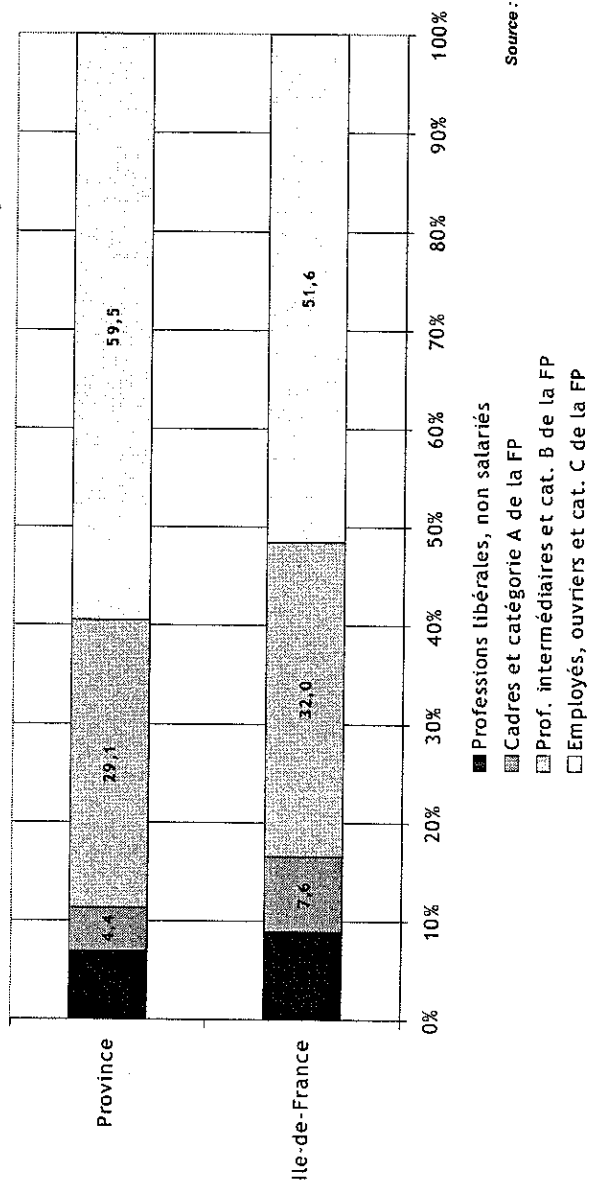


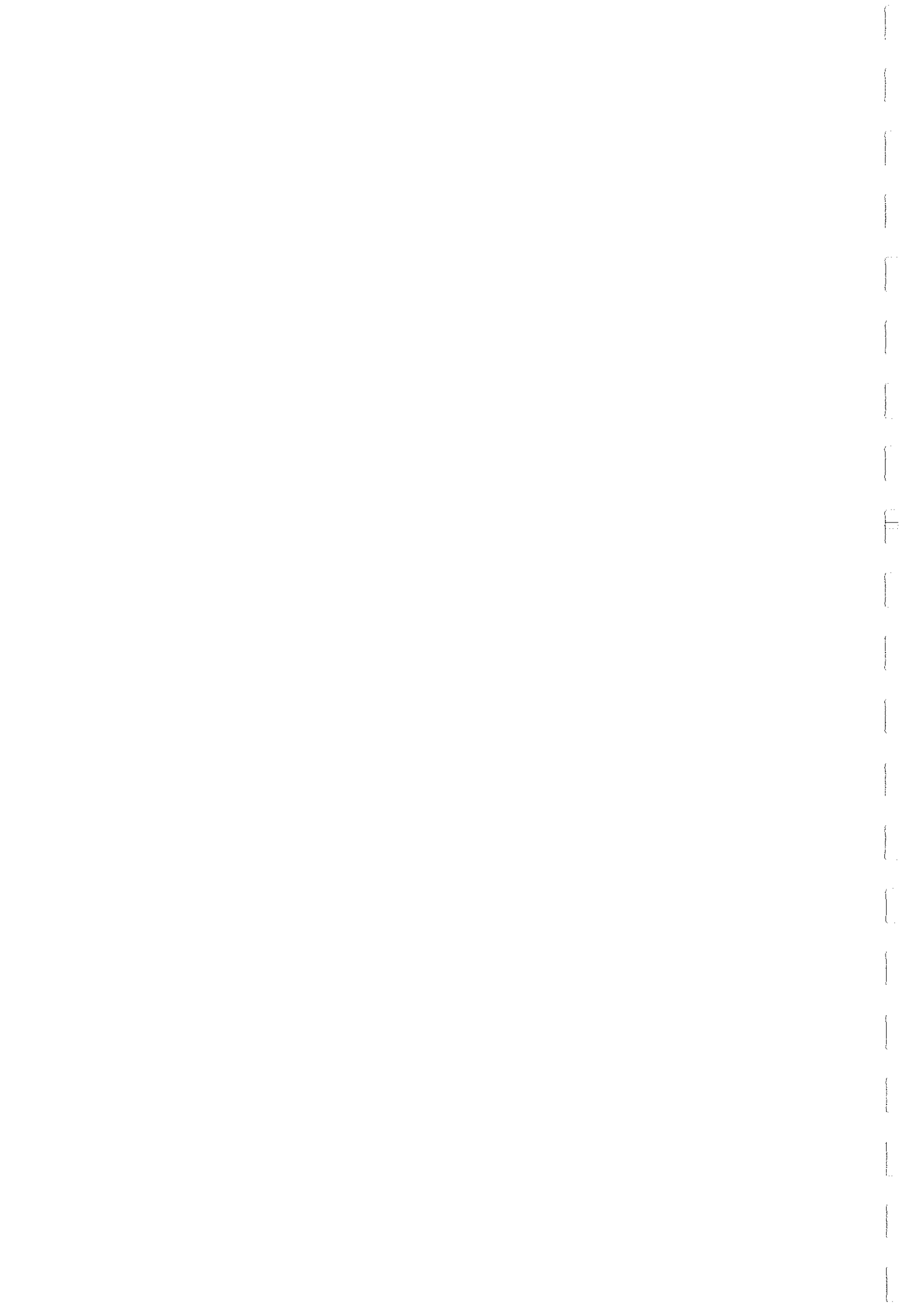


Répartition des salariés du secteur « santé, action sociale » selon le statut de l'employeur à fin 2002

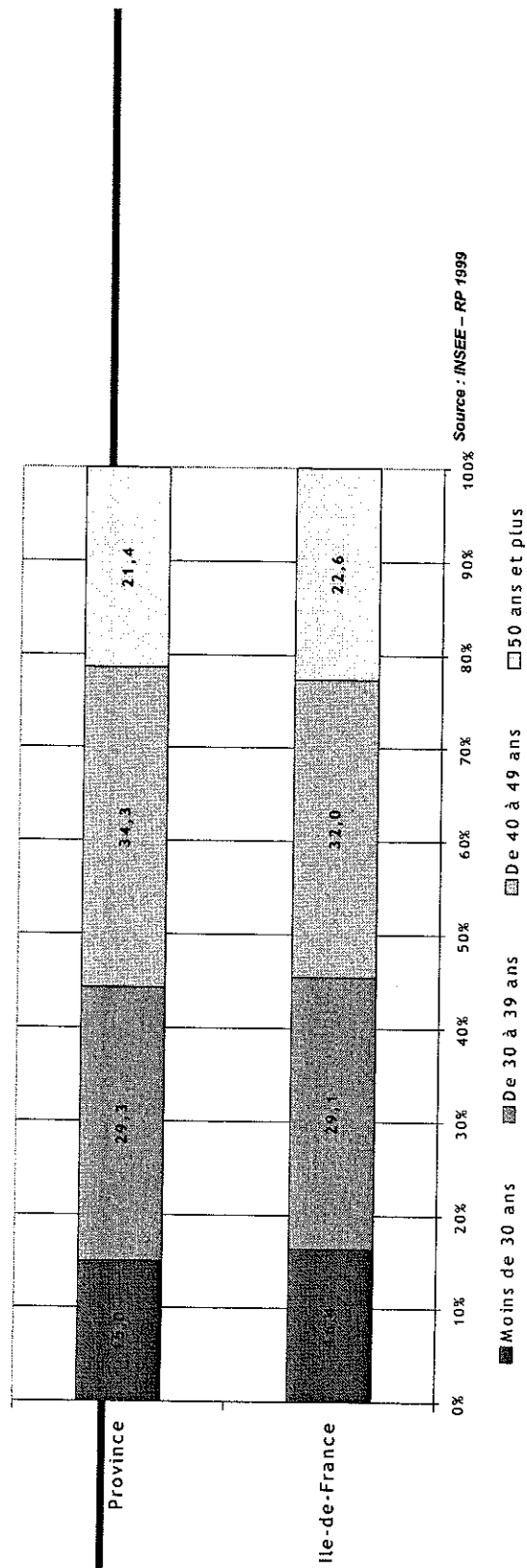


Répartition des actifs occupés par grande catégorie socio professionnelle

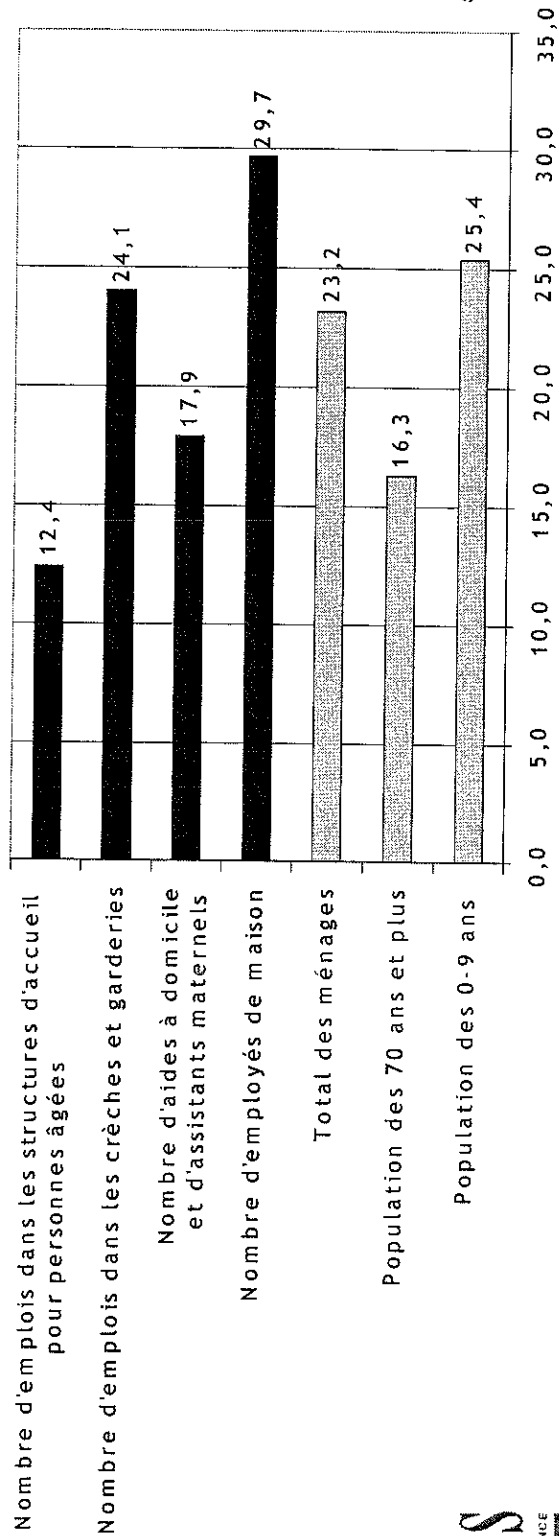


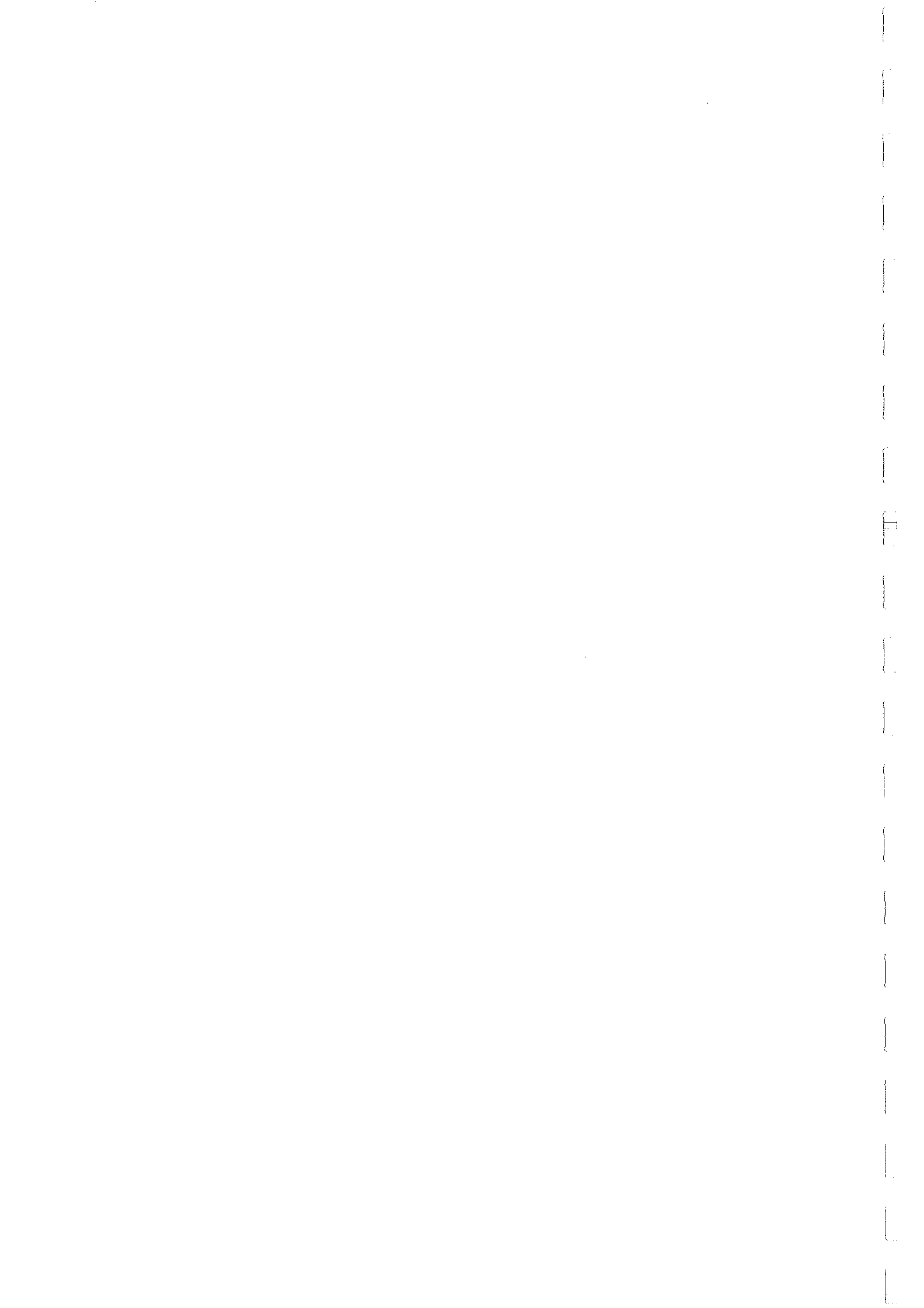


Répartition des actifs occupés du secteur "santé, action sociale" par tranche d'âge

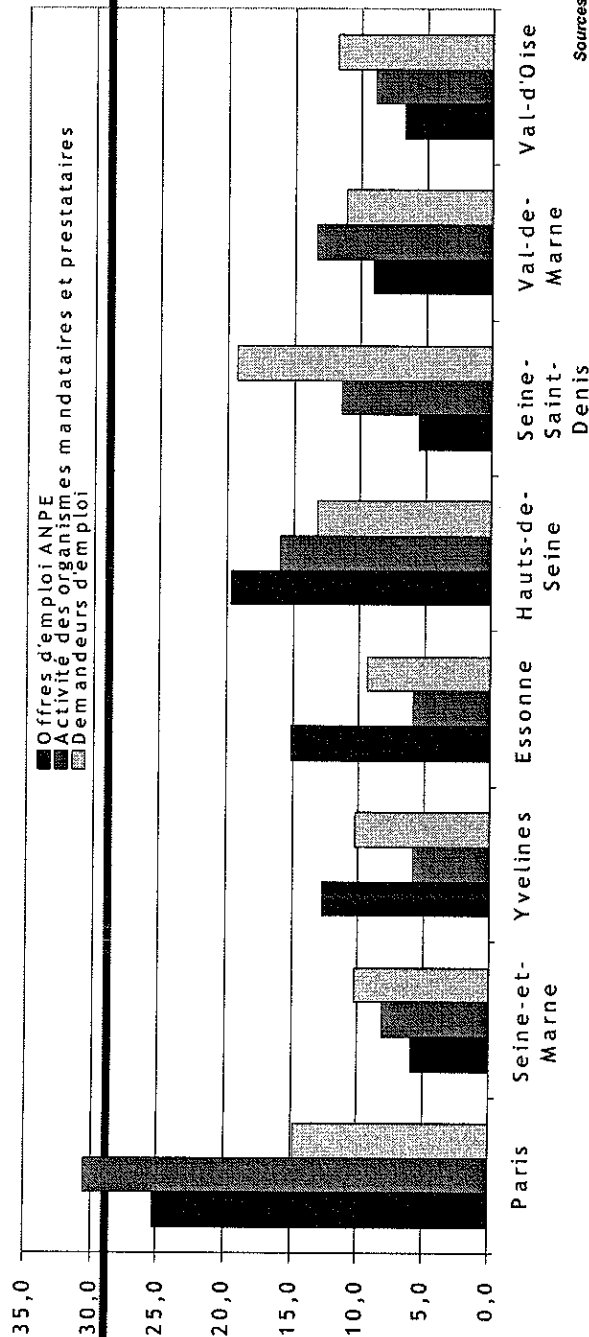


Ratios Ile-de-France/Province



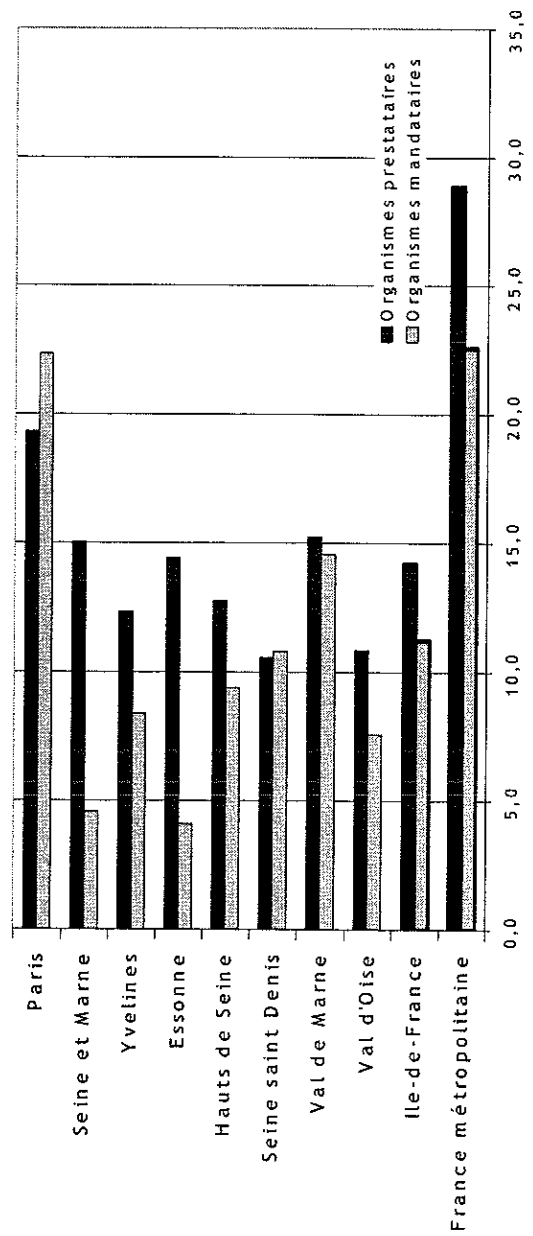


Répartition départementale de l'offre et de la demande d'emploi



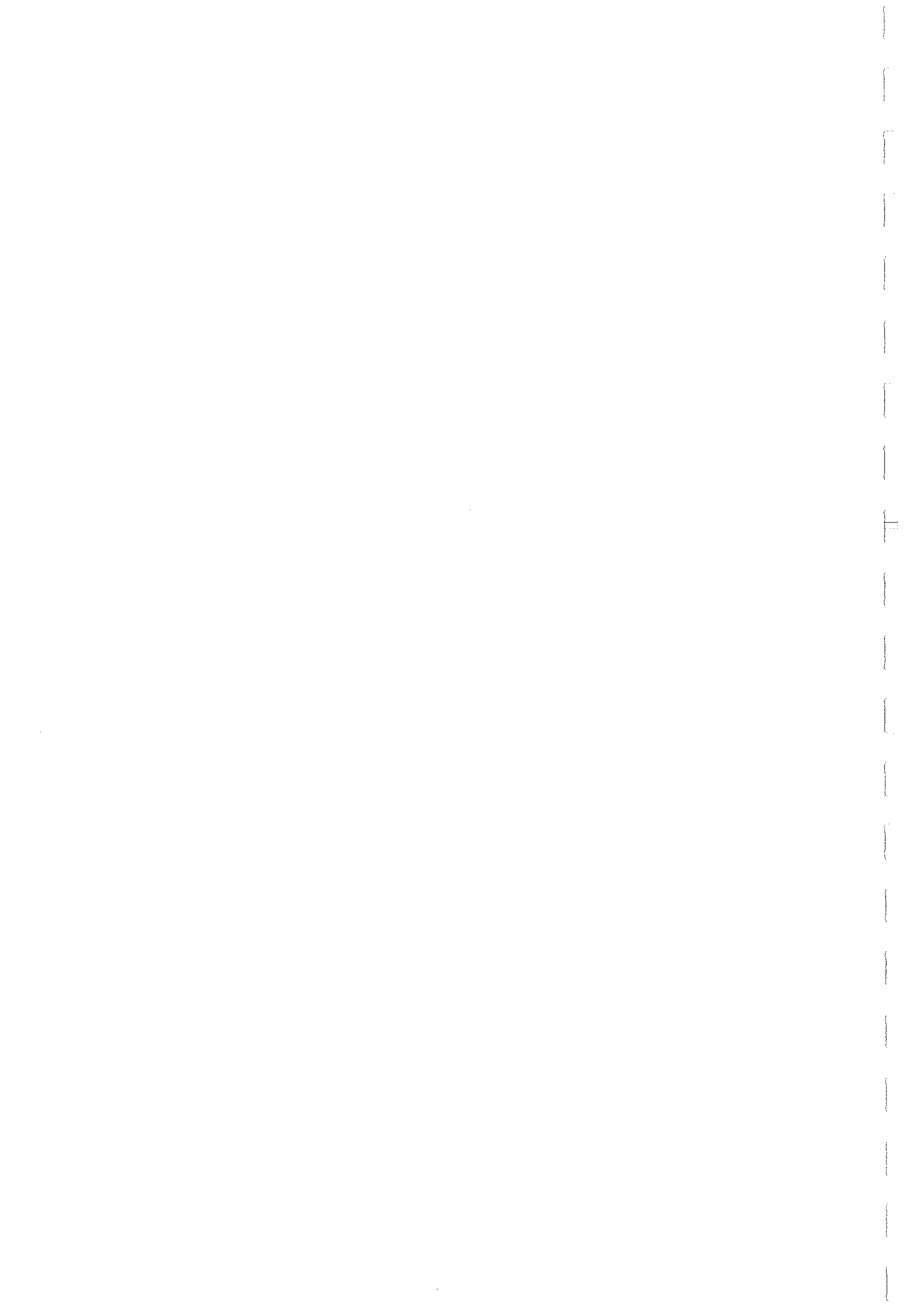
Sources : DRASSIF, DARES-ANPE

Nombre moyen de salariés travaillant dans le cadre des organismes mandataires et des organismes prestataires pour 10 000 habitants



Sources : Insee, DARES, 2005





ANNEXE 4

**Complément au groupe sur l'évolution du marché du travail
en Ile-de-France**

LE CONSEIL ET ASSISTANCE

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI



Résultats du groupe de travail du CRIES

Définition du champ

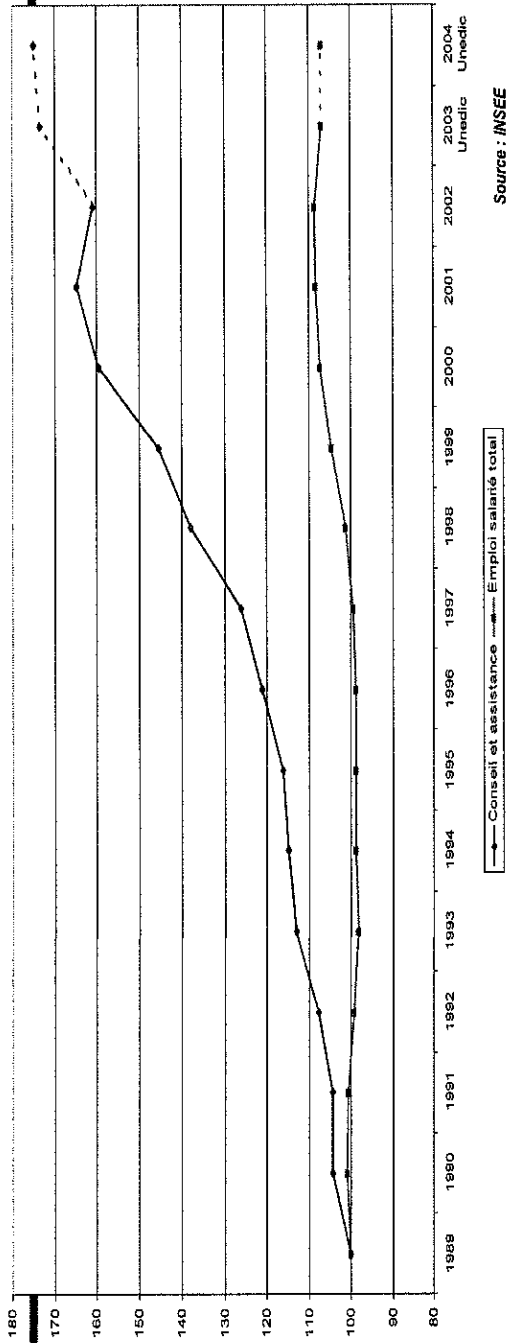
- Activités informatiques (code N21)
- Services professionnels (code N22)
- Administration d'entreprises (code N23)
- Publicité et études de marché (code N24)
- Architecture et ingénierie (code N25)

Utilisations de la nomenclature

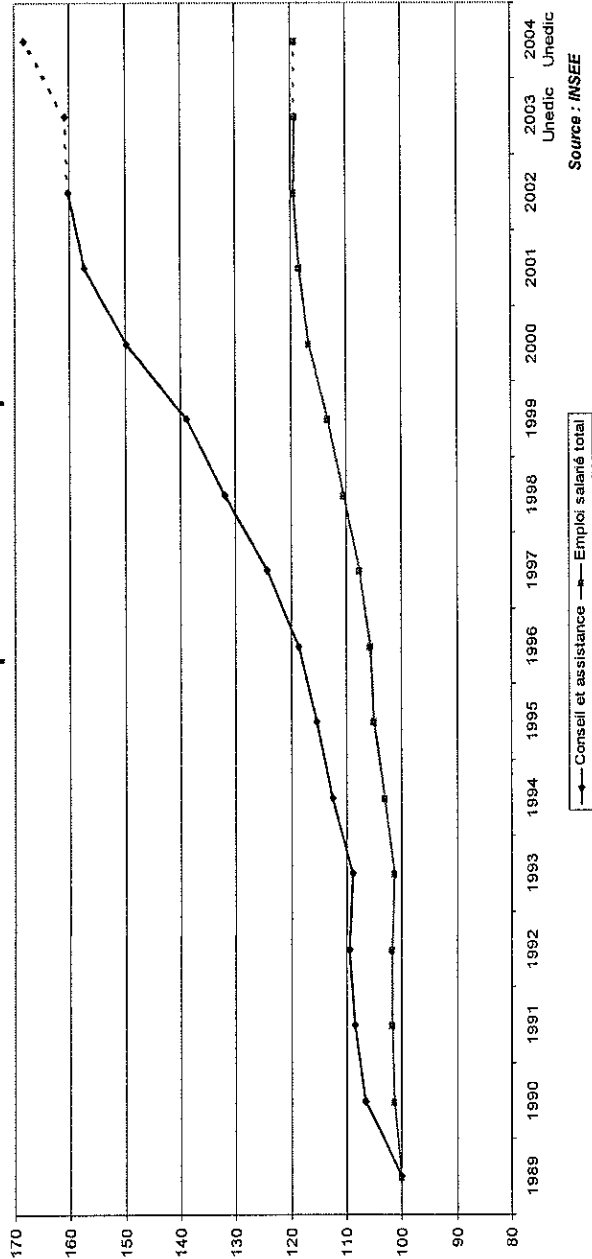
- Recouvre non seulement les établissements de conseil au sens classique, mais également les établissements spécialisés des entreprises industrielles (informatique, ingénierie...)
- Ces établissements concerneraient en tout environ 40000 salariés, sans compter les effectifs des grands groupes du secteur tertiaire
- Changement de nomenclature en 1993 : passage de la NAP à la NAF

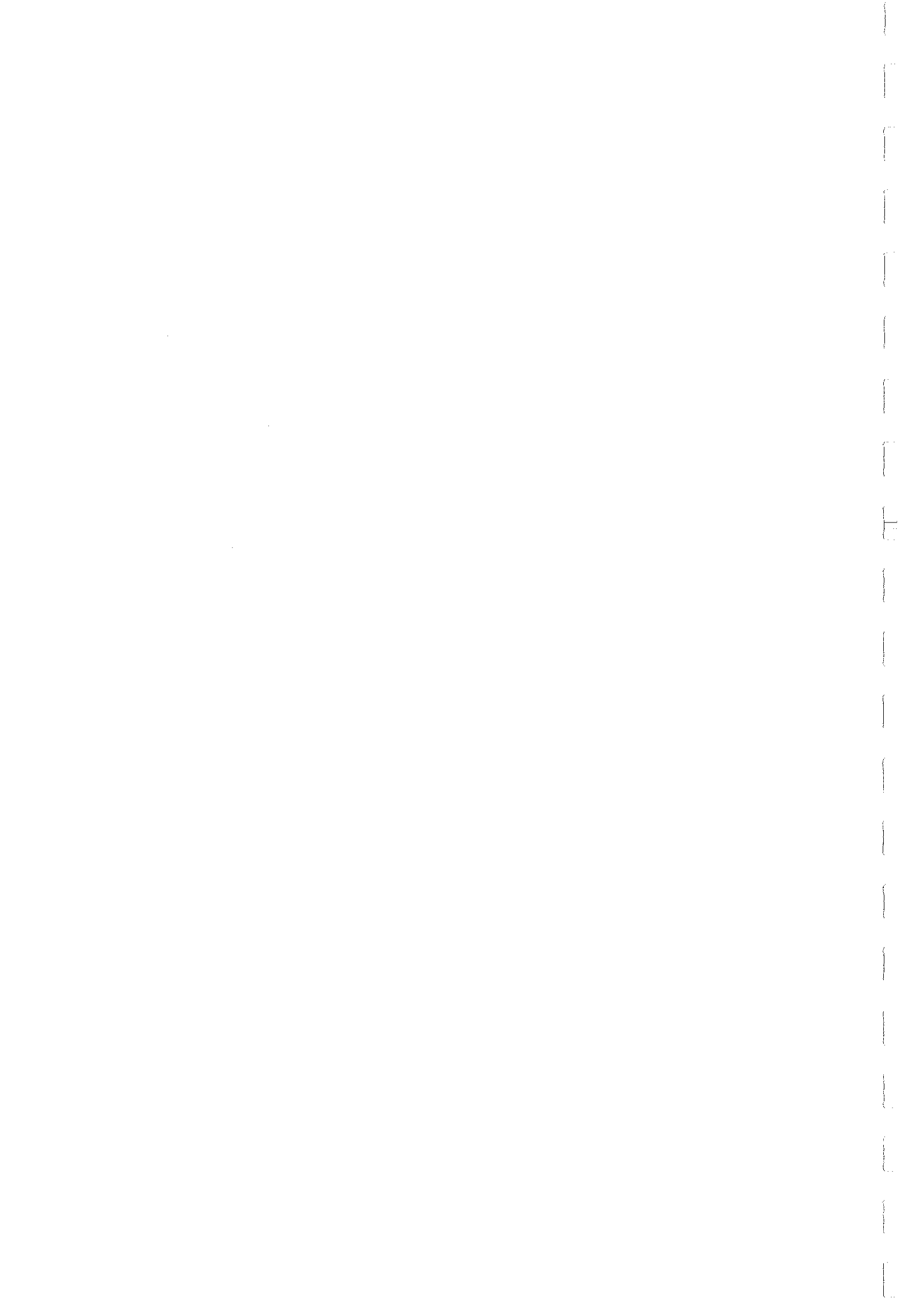


Evolution de l'emploi salarié en Ile-de-France



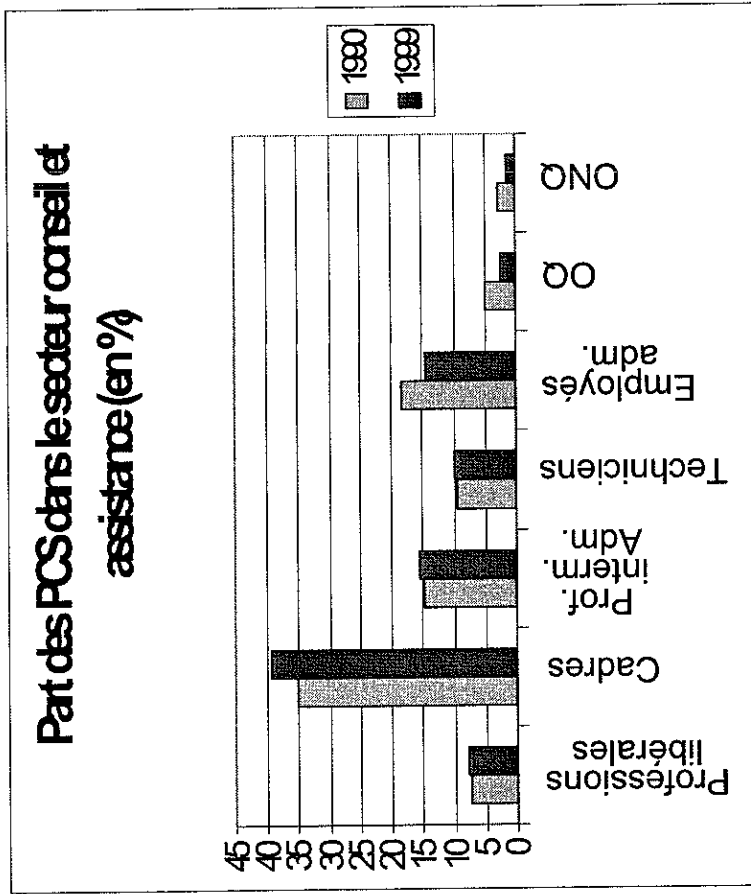
Evolution de l'emploi salarié en province



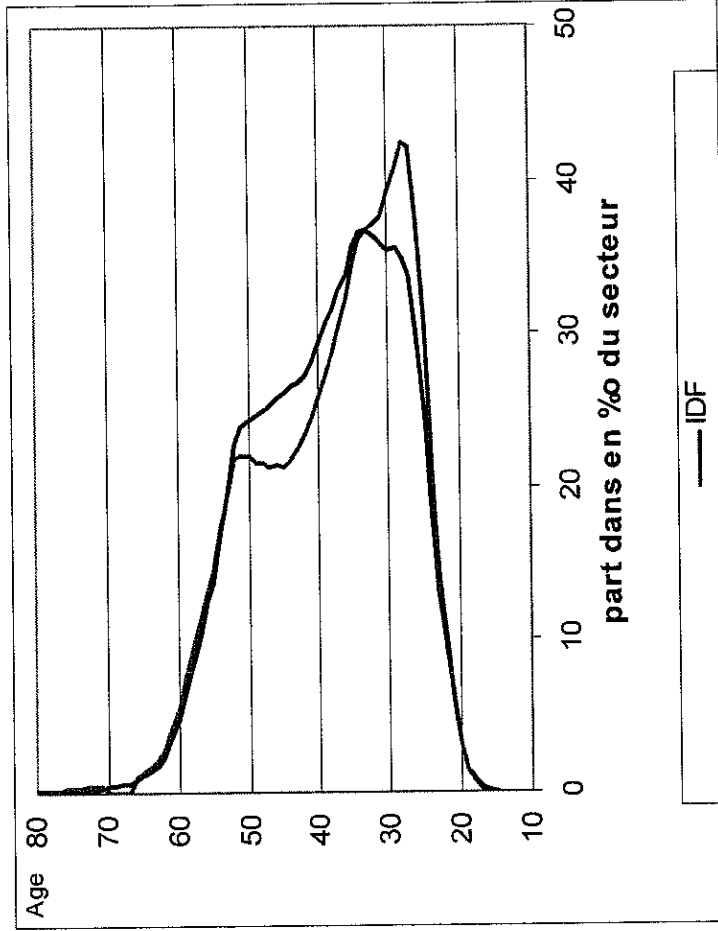


Surqualification des franciliens,
avec prédominance des cadres

Pyramide des âges en 1999

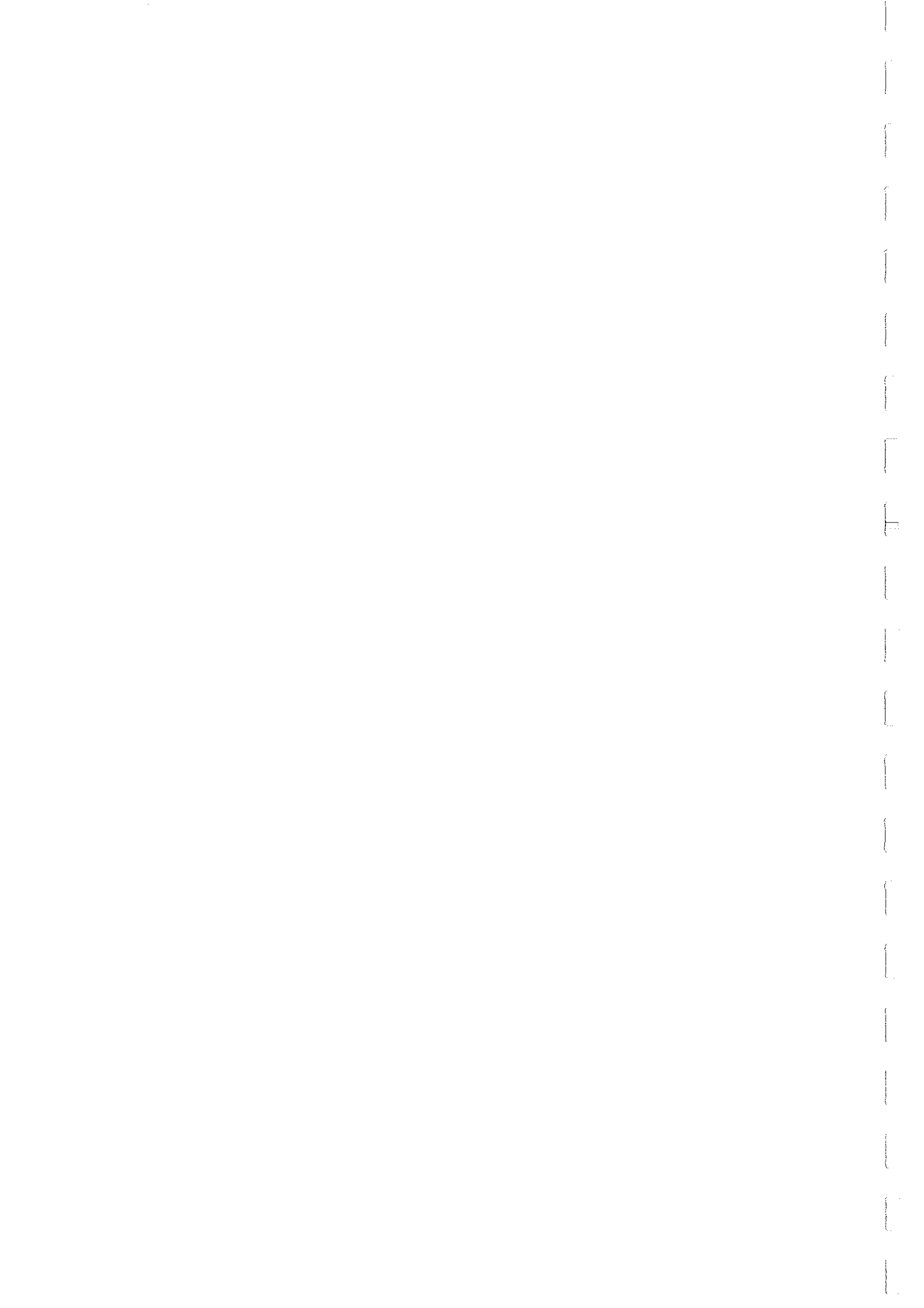


Source : INSEE - RP90 et 99

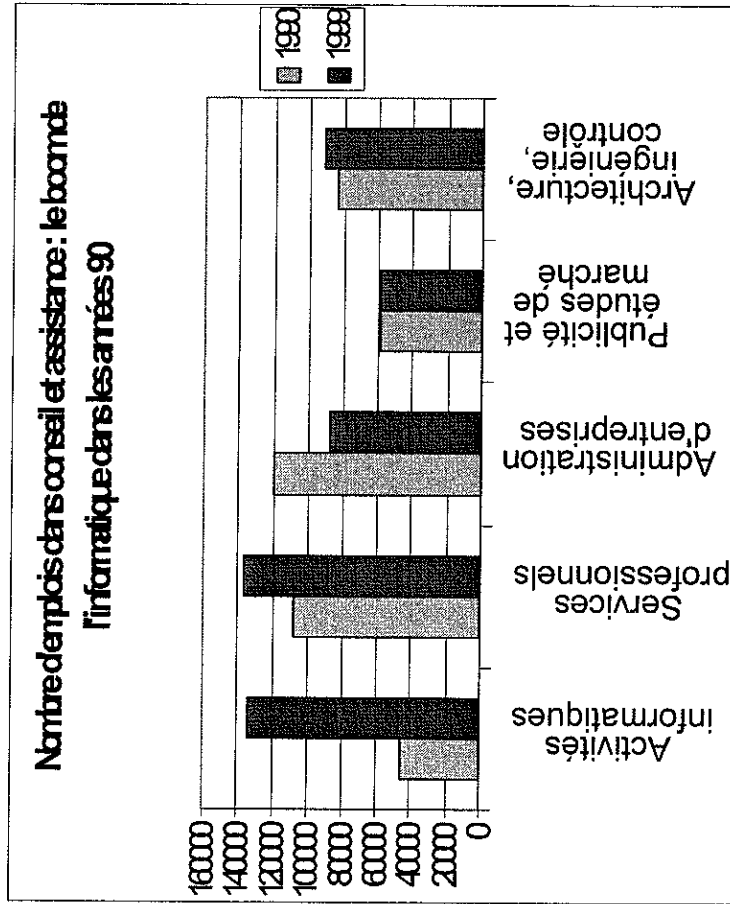


Source : INSEE - RP99



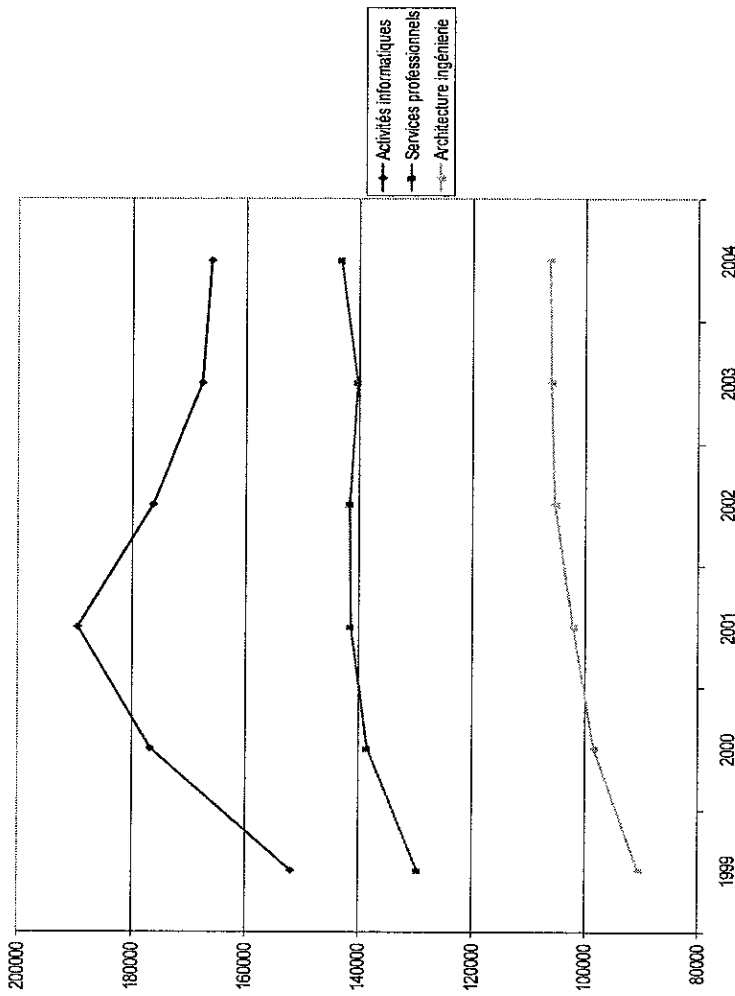


Explosion de l'informatique et des NTIC dans les années 90



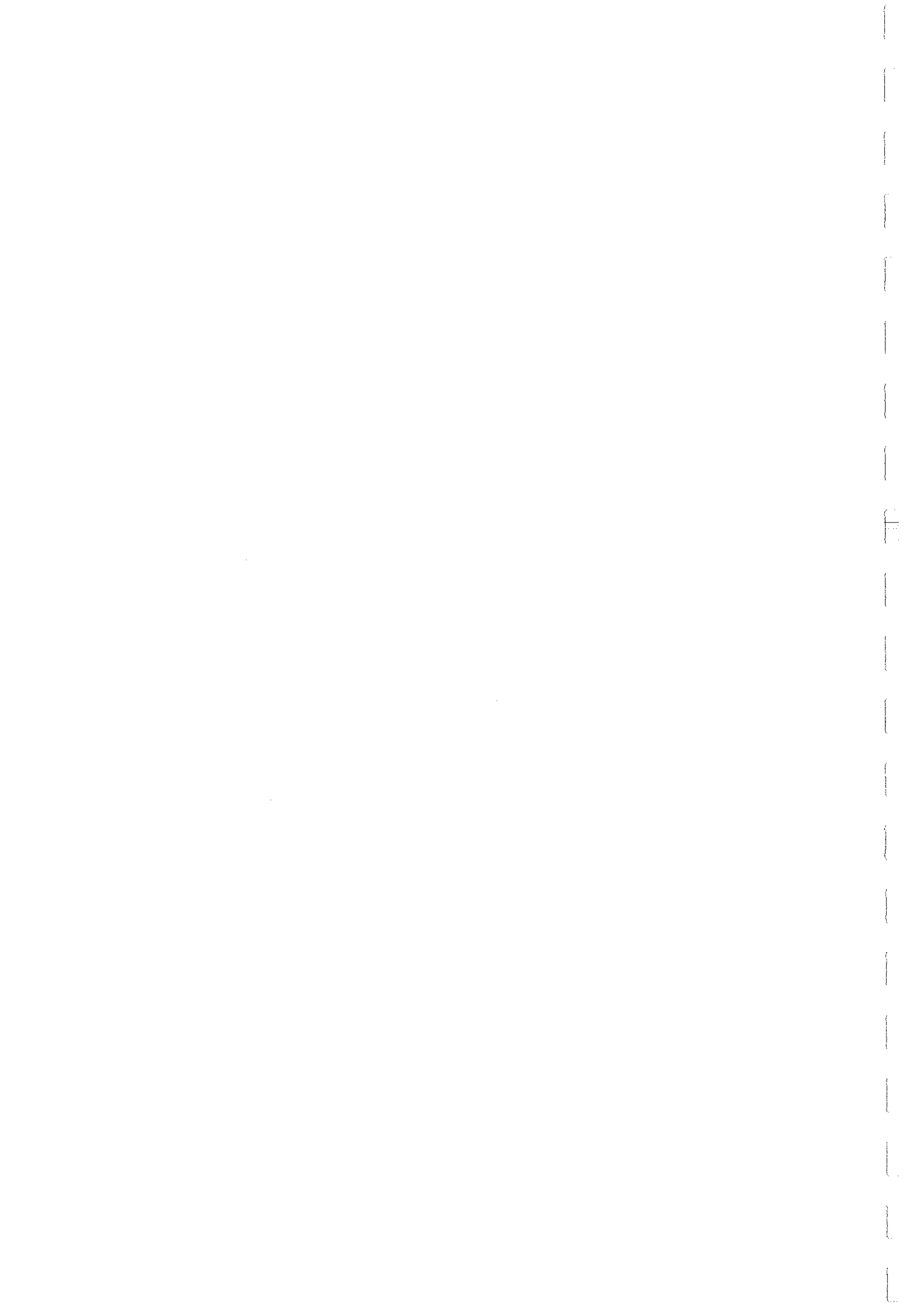
Source : INSEE - RP90 et 99

Evolution des principaux sous-secteurs de conseil et assistance en Ile-de-France

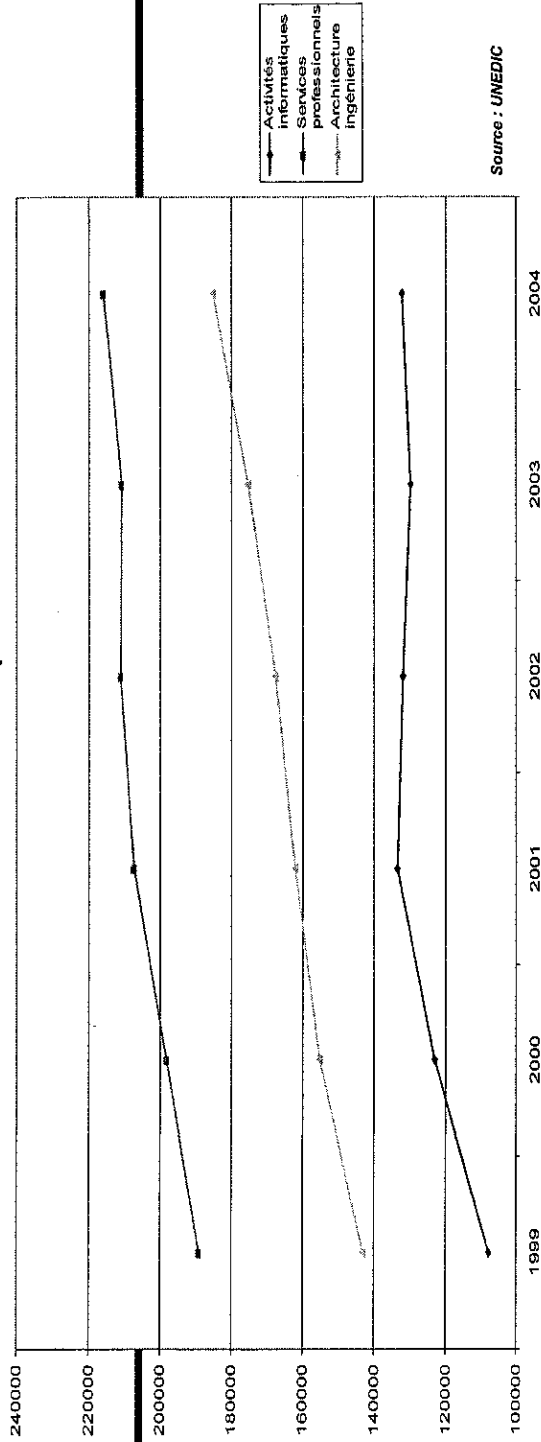


Source : UNEDIC



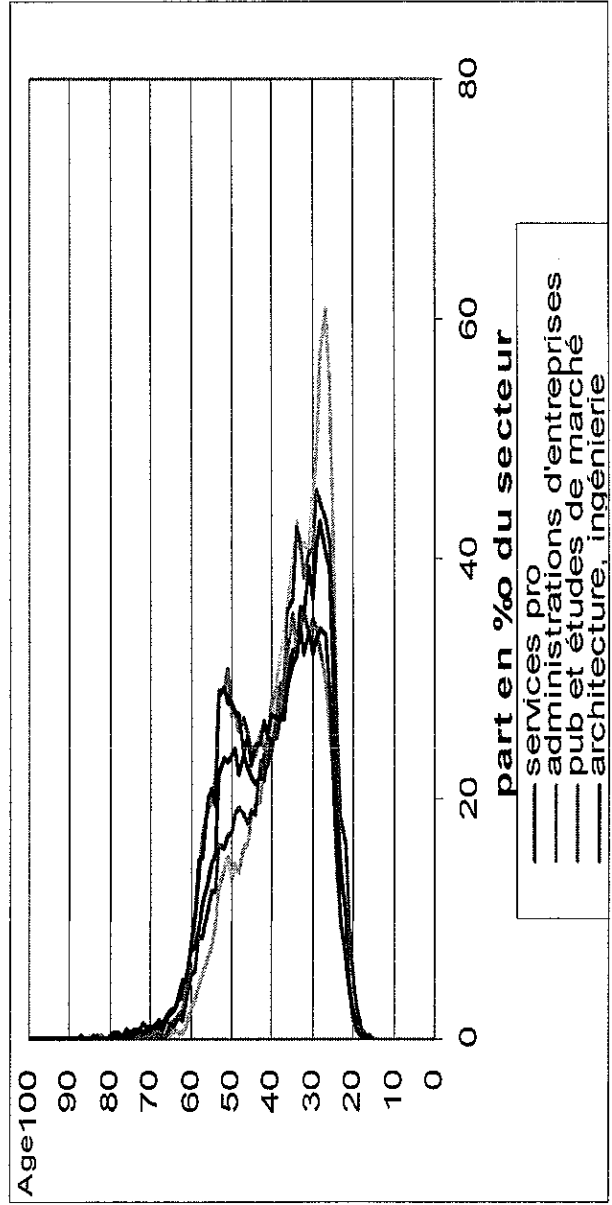


Evolution des principaux sous-secteurs de conseil et assistance en province

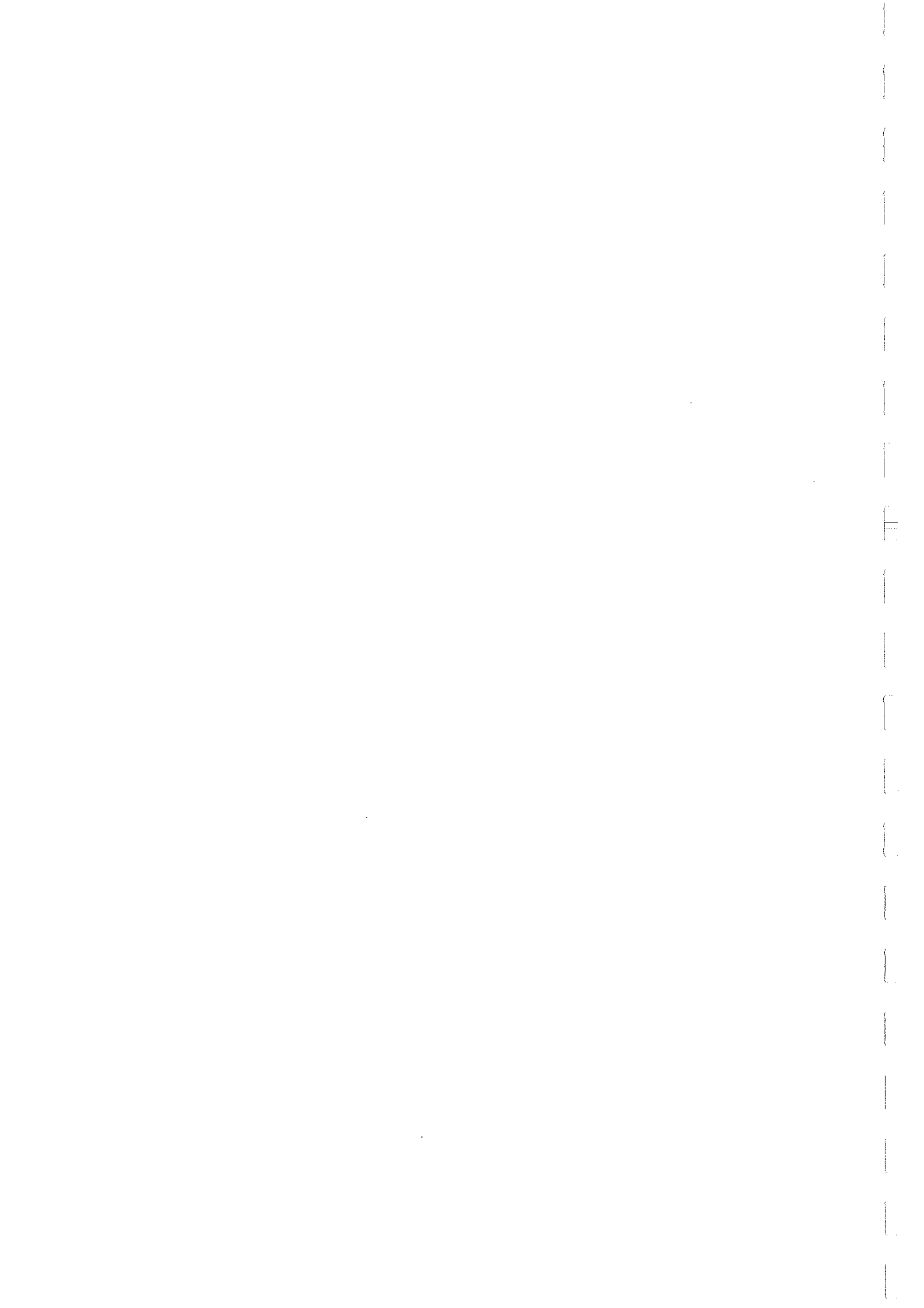


Source : UNEDIC

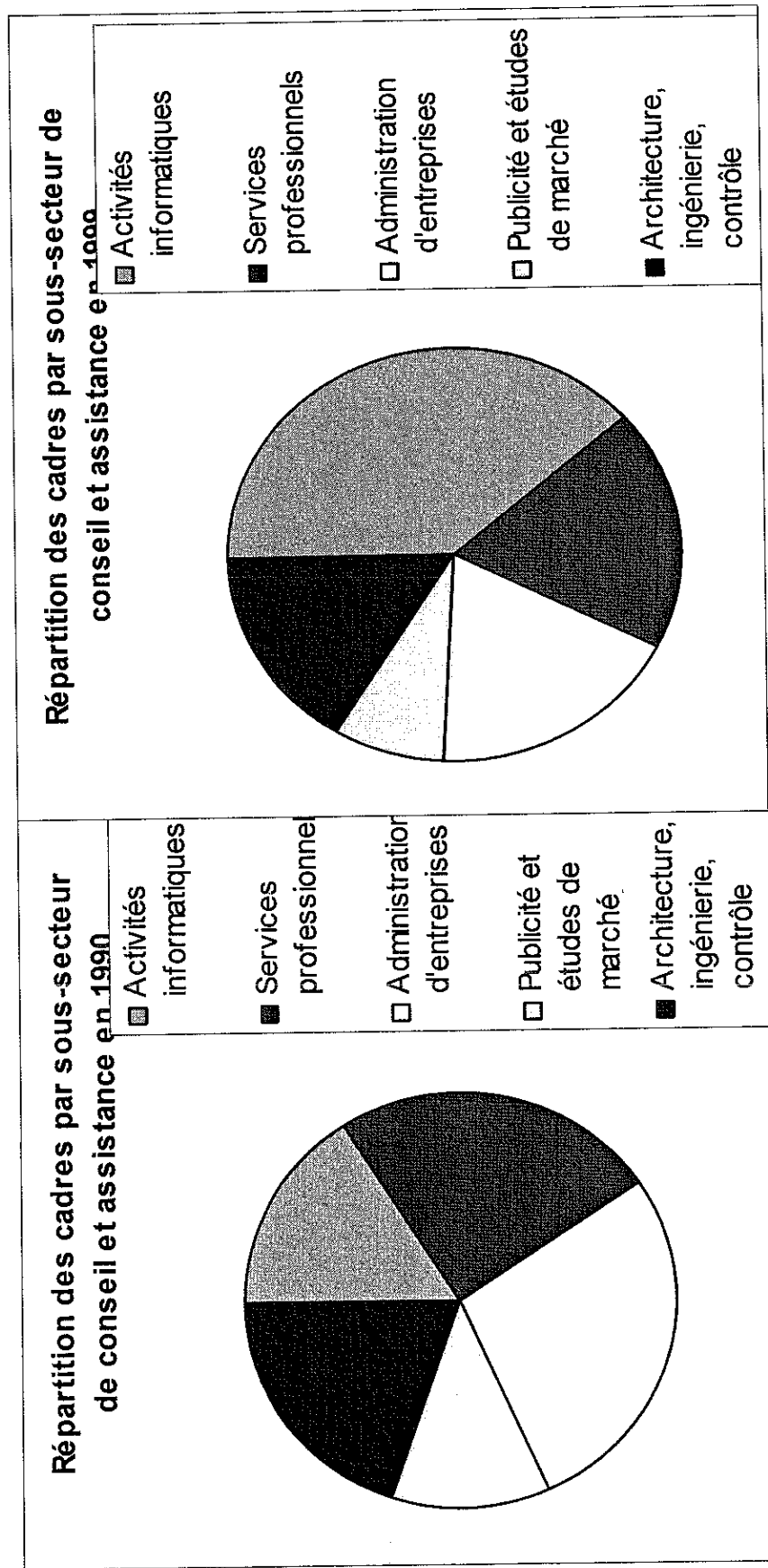
Structure par âge dans les sous-secteurs de conseil et assistance

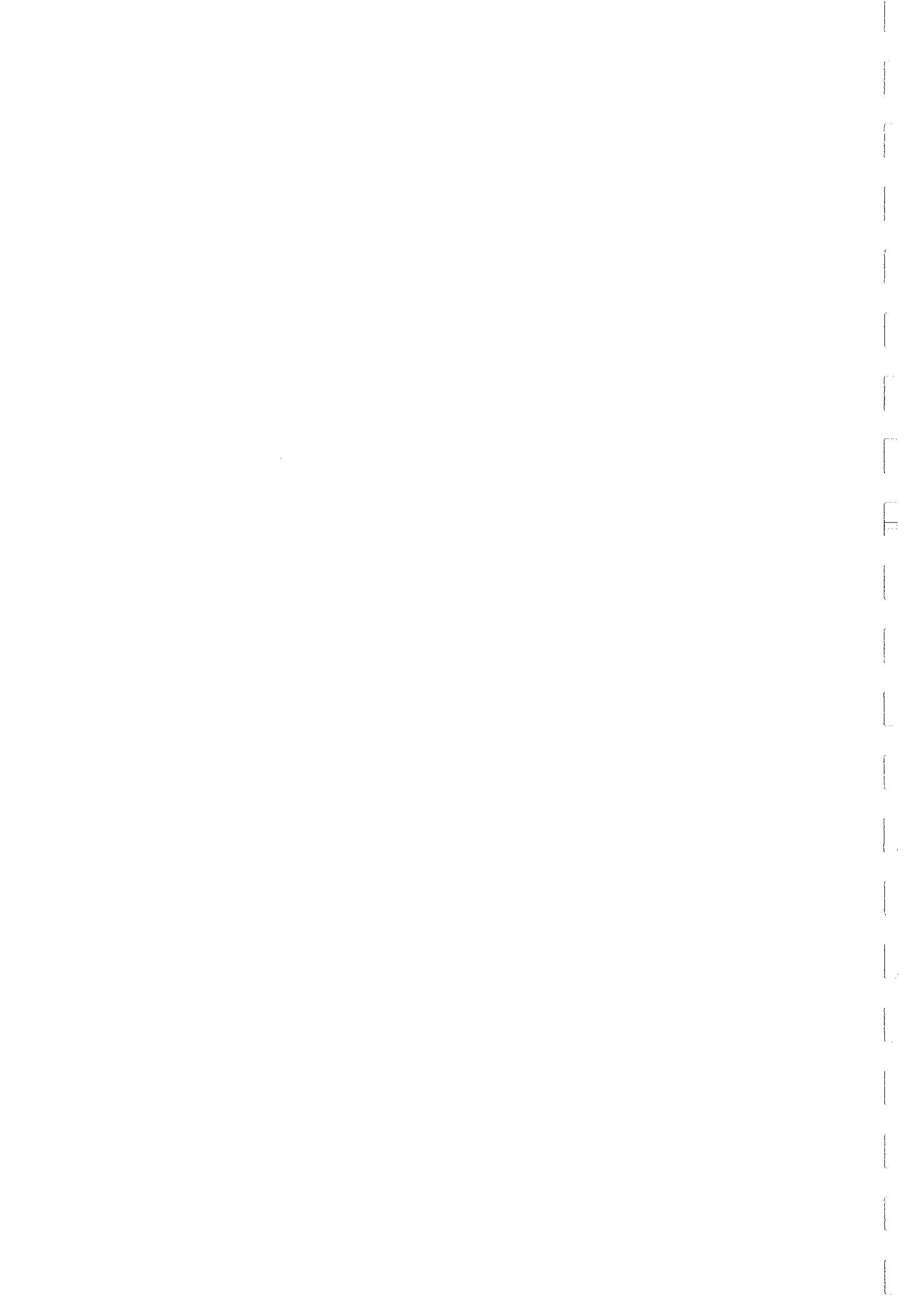


Source : INSEE - RP99



Un transfert de compétences au détriment des administrations d'entreprises





Approche métiers : cinq familles professionnelles retenues

Des métiers qui ne recourent pas forcément les activités considérées

- Informaticiens (M0)
- Cadres administratifs comptables et financiers (L5)
- Professionnels du droit (P3)
- Personnels d'études et de recherche (N0)
- Cadres du BTP (B7)

Famille professionnelle	Part des effectifs de la famille dans le sous-secteur	Part de la famille, employée dans conseil et assistance
Informaticiens	54,9 %	42,6 %
Cadres administratifs comptables et financiers	22,9 %	23,7 %
Professionnels du droit	13,4 %	79 %
Etudes et recherche	14,8 %	16,5 %
Cadres du BTP	12,3 %	27,9 %

Source : INSEE - DARES



Quelques résultats issus du kit...

Informaticiens :

- famille la plus touchée par la crise de 2002, nombre de chômeurs multiplié par 4
- demande d'emploi très largement supérieure aux offres ANPE, notamment pour les niveaux élevés de diplôme
- indicateurs plus optimistes pour l'année 2004

Personnels d'étude et de recherche :

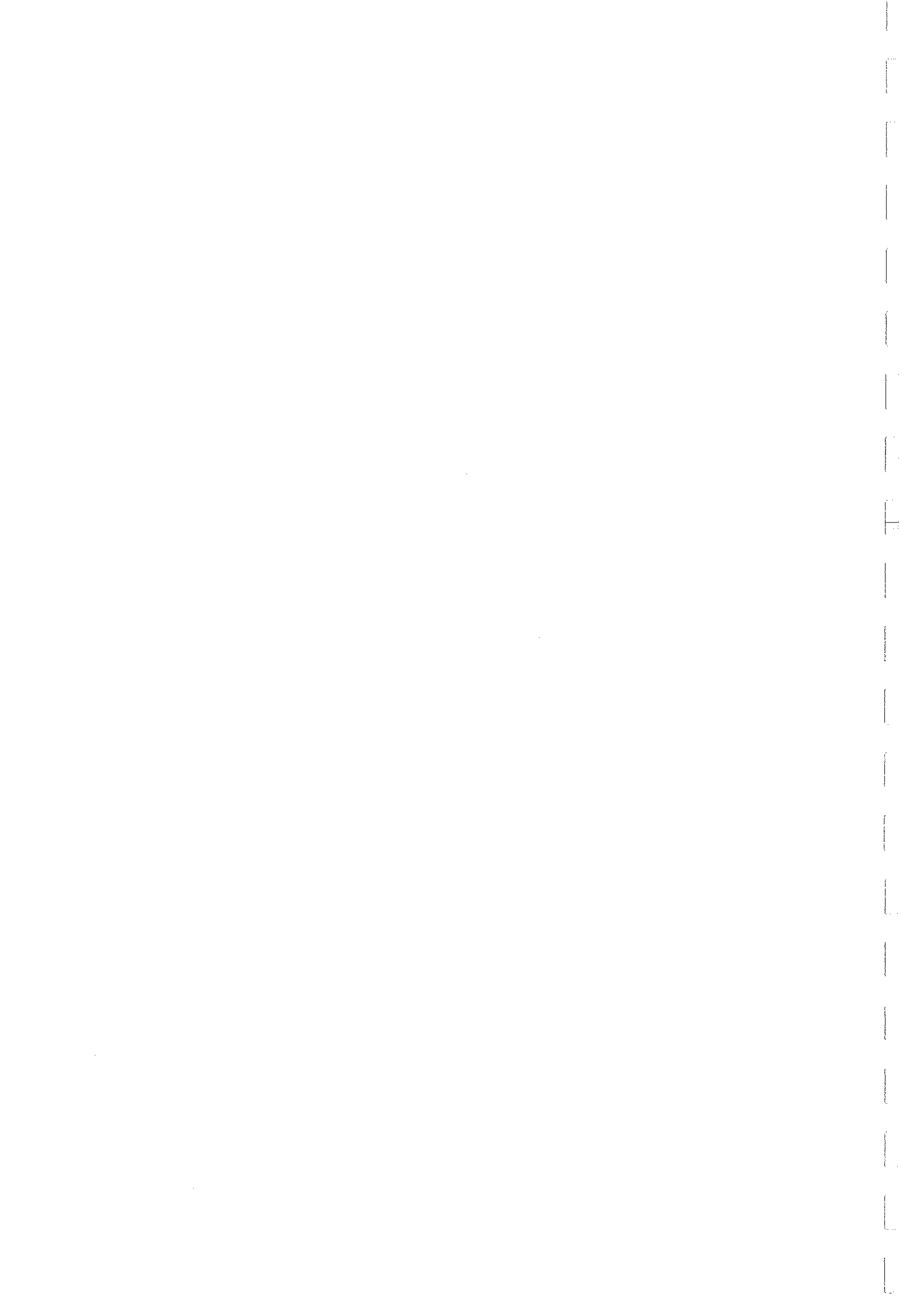
- depuis 1990, les emplois franciliens migrent vers la province (même les jeunes)
- déplacement par corollaire du bagage technique et des compétences

Cadres du BTP :

- famille peu dynamique en terme d'évolution de l'emploi, qualification assez faible pour un métier de cadre
- province davantage favorisée, avec remontée des offres d'emploi depuis 2000, contre une stagnation en IdF

Professionnels du droit :

- taux de demande d'emploi qui reste très élevé depuis 2000
- forme de précarisation, avec la progression des contrats de courte durée au détriment des CDI



ANNEXE 5

CONCLUSION

du groupe sur l'évolution du marché du travail en Ile-de-France

- Un retournement de tendance depuis quelques mois qui relativise le diagnostic pessimiste de l'an dernier
- Le marché du travail francilien sait être réactif grâce à son importance et à son attractivité (cf. les informaticiens)
- Toutefois, l'économie francilienne a créé, depuis 15 ans, moins d'emplois que les régions de province pour des motifs différents selon les secteurs

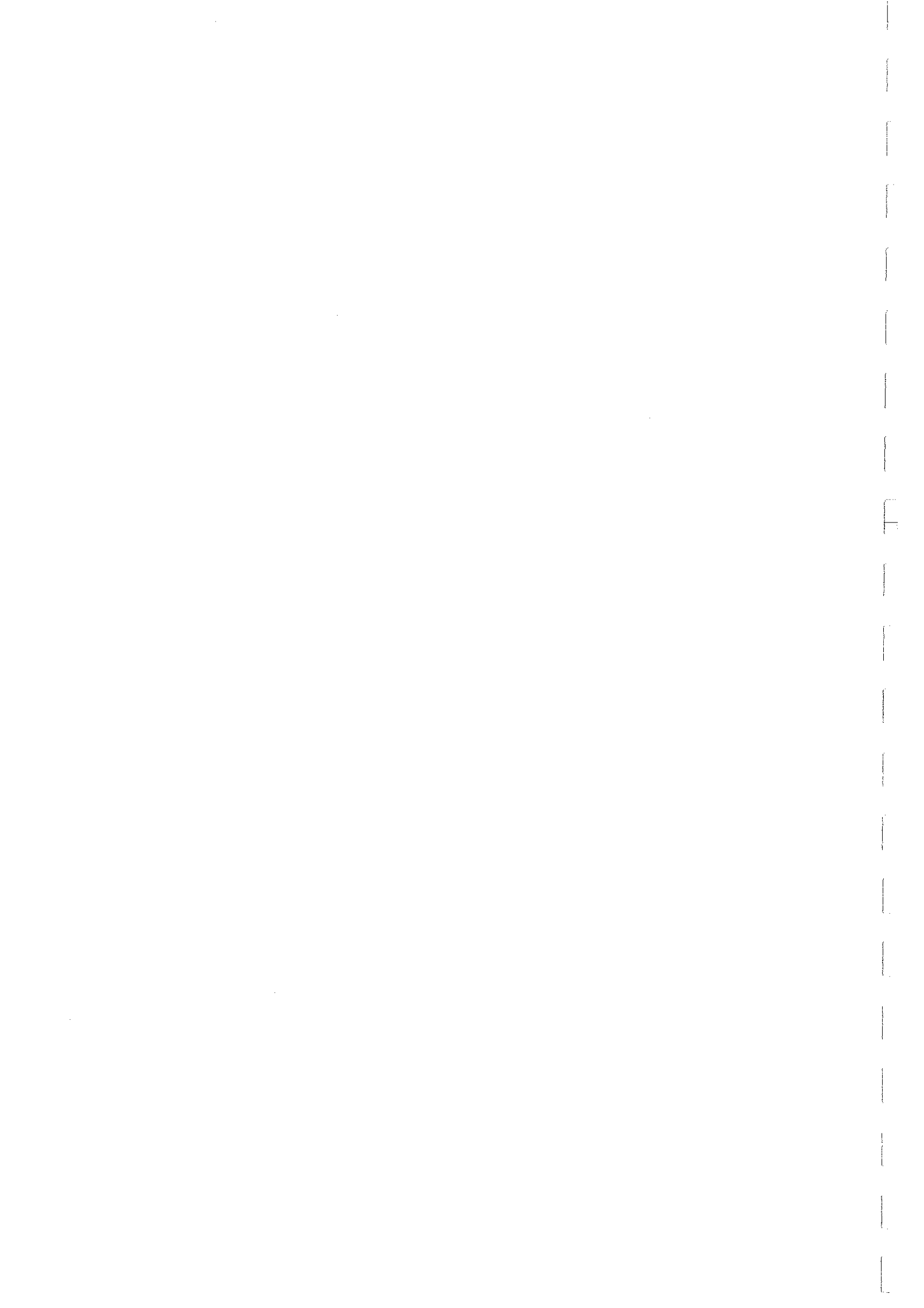
Des segments du marché du travail francilien aux caractéristiques contrastées

- Un très vaste marché, actif et fluide, pour les cadres, les fonctions administratives et, dans une moindre mesure, pour les techniciens
- A l'opposé, des métiers où le poids de l'Ile-de-France est relativement faible et diminue. Le marché du travail y est beaucoup moins attractif, avec des risques de rigidités
- Entre les deux, des métiers où le marché du travail francilien n'est guère spécifique

Un besoin d'analyse sur les mobilités

- Un impact des évolutions de l'emploi sur le niveau du chômage qui a beaucoup varié depuis quelques années et semble très différent selon les métiers.
- Ces phénomènes s'avèrent très difficiles à expliquer si l'on ne dispose pas d'analyses plus fines sur les mobilités professionnelles, qui sont particulièrement importantes en Ile-de-France.

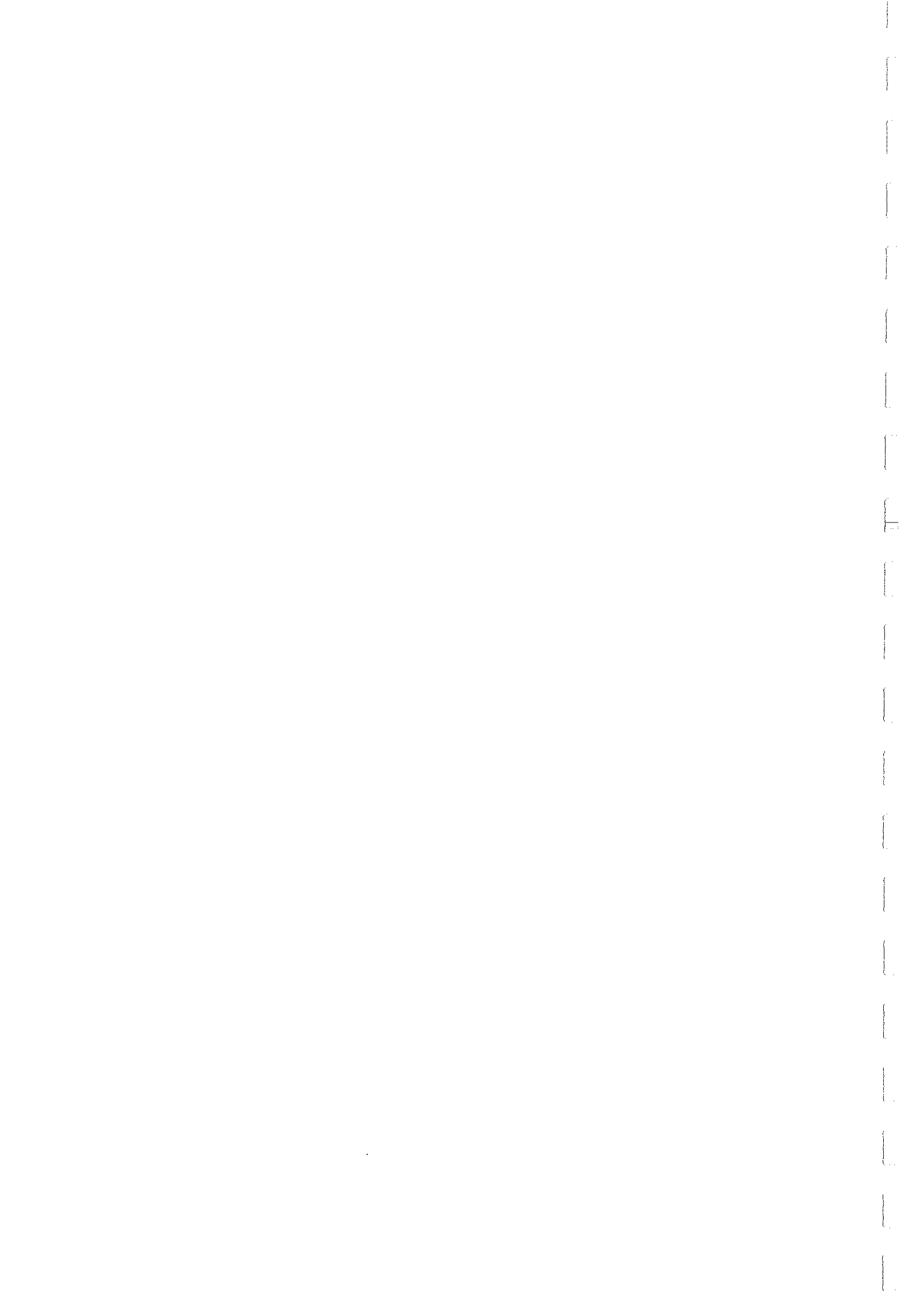




ANNEXE 6

LES TRAVAUX MENÉS PAR LE CESR EN 2004 - 2005

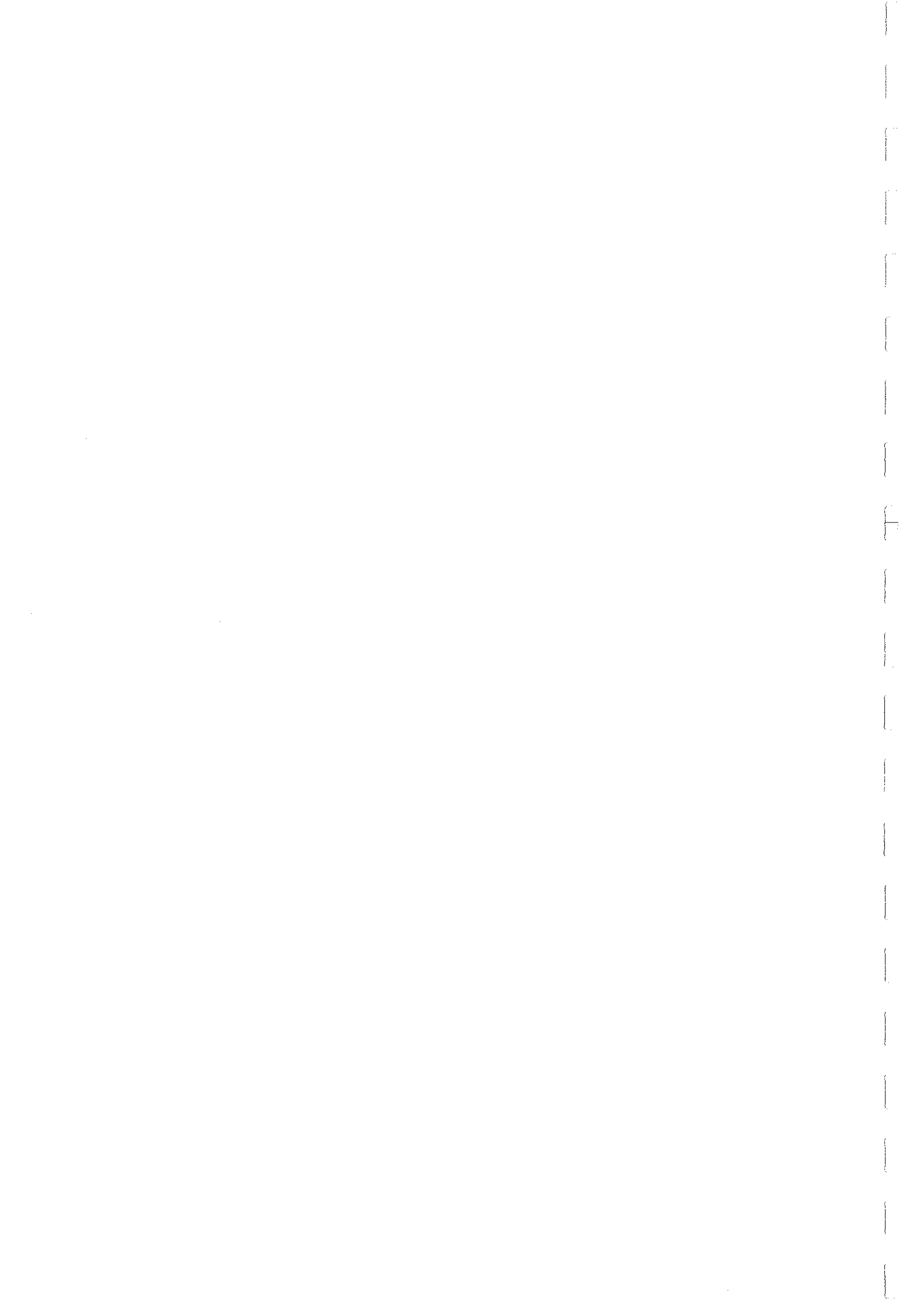
Commissions	Intitulé du Rapport	Problématique	Date de fin
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Action européenne et internationale 	<ul style="list-style-type: none"> - Les mobilités en Ile-de-France des personnes dans le cadre de l'Europe élargie. 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Le positionnement de l'Ile-de-France au sein de l'Europe et en matière internationale est un enjeu majeur. Le rapport analysera la situation existante et définira de quelle façon la Région devrait renforcer des actions et ses initiatives pour développer son attractivité et son rayonnement. 	3 ^{ème} trimestre 2004
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Agriculture environnement et ruralité 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Travaux préparatoires à la révision du SDRIF</u> : <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse de l'usage et de la consommation des espaces agricoles et naturels ; - La gestion de la ressource en eau et des autres ressources naturelles. • La protection et valorisation du patrimoine naturel. 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ A partir du bilan critique des outils de maîtrise spatiale proposés dans le SDRIF de 1994, le rapport proposera, au regard des objectifs et projets d'aménagement, une réflexion sur les outils à construire, à réformer. ♦ Un rappel des orientations générales retenues dans le SDRIF, sera suivi d'un état des lieux en 2004 puis d'un examen des aspects économiques et financiers des objectifs retenus. ♦ Le rapport s'interrogera sur les politiques patrimoniales menées à tous niveaux, et identifiera des champs d'action nouveaux pour qu'elles concourent plus efficacement au développement culturel et économique de la région. ♦ Après un effort d'anamnèse, seront analysés les travaux de bilan-évaluation existants puis examinés les événements nouveaux modifiant le contexte précédent ; il sera ensuite tiré les conséquences de ces analyses sur la « doctrine » du CESR et proposé un cadre de travail à l'ensemble des commissions. 	4 ^{ème} trimestre 2004
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Aménagement du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion préalable à la future révision du SDRIF. 		3 ^{ème} trimestre 2004
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Culture et communication 	<ul style="list-style-type: none"> • La protection et la valorisation du patrimoine en Ile-de-France. 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Le rapport s'interrogera sur les politiques patrimoniales menées à tous les niveaux, et identifiera des champs d'action nouveaux pour qu'elles concourent plus efficacement au développement culturel et économique de la région et au renforcement de l'identité du territoire francilien. 	4 ^{ème} trimestre 2004



Commission	Intitulé du Rapport	Problématique	Date de fin
❖ Education, formation, enseignement, recherche	<ul style="list-style-type: none"> • La recherche en Ile-de-France : les clefs de l'avenir 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Il s'agit, sur la base d'un diagnostic du potentiel de recherche, de voir comment soutenir les projets structurants dans le cadre d'un aménagement du territoire francilien harmonieux, de renforcer les coopérations et les synergies entre la recherche publique et la recherche privée.. 	1 ^{er} trimestre 2005
❖ Emploi et développement économique	<ul style="list-style-type: none"> • L'industrie en Ile-de-France : son rôle dans le développement économique et l'équilibre de l'emploi de la région. 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Au regard des mouvements en cours la région a des défis à relever. Le rapport apportera des réponses tenant compte de la place et du rôle que l'industrie doit jouer, et proposera des recommandations favorisant l'activité des Franciliens à l'échéance des dix ans à venir. 	Printemps 2005
❖ Finances et plan	<ul style="list-style-type: none"> • La Région d'Ile de France face, en 2004, à la phase II de la décentralisation – financement des missions et activités – analyses et perspectives. 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ L'objet de la réflexion est de contribuer à une meilleure connaissance et une compréhension accrue des données de droit et de fait qui influenceront durablement à l'avenir les conditions de financement de la Région. 	2 ^{ème} trimestre 2004
❖ Santé, solidarité et affaires sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Les modes d'accueil pour l'enfance en Ile-de-France. 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Le rapport s'attachera à l'accueil des enfants, de la naissance à l'entrée au collège. Il s'articulera en quatre parties principales : offre, besoins, solutions possibles, propositions. Ces dernières viseront une meilleure articulation et adéquation entre l'offre la demande et les besoins. 	3 ^{ème} trimestre 2004
❖ Tourisme, sports et loisirs	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives : équipements et lieux de pratique en Ile-de-France. 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Sur la base d'une photographie de l'existant, il s'agira de voir comment développer les activités physiques et sportives aussi bien des jeunes que des femmes. Les recommandations porteront sur la réglementation et la nature des coopérations souhaitables. 	4 ^{ème} trimestre 2004



Commissions	Intitulé du Rapport	Problématique	Date de fin
❖ Transports	<ul style="list-style-type: none"> • L'approche 'transports' préalable à la révision du SDRIF : bilan – éléments nouveaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Il s'agit, à partir des travaux de l'IAURIF, des services de la Région, de la DREIF, de procéder à un bilan de la politique des transports, d'analyser les éléments nouveaux, puis de les rapprocher en vue de formuler des propositions de révision du SDRIF. 	
❖ Ville, habitat et cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> • La chaîne du logement en Ile-de-France : voies et moyens pour la rendre effective. 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ La crise du logement est d'actualité. L'analyse des difficultés rencontrées pour la réalisation des logements (publics et privés) devrait faire apparaître les causes de la pénurie actuelle, et permettre de dégager des propositions concrètes pour les surmonter. 	



ANNEXE 7

COMPLEMENTS A LA SYNTHESE DIFFUSEE EN 2005 DES PROGRAMMES D'ETUDES DES MEMBRES DU CRIES

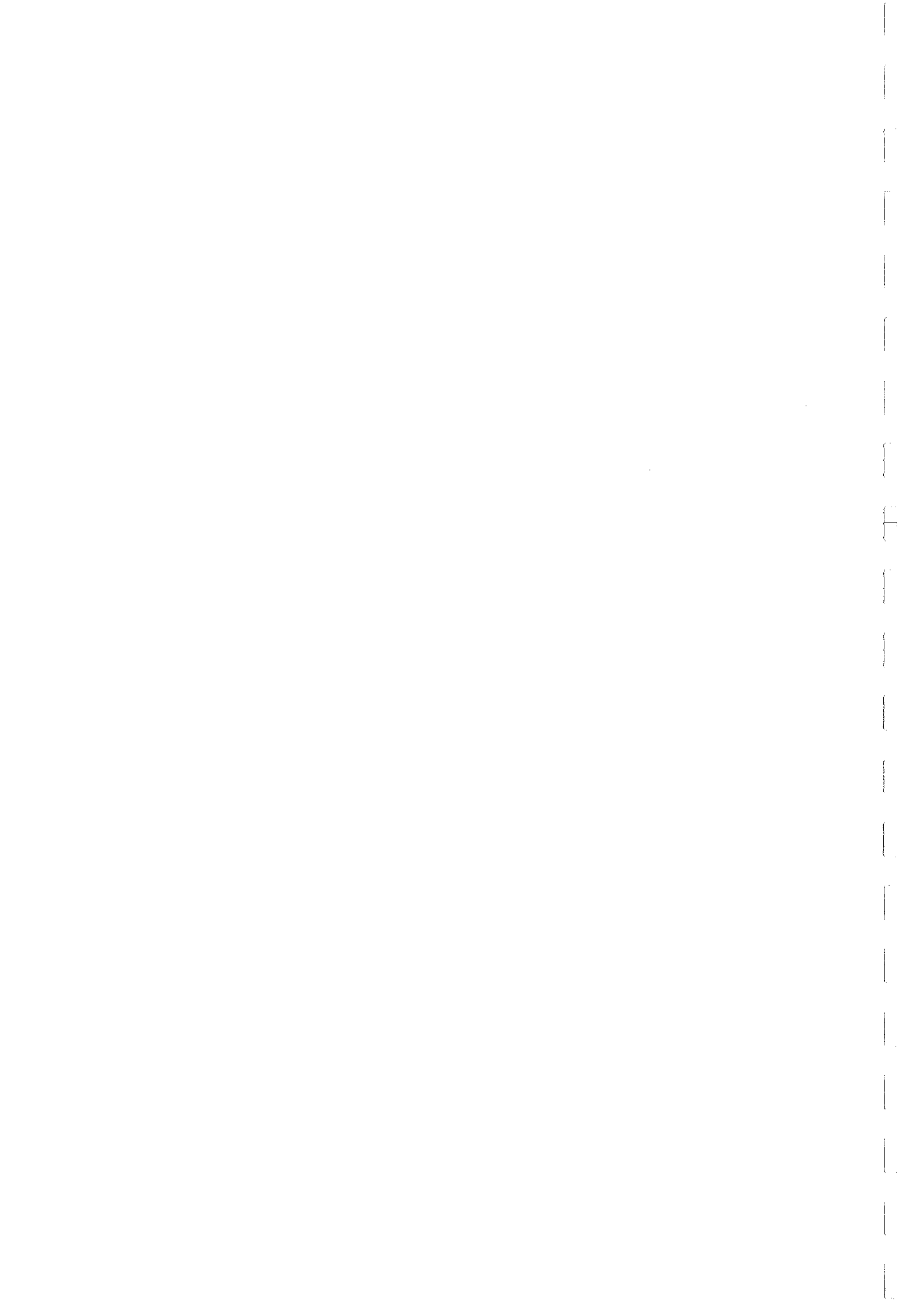
1. **IAURIF** : à propos de l'Atlas de la santé, l'IAURIF rappelle son implication en partenariat avec la DRASS et l'ORS.

2. **DRIRE** :

➤ L'étude sectorielle sur les éco-industries en partenariat avec l'INPI, l'IAURIF, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles, UBI France (1) et l'ADEME.

➤ L'industrie pharmaceutique, un secteur dynamique de plus en plus concentré : 4 pages publié en partenariat avec l'INSEE Ile-de-France.

(1) UBI France : agence française pour le développement international des entreprises



ANNEXE 8

Recensement de la population

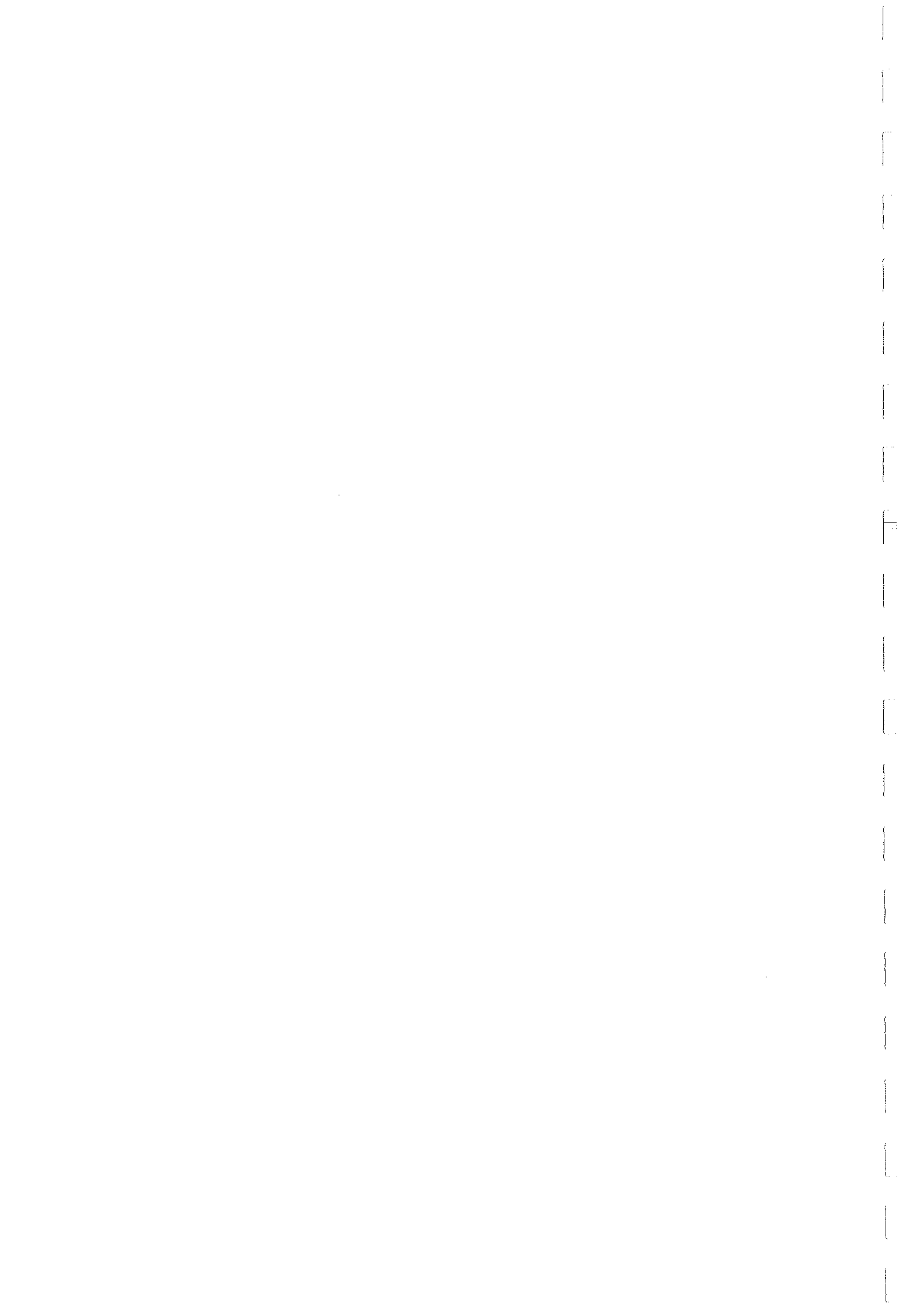
PLAN DE DIFFUSION 2006

CRIES Ile-de-France



24 novembre 2005

BIDBRAS

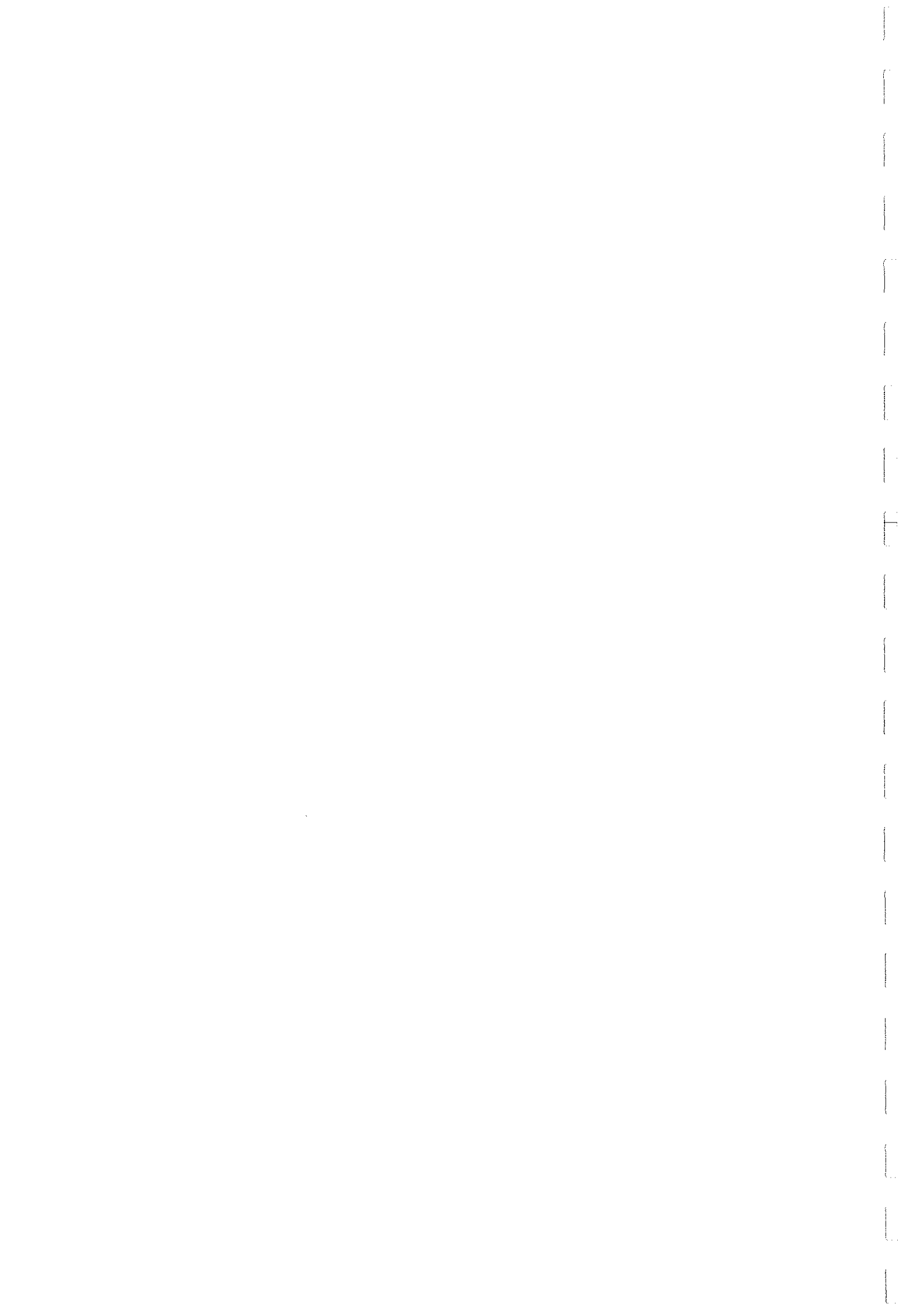




Plan de la présentation

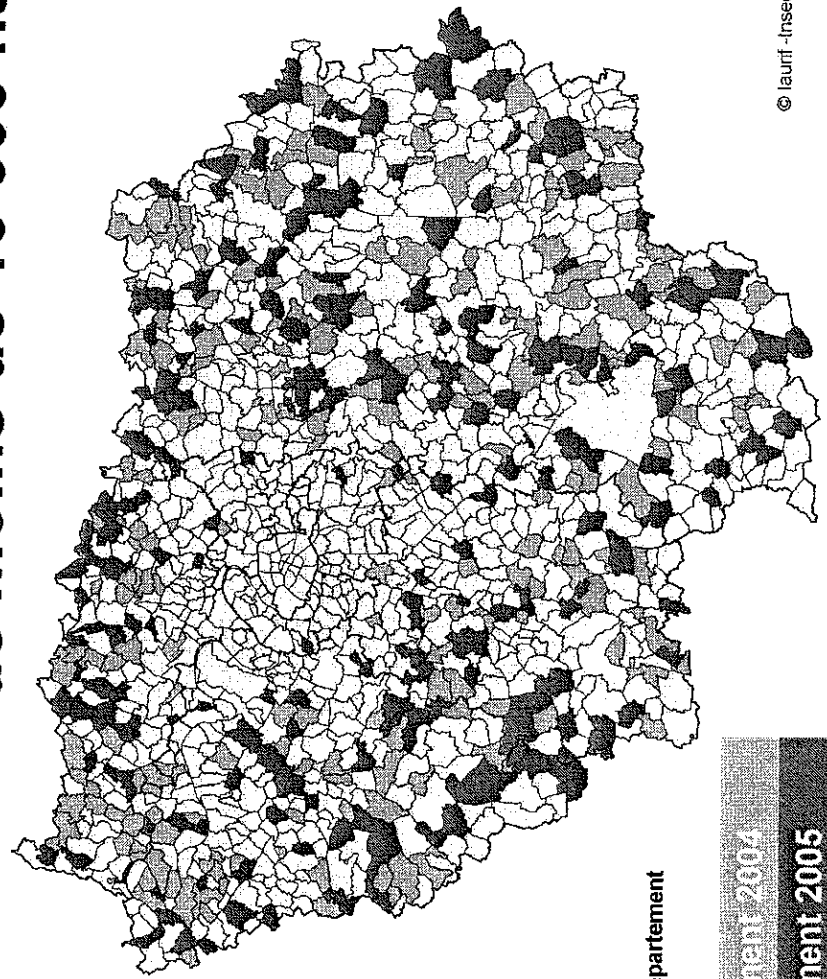
- > Rappels :
 - Les communes franciliennes concernées en 2004 et 2005
 - Diffusion Enquête annuelle de recensement 2004
- > Enquête annuelle de recensement 2005 :
 - Diffusion janvier 2006
 - Diffusion juillet 2006







Les communes de moins de 10 000 habitants

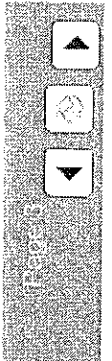


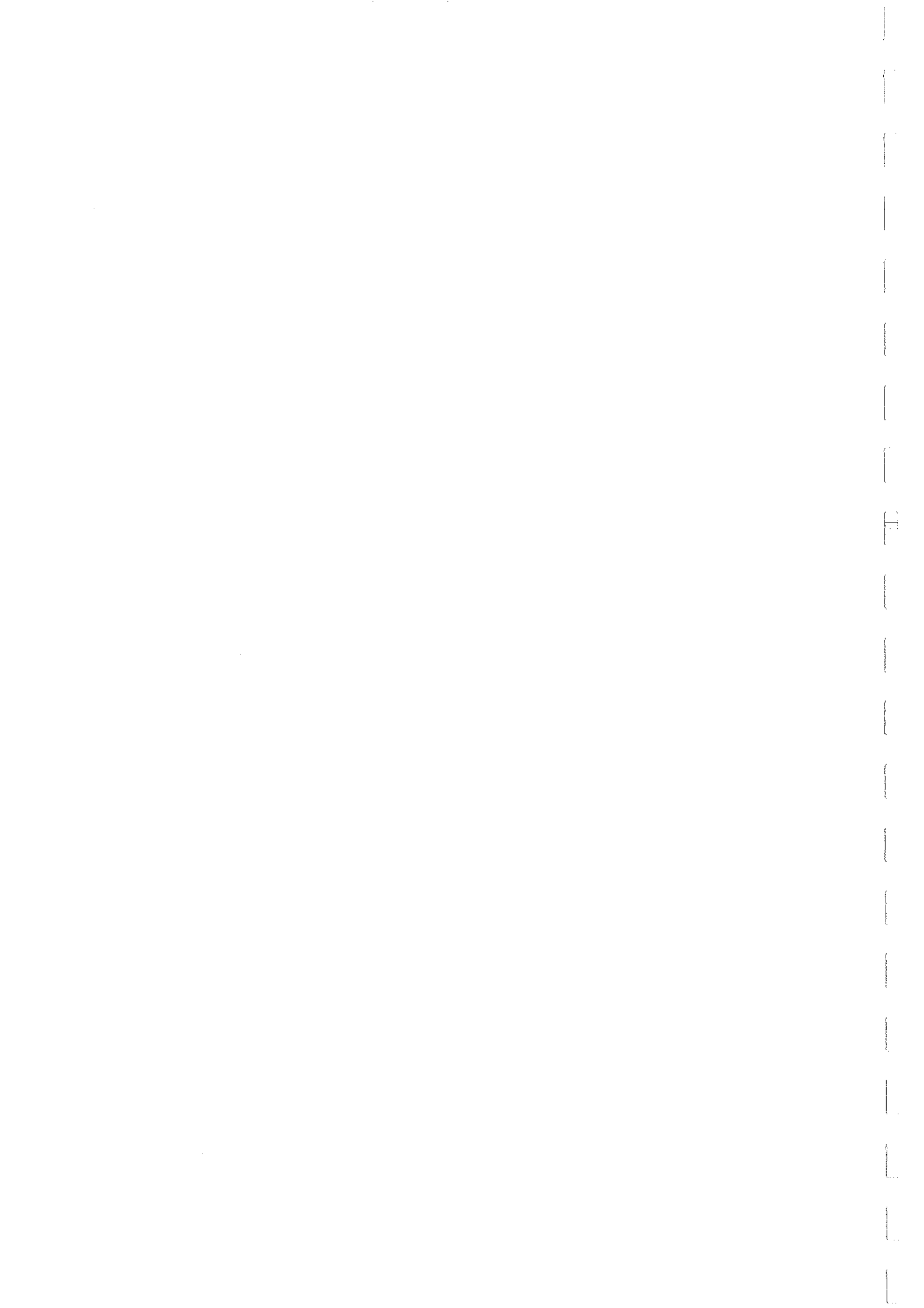
— Limite de département

Recensement 2004

Recensement 2005

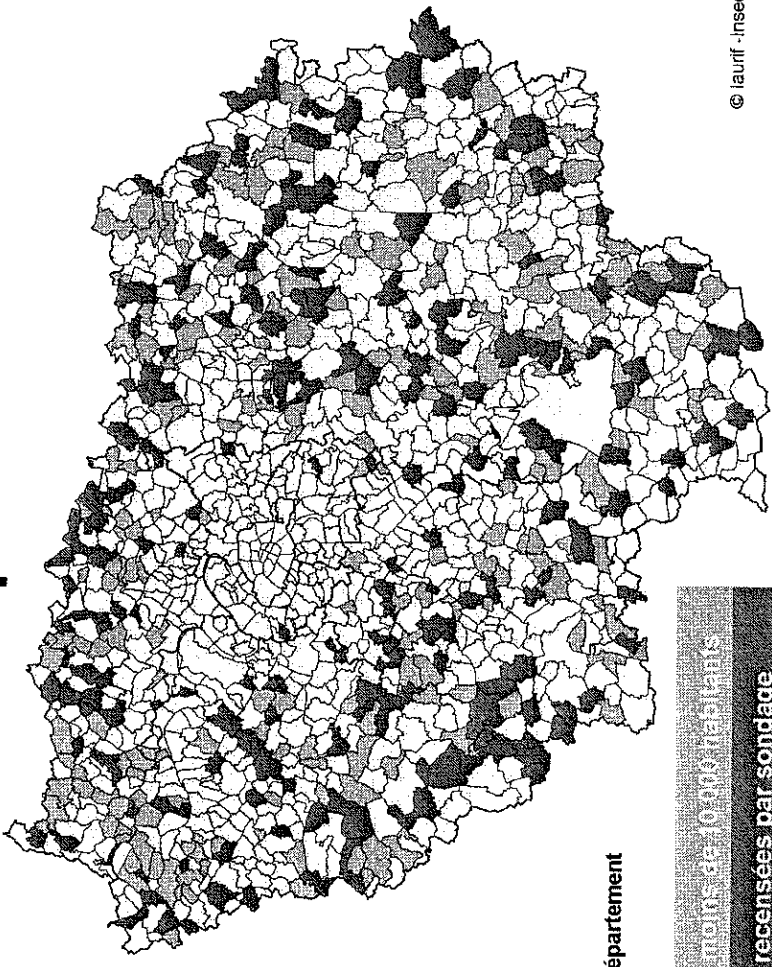
© Insee - Insee 2005







Les communes de plus de 10 000 habitants

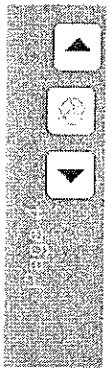


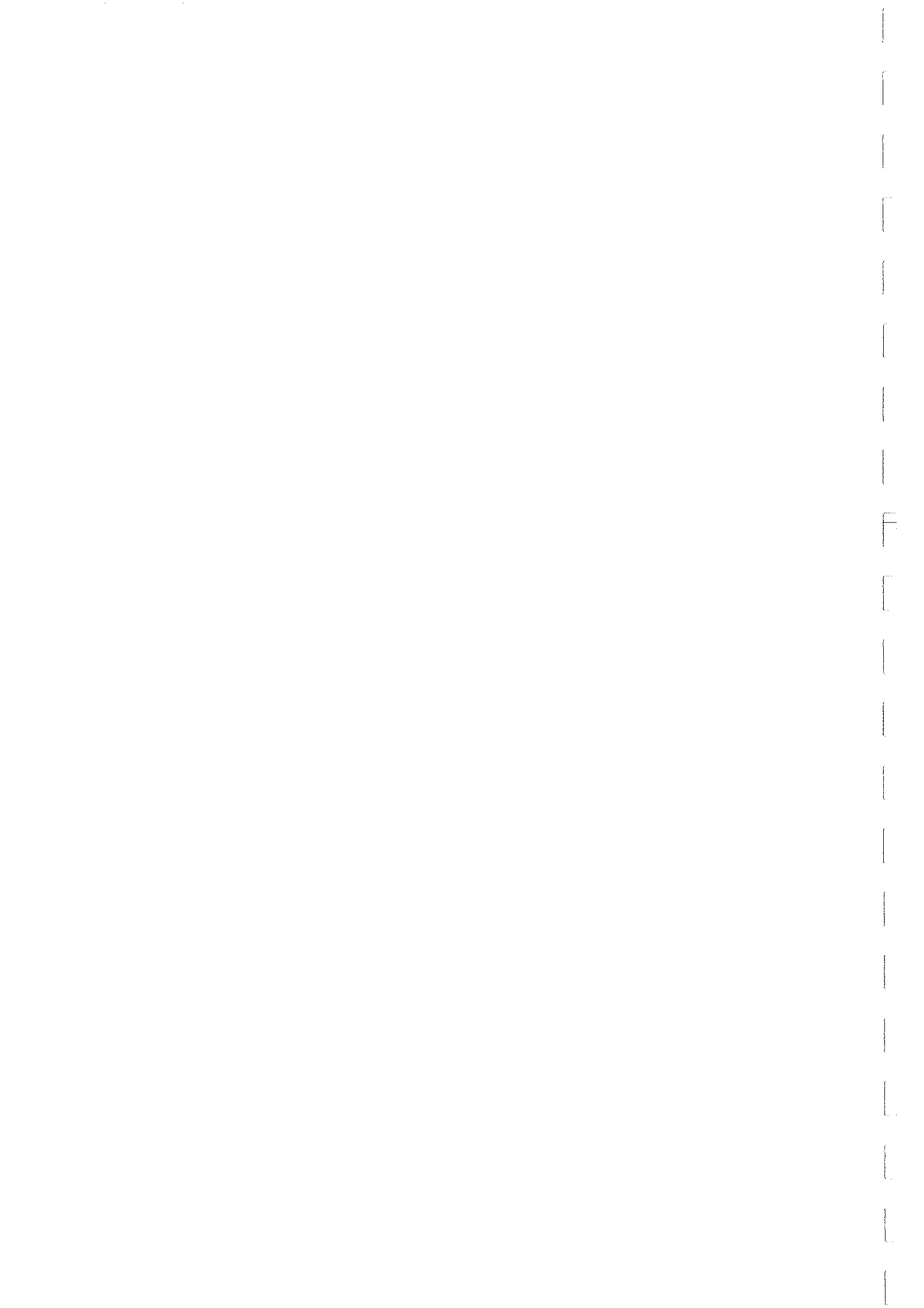
— Limite de département


Communes de moins de 10 000 habitants

Communes recensées par sondage

© laurif - insee 2005







Diffusion Enquête annuelle de recensement 2004

Sur le site insee.fr

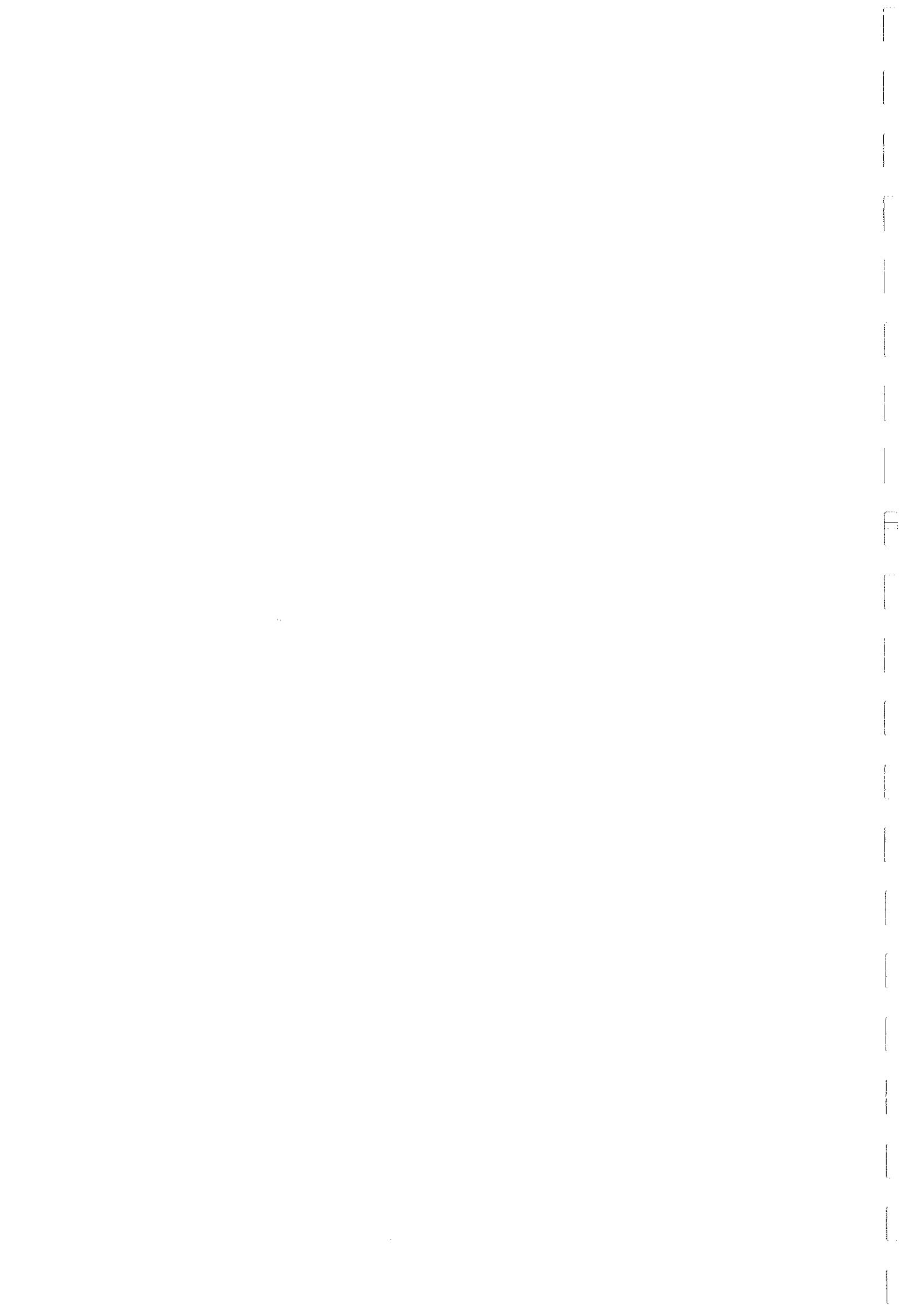
➤ *JANVIER 2005*

- Des données globales aux niveaux national et régional
- Des estimations de population communale :
 - Les communes de moins de 10 000 Habitants recensées en janvier 2004
 - Une centaine de « grandes villes »

➤ *JUILLET 2005*

- Des résultats détaillés, données sociodémographiques : « chiffres-clés »
- Une étude nationale sur les échanges migratoires entre régions
- Un « 4 pages régional »







Diffusion Enquête annuelle de recensement 2004

> Les publications :

➤ Au niveau national :


- *Insee Première N° 1000, janvier 2005*
- *Insee Première N° 1001, Janvier 2005*
- *Insee Première N° 1028, Juillet 2005*

➤ En Ile-de-France :

- « *Faits et Chiffres* » N° 80, Février 2005
- *Ile-de-France à la page N°252, Juillet 2005*







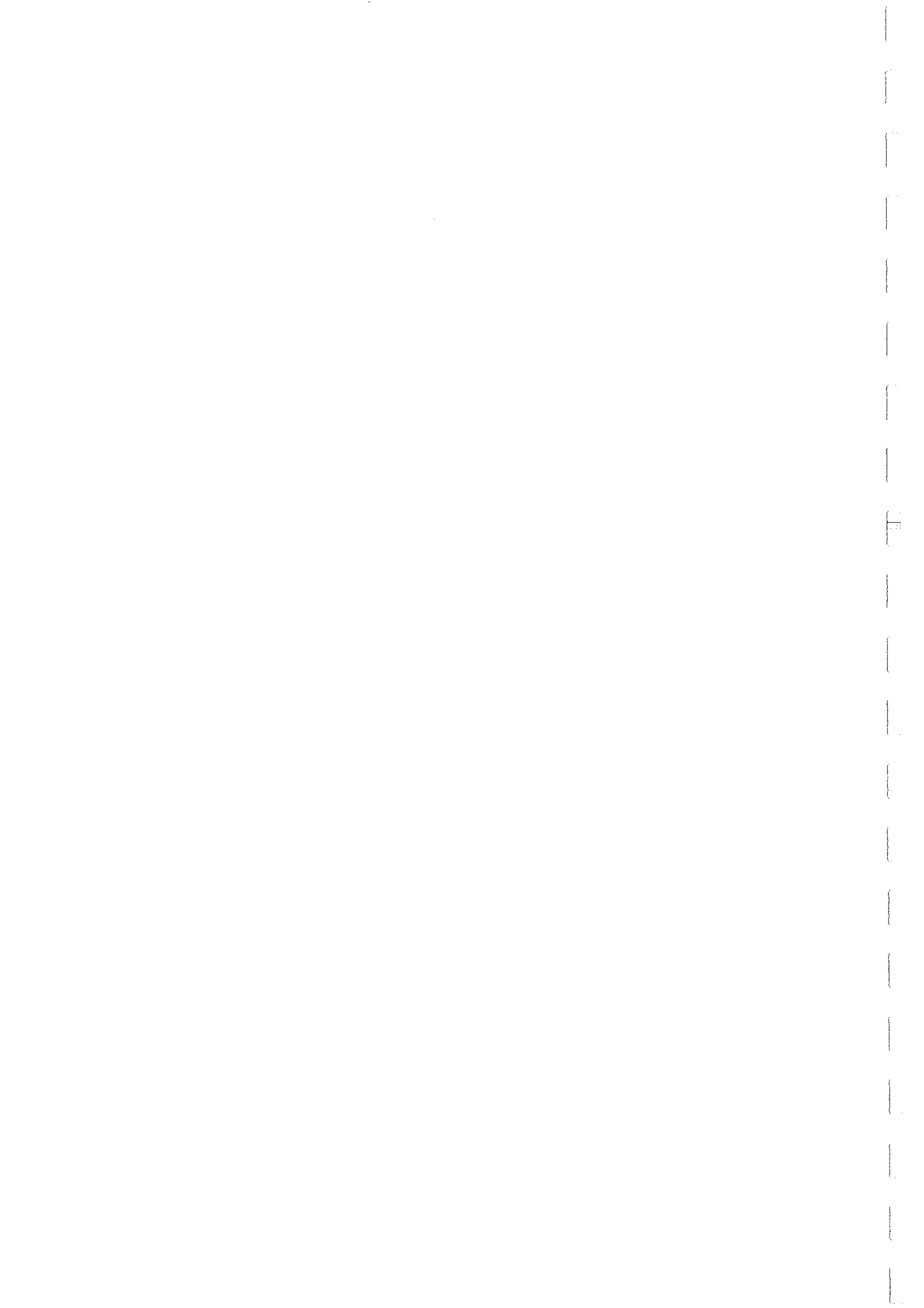
Diffusion Enquête annuelle de recensement 2005


Conférence de presse nationale : 17 janvier 2006

Janvier 2006 , sur le site insee.fr

Au niveau communal :

- Une estimation de population pour les communes de moins de 10 000 habitants recensées en janvier 2005
- Une estimation de population pour environ deux cents « grandes villes » de plus de 10 000 habitants





Diffusion Enquête annuelle de recensement 2005

Janvier 2006, site insee.fr, trois Insee Première

Aux niveaux national et régional

- Le bilan démographique de 2005 :

Estimation de population nationale au 01/01/2006 ;

- Une analyse des résultats centrés sur le thème du logement
- Une analyse « spatiale » :

Des estimations de populations régionales au 01/01/2004 (consolidés) et au 01/01/2005 (provisoires) ;

L'estimation de population des 200 grandes villes ;

Une carte France entière d'évolution des petites communes .

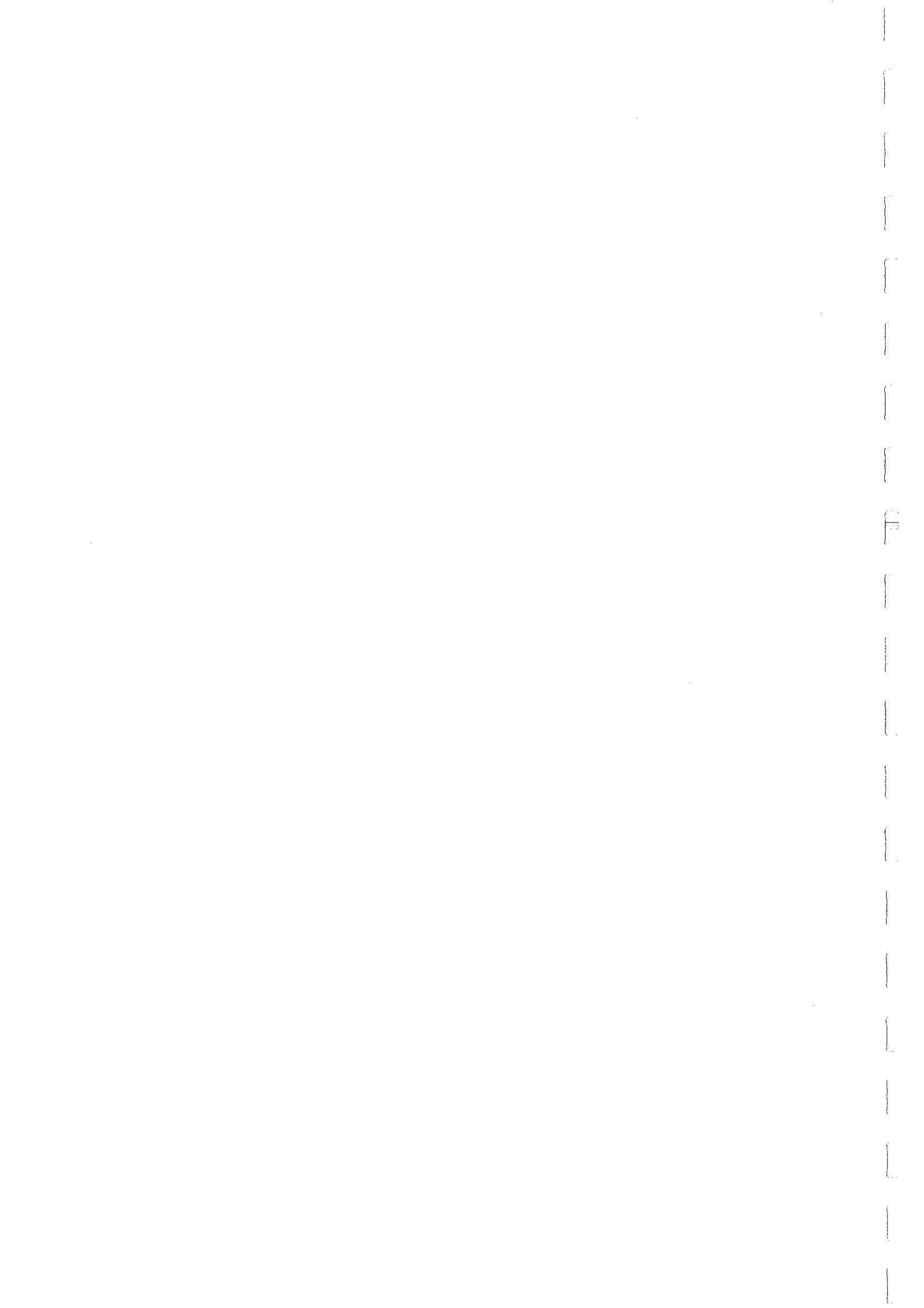




Diffusion Enquête annuelle de recensement 2005

- **Mi 2006 :**
 - **Conférence de presse régionale**
 - **Sur le site *insee.fr***
- **Des données sociodémographiques (« Chiffres Clés ») pour les communes dont une estimation de population aura été diffusée en janvier 2006**
- **De nouvelles données au niveau régional**
- **Des tableaux détaillés à l'automne 2006**





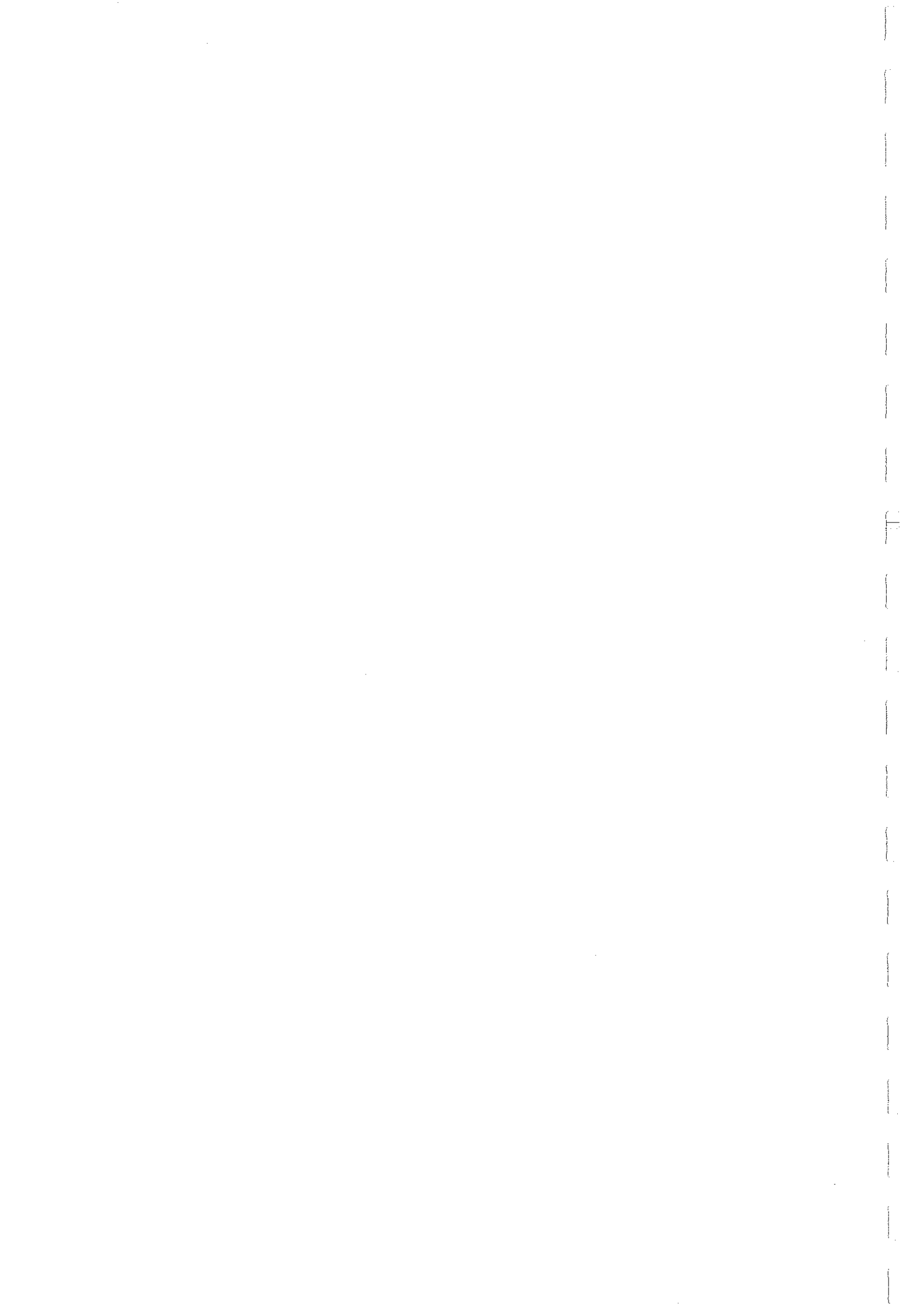
L'OREF

OBSERVATOIRE REGIONAL

DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

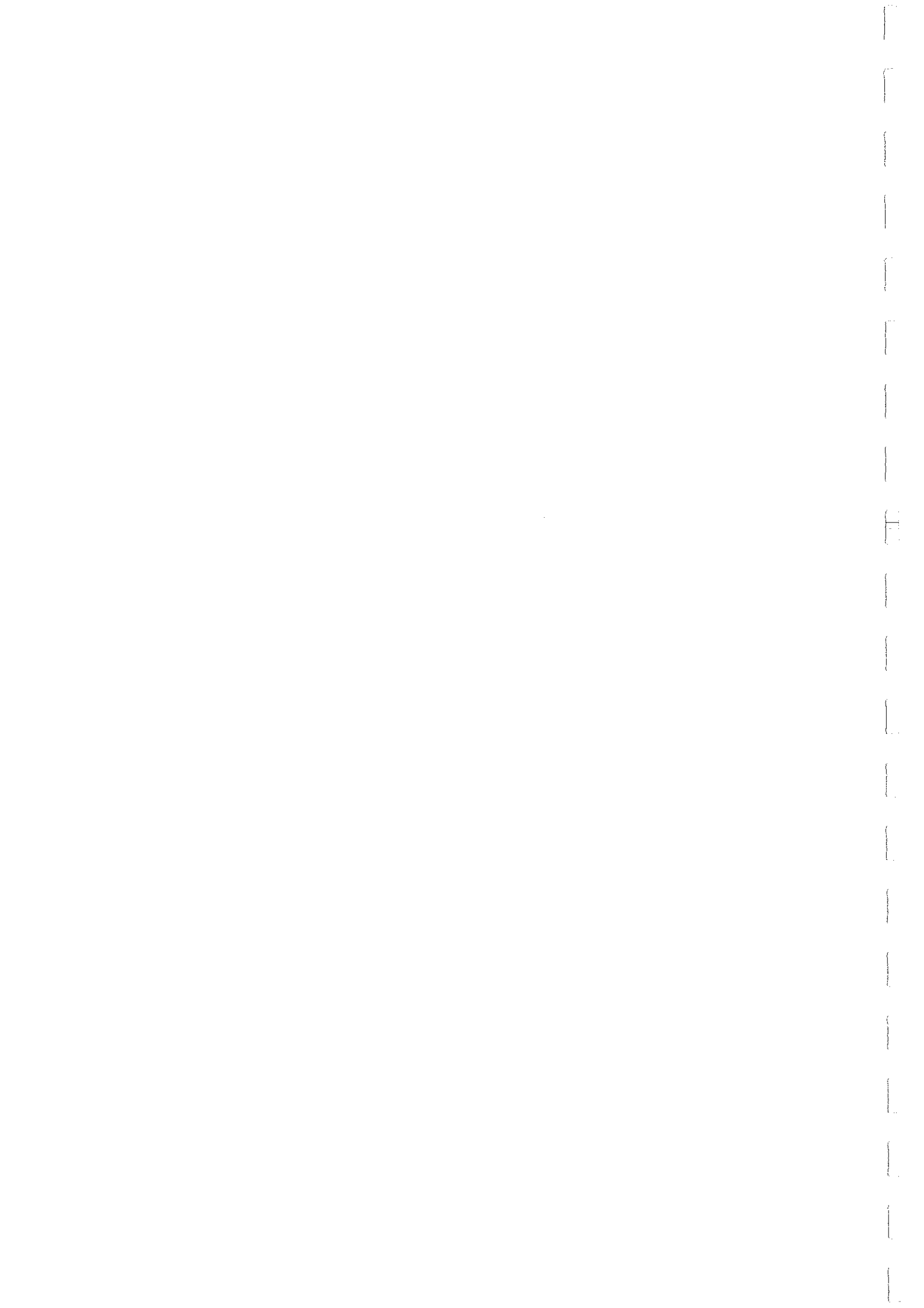
**« Outil d'aide à la décision de l'Etat et de la Région,
assure l'interface entre prospective et action en matière de
relation emploi/formation dans le cadre de programmes
décidés en commun.**

**Il constitue ainsi un cadre partagé essentiel à la mise en œuvre cohérente
des politiques d'emploi et de formation dans l'espace régional, en
regard des travaux du CCREFP, et une instance d'observation et de
suivi pour la mise en œuvre du schéma des formations »**



Des missions inscrites dans le cahier des charges

- ➔ Réaliser l'inventaire et l'exploitation des études et des sources existantes
- ➔ Veille et prospective sur les tendances émergentes de l'emploi et de la formation
 - . en particulier pour les schémas régionaux des formations de 2007
 - . éclairer les choix méthodologiques à la source des décisions
- ➔ Conseil, pilotage ou réalisation d'études pour l'Etat et la Région
- ➔ Participation à des observatoires locaux
- ➔ Communication et animation auprès des décideurs pour l'appropriation de l'information utile



L'ORGANISATION DE L'OREF

COMITE DE PROGRAMMATION

Composé de représentants des financeurs :
Etat : DRTEFP, les 3 Recteurs d'Académie, DR INSEE
Conseil Régional : les Directions concernées

Fixe les orientations de réflexion prioritaires

Veille à leur mise en œuvre

Arrête la programmation annuelle

Valide les cahiers des charges et les résultats

Cahier des Charges de l'OREF, décembre 2003

COMMISSION TECHNIQUE

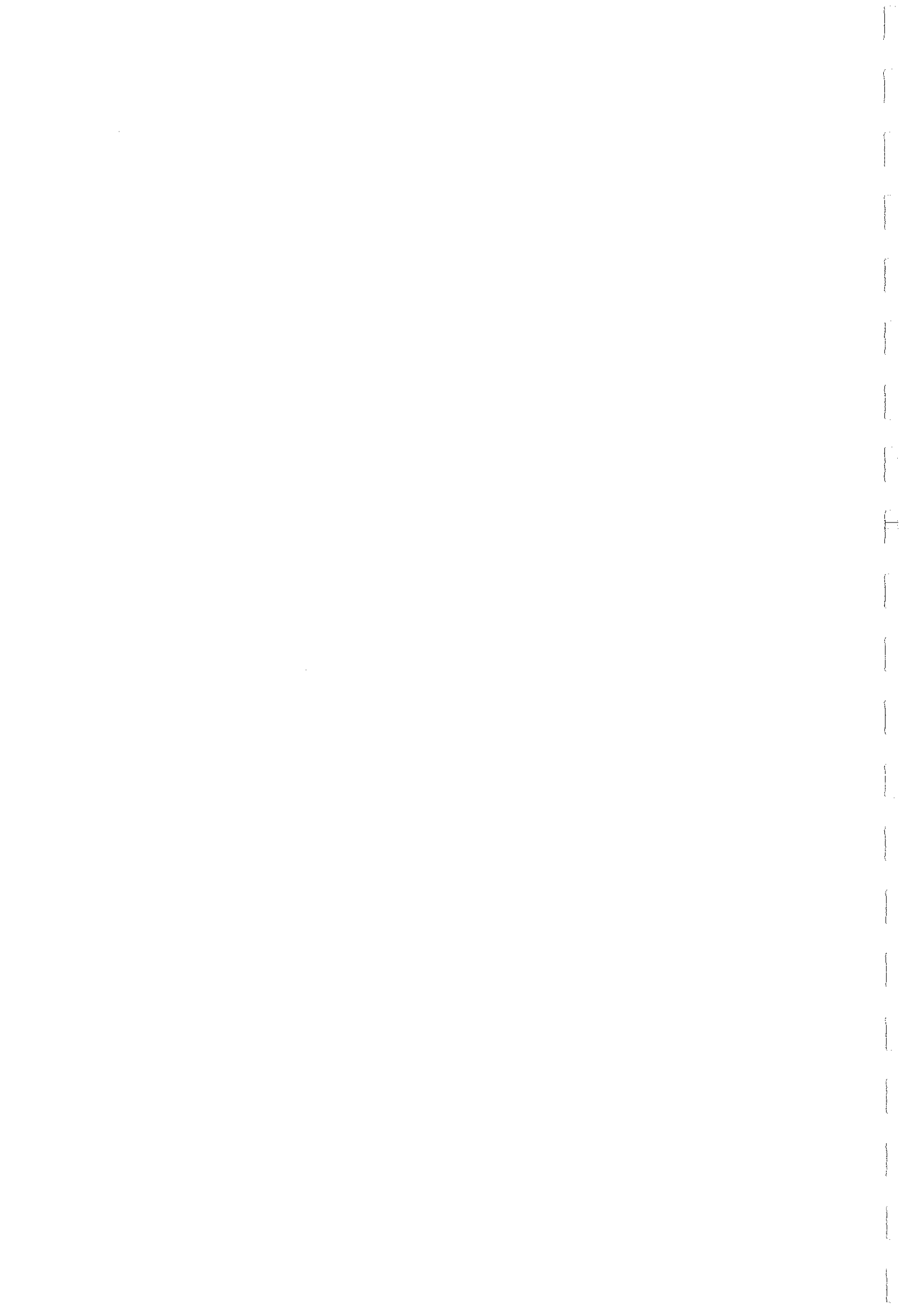
Apporte l'expertise de ses membres

Contribue à la construction d'une culture
et d'un cadre d'analyse communs

Valide techniquement les résultats

Une équipe de 5 personnes

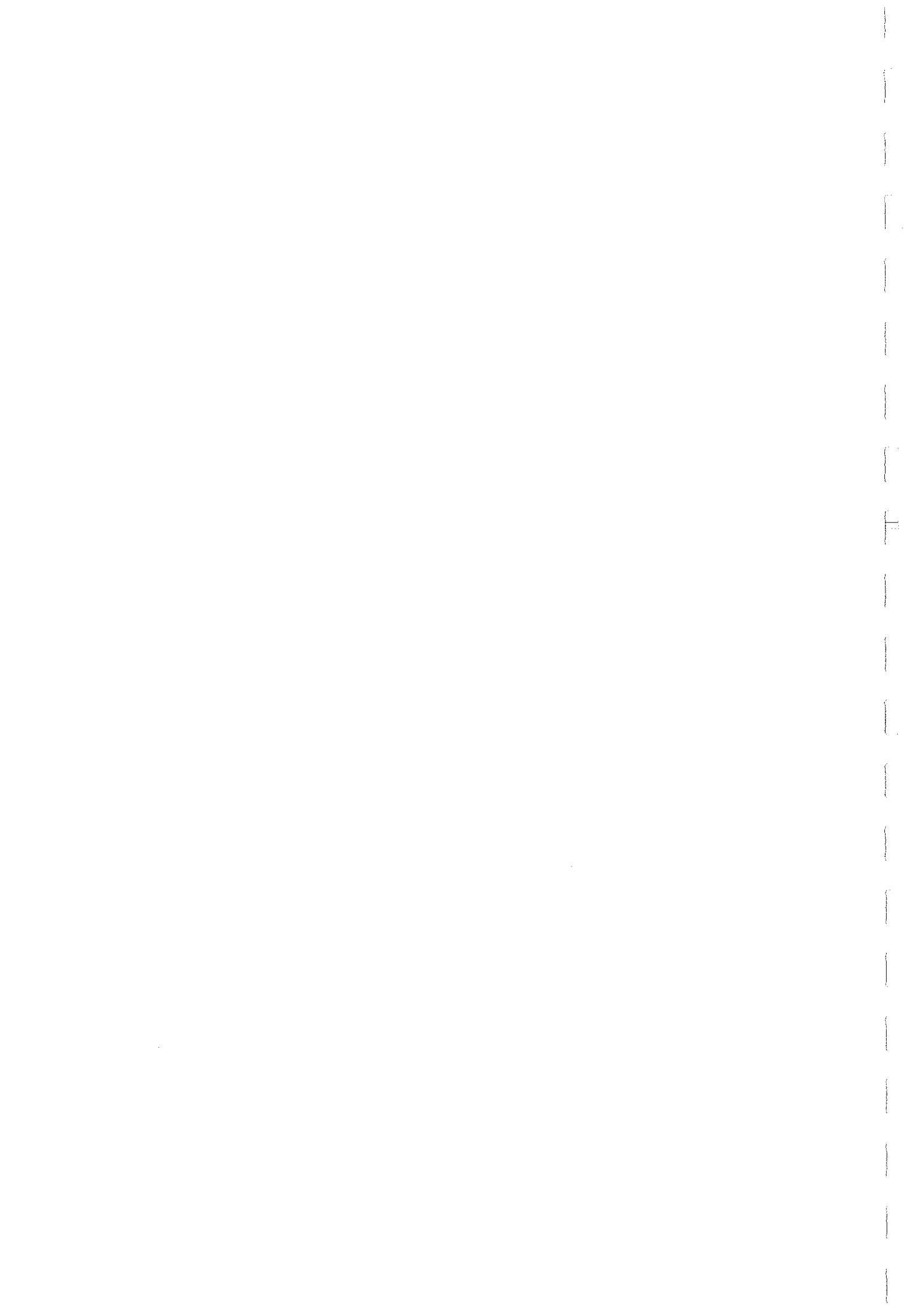
L'appui logistique du GIP CARIF IDF



- ➔ **Etat des lieux de l'offre de professionnalisation**
- ➔ **Evolution des métiers en Ile-de-France**

Et à moyen terme :

- . **Professionnalisation des jeunes**
- . **Insertion des non qualifiés jeunes et adultes**
- . **Mobilité géographique et professionnelle**
- . **Appui aux analyses et diagnostics locaux**
- . **Mutations économiques et évolution de l'emploi**
- . **Attractivité des filières et des métiers, l'orientation, les tensions et les freins à l'emploi sur le marché du travail**



CONSTRUIRE UNE VISION GLOBALE PARTAGEE DE LA RELATION FORMATION / EMPLOI

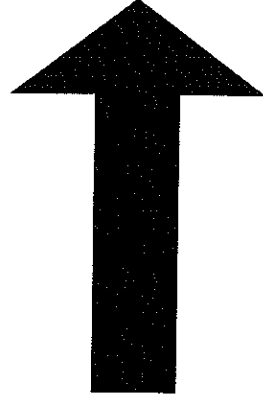
Comment ?

Par la définition d'un cadre d'analyse commun

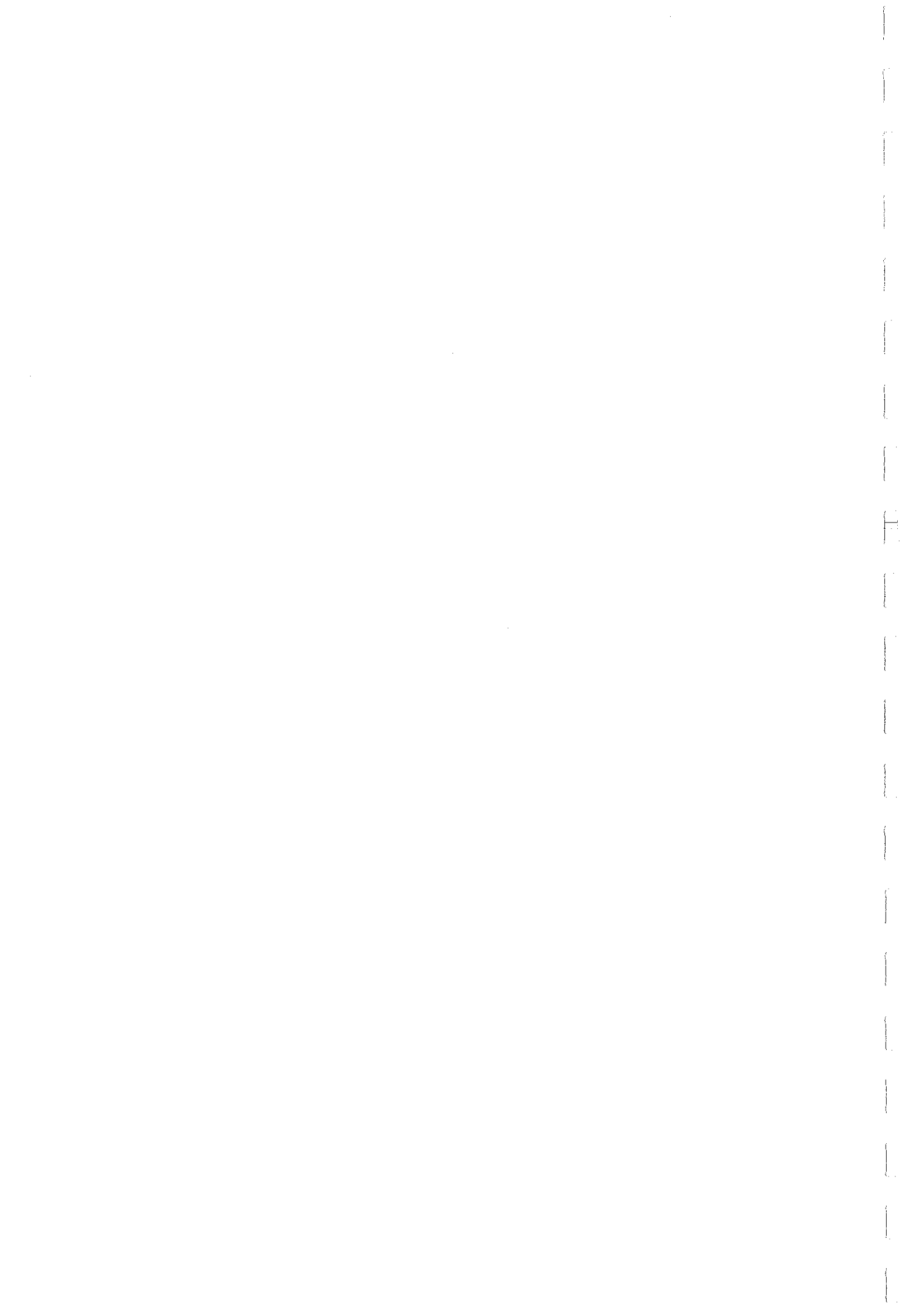
Par l'exploitation des données existantes

Par l'appui sur l'expertise des partenaires

Par la restitution et la mise en commun des résultats



**VISION GLOBALE PARTAGEE
DE LA RELATION EMPLOI FORMATION**



Objectif :

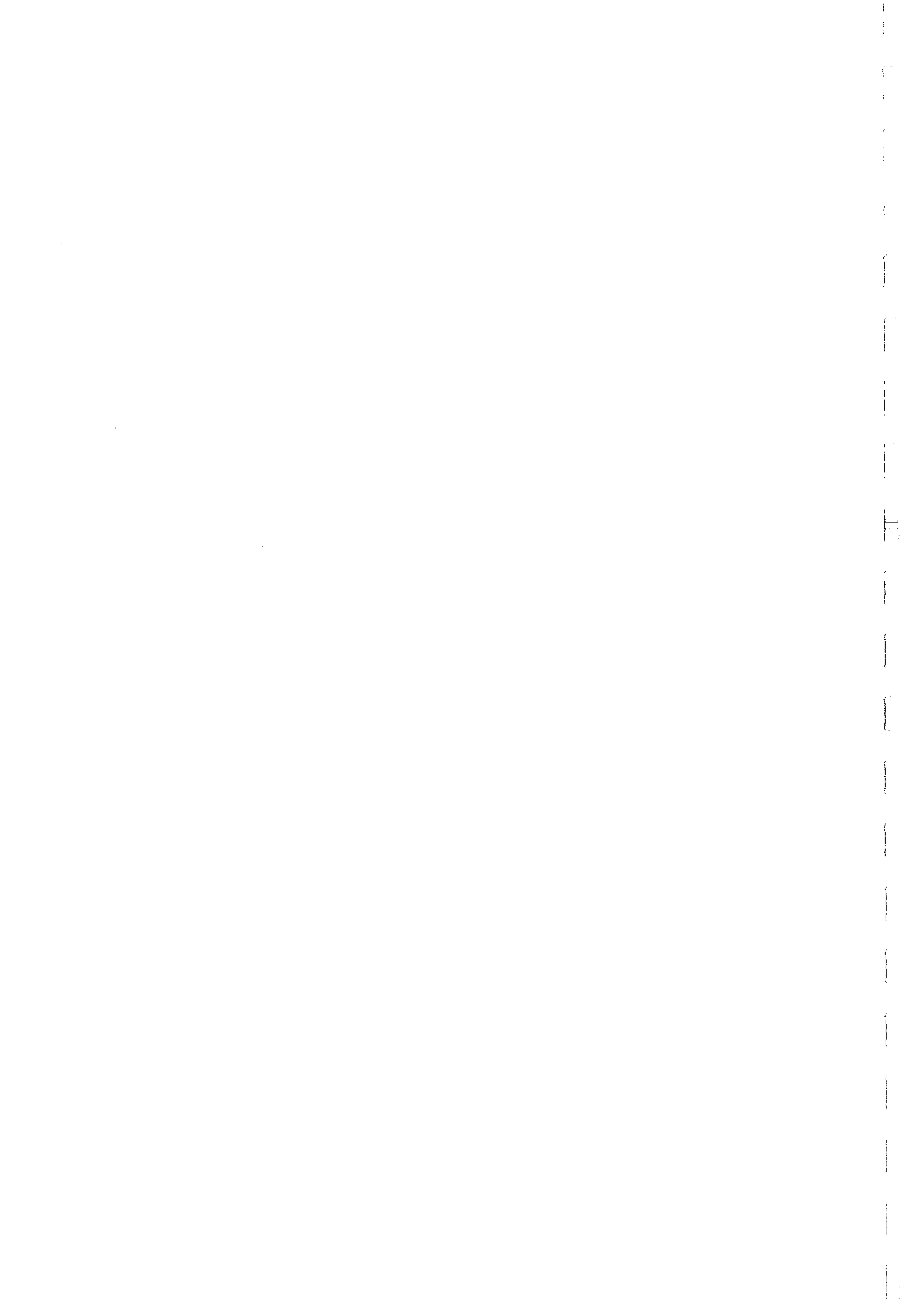
Construire une vision globale, géographique et fonctionnelle, de l'appareil de formation francilien

Champ d'analyse :

- . Formation initiale professionnelle
- . Formation continue des demandeurs d'emploi
- . Formation continue des salariés (à terme)

Méthode :

- . Constitution d'un groupe de travail avec les différents partenaires pour la construction d'un cadre d'analyse commun :
 - classement des formations suivant les objectifs
 - choix de critères de classement harmonisés
 - définition d'une unité de compte commune et du plus grand commun dénominateur
- . Représentation cartographique
Système d'information géographique prévu avec l'IAURIF.



ENRICHIR L'ANALYSE DE LA RELATION FORMATION / EMPLOI

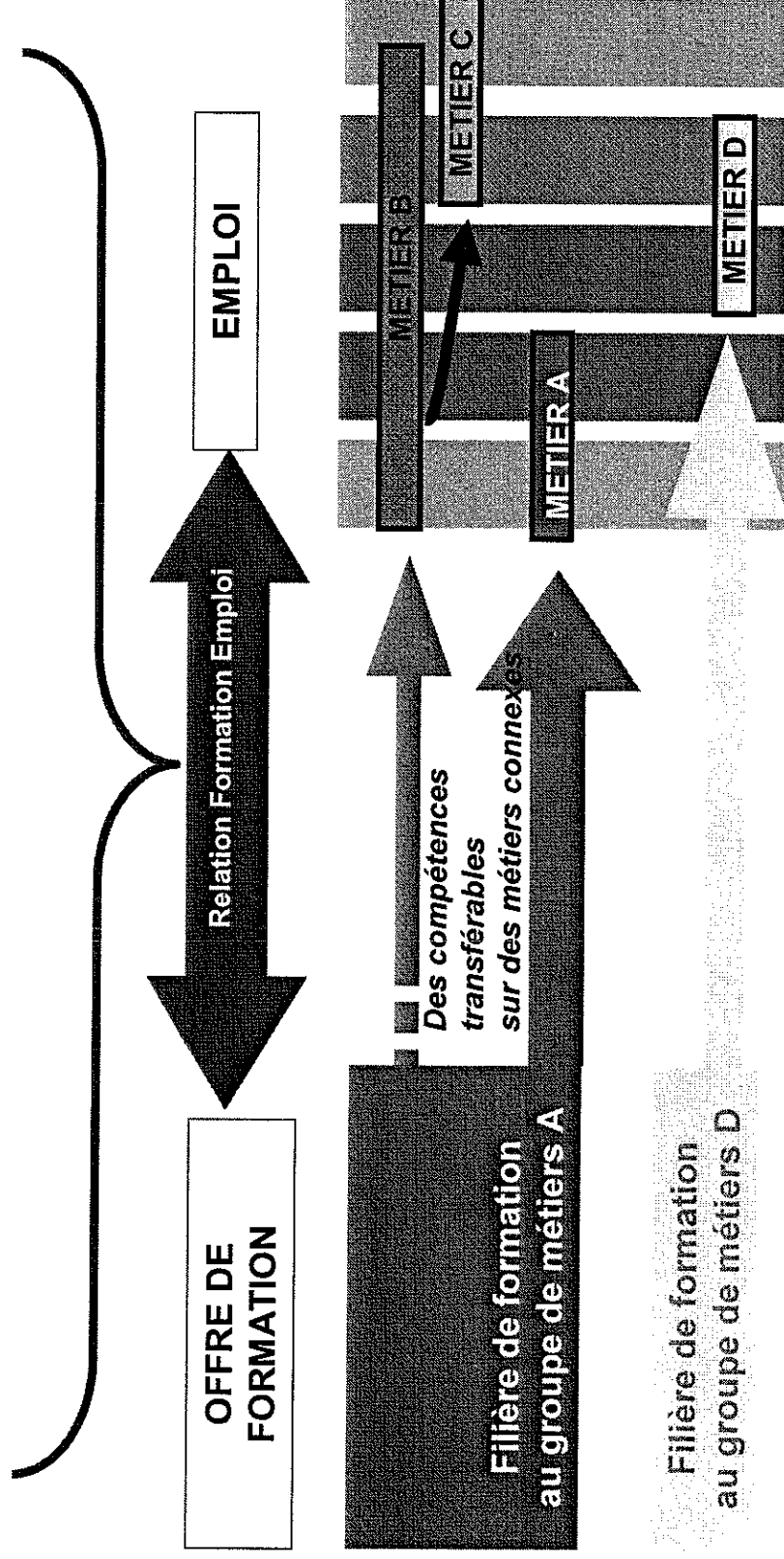
A partir des études :

- par secteur
- par branche
- par filière de formation
- par territoire

+

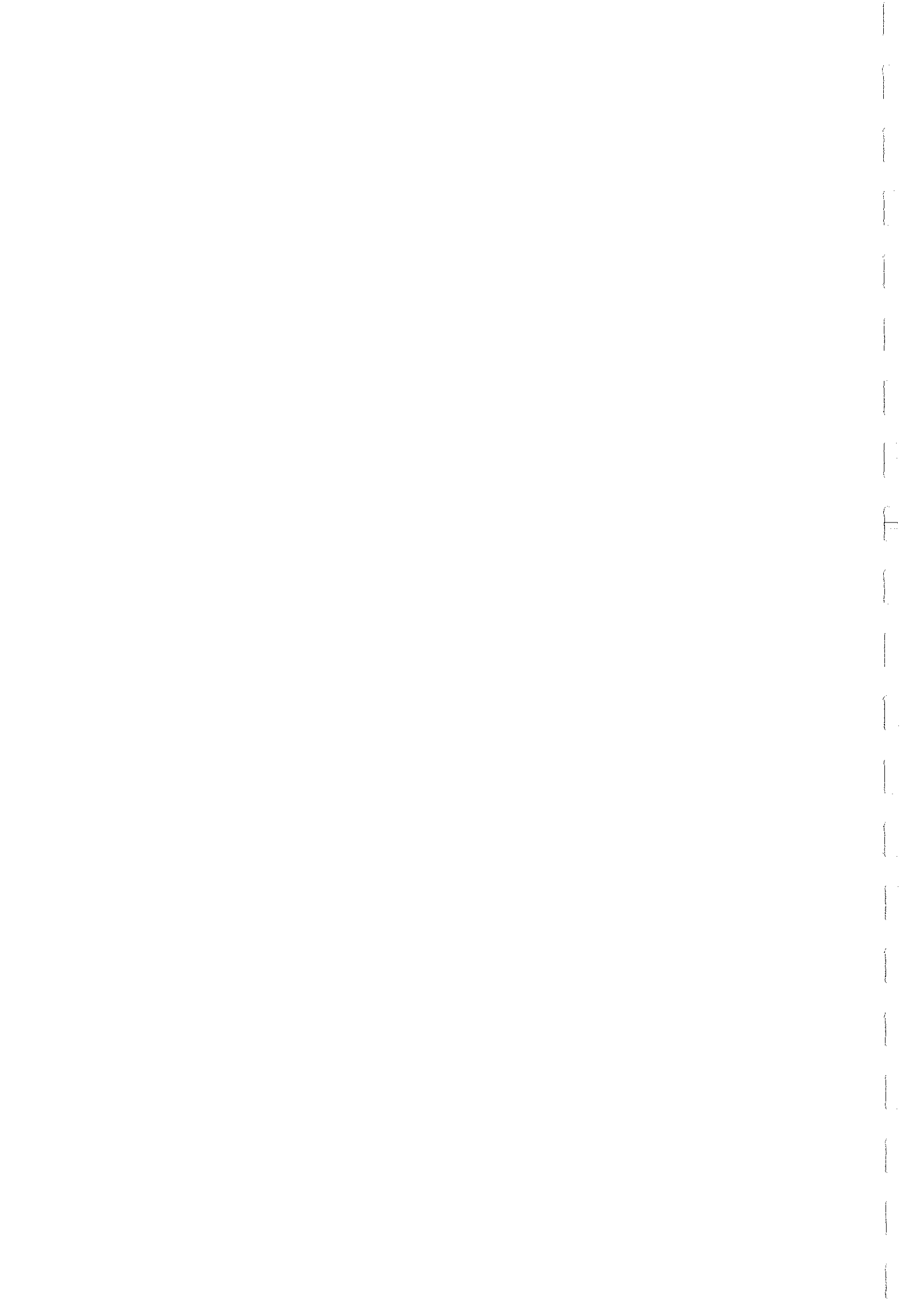
Etudes transversales des métiers

Enquêtes d'insertion et de cheminement



Des filières de formation en référence à des METIERS

LES SECTEURS D'ACTIVITE



ANALYSE DES METIERS : UNE DEMARCHE PROSPECTIVE

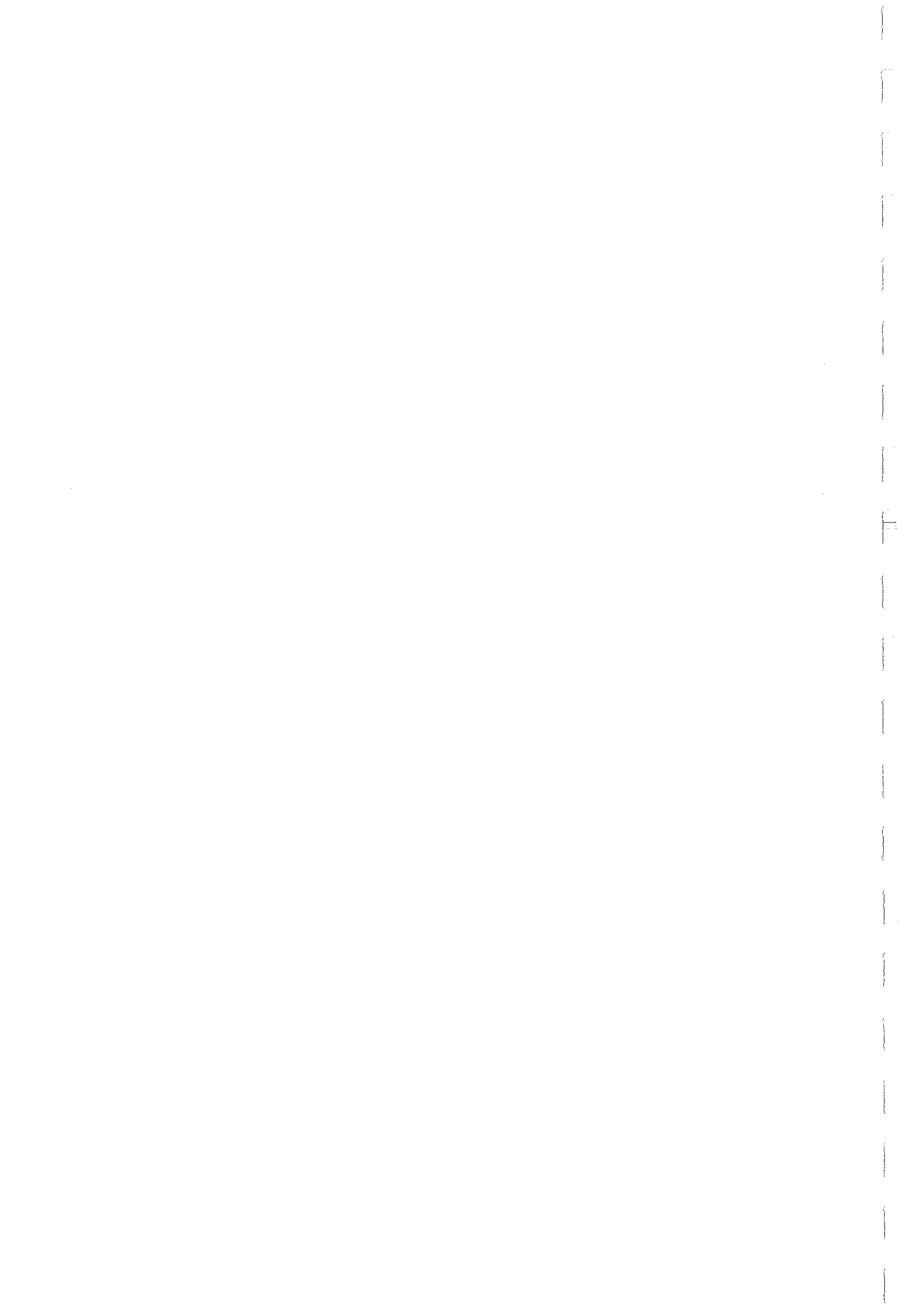
L'analyse prospective des métiers :

➔ ENRICHIR l'analyse de l'évolution des métiers par des :

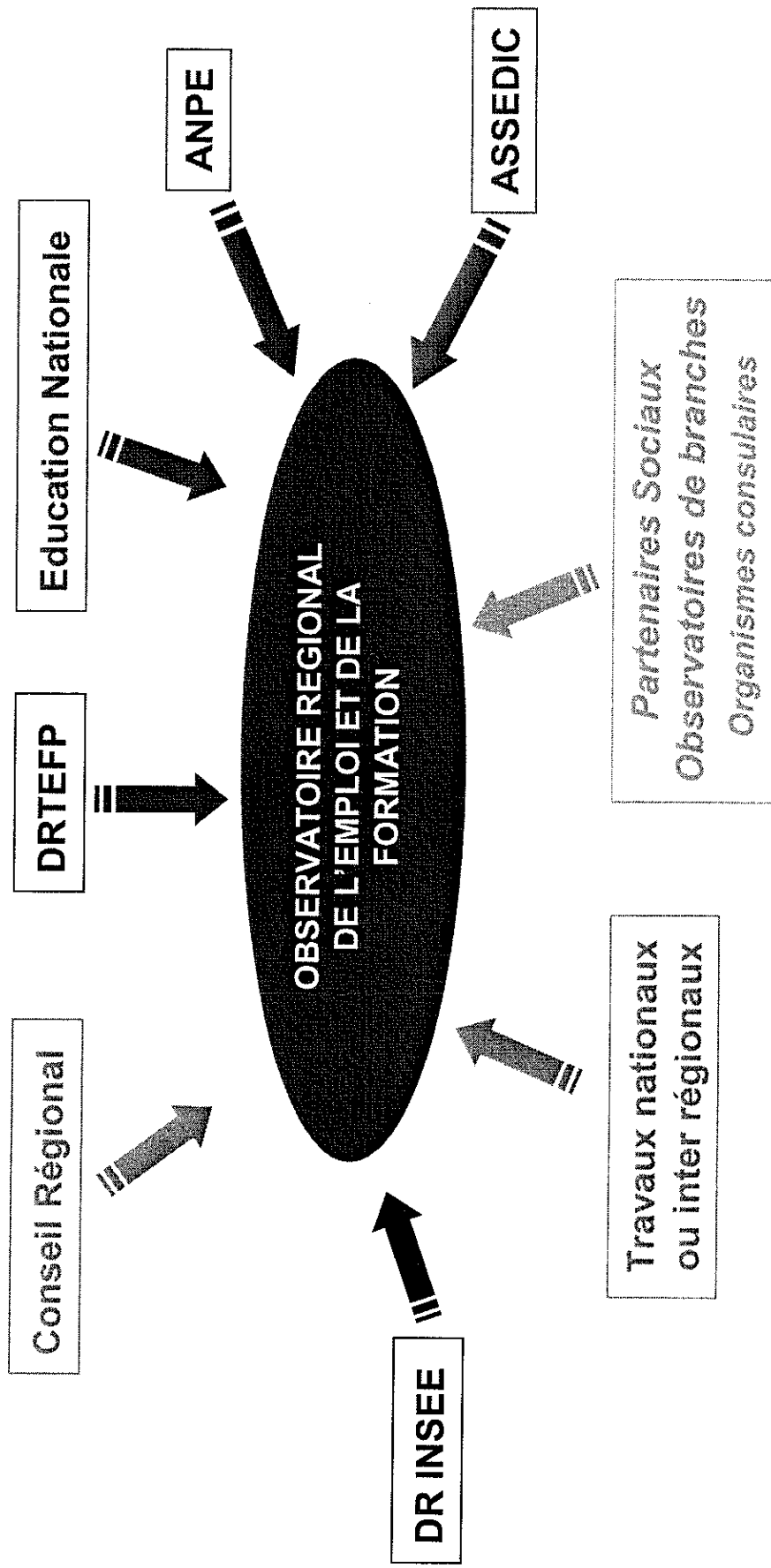
- données démographiques (pyramide des âges par métier)
- des descriptifs des régimes d'alimentation par métier (entrée/sorties : niveau, mode de recrutement...) affiné au niveau local
- scénarii économiques d'évolution sectorielle
- études sociologiques sur l'évolution des contenus

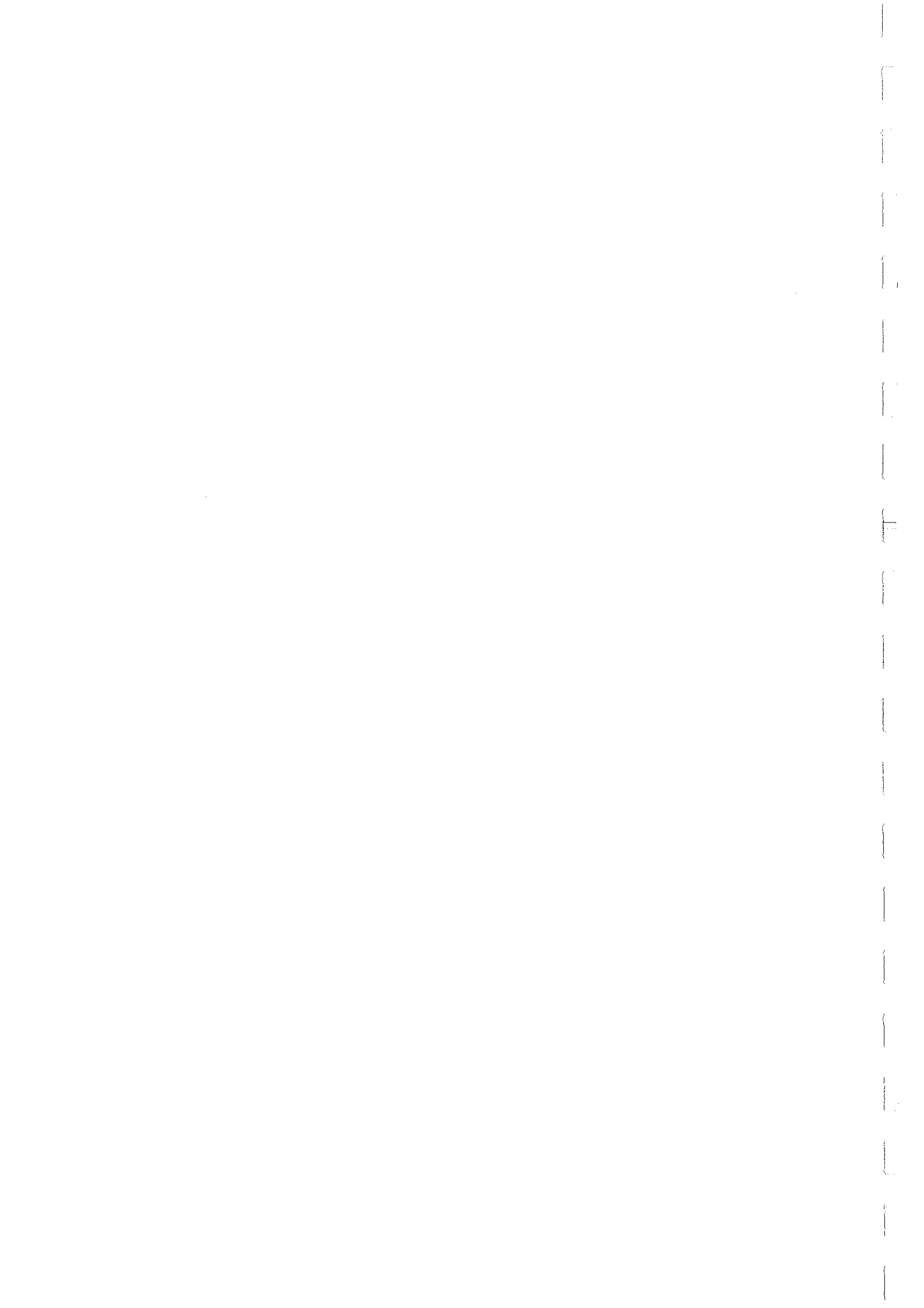
➔ SOUMETTRE les résultats aux PARTENAIRES

➔ DIFFUSER les résultats



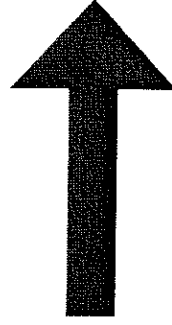
Les sources d'information de l'OREF



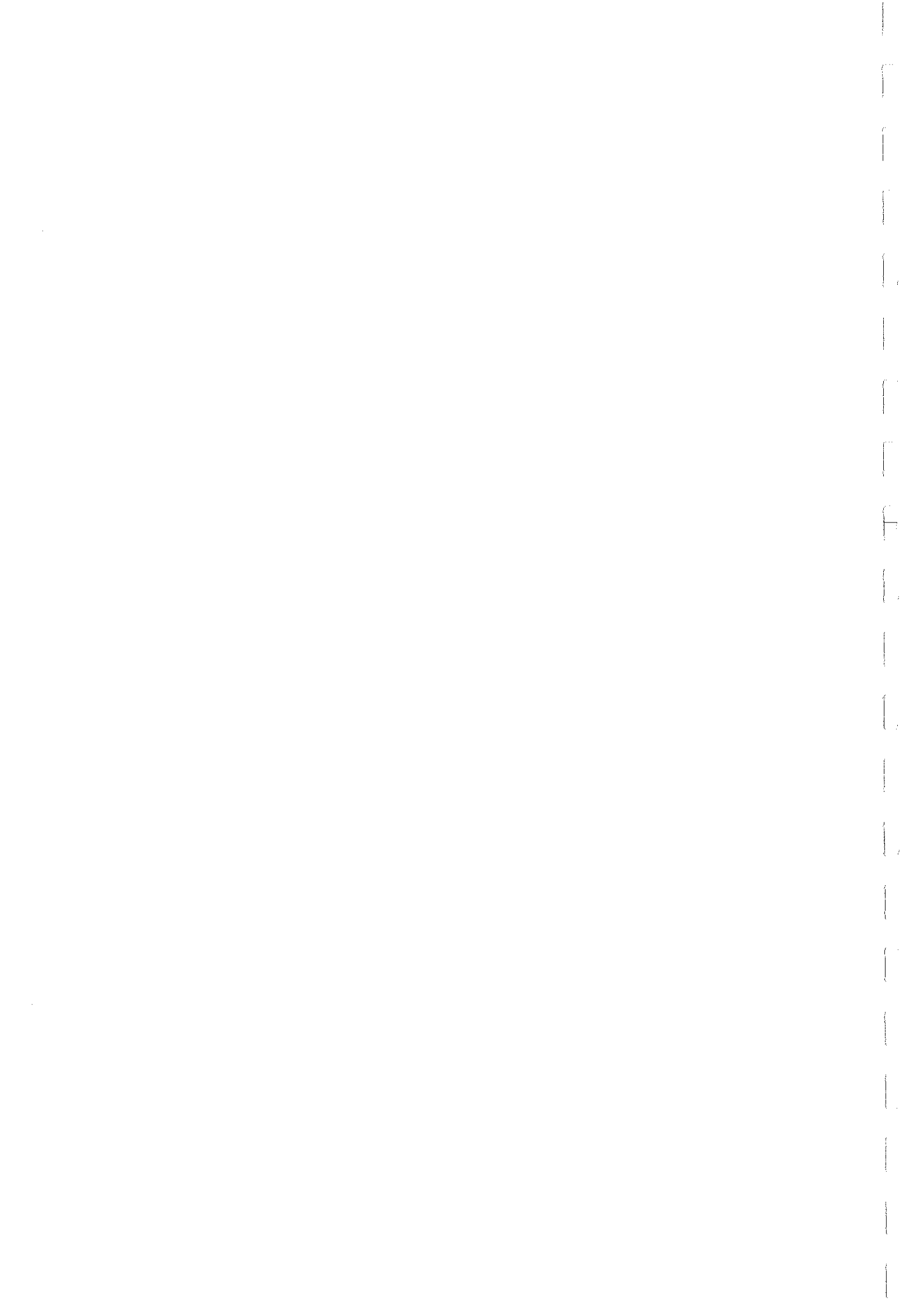


PROGRAMME 2006

- ➔ Une dimension animation et appui méthodologique aux acteurs plus prononcée, notamment dans le cadre de la préparation du PRDF
- ➔ Suite des travaux sur l'offre de professionnalisation, l'évolution des métiers, l'insertion des jeunes et le lien formation-emploi
- ➔ Nouveaux chantiers :
 - . Mobilités professionnelles : comprendre le marché du travail indicateurs par métier/secteur, analyse des mobilités individuelles, régimes d'alimentation des métiers
 - . Mutations économiques : étude des mobilités des entreprises, impact des restructurations
 - . Approches sectorielles
 - . Pôles de compétitivité



**TRAVAIL EN COLLABORATION PREVU AVEC
L'INSEE, LE SEPE, L'IAURIF...**



ANNEXE 10



LISTE DES PARTICIPANTS ASSEMBLEE PLENIERE DU CRIES

Le 24/11/05

NOM Prénom	ORGANISME
BACHELLERIE Marie-Cécile	
BELLOC Brigitte	INSEE
BOUCHERAT Jean-Claude	CESR
BRIATTE Sébastien	Mairie de Paris
BRODU Thérèse	RECTORAT VERSAILLES
BRUNIAUX Christine	OREF
CADENEL Nicole	INSEE
CASTELLAN Michel	MIPES
CATREVAUX Isabelle	CHAMBRE REGIONALE DE METIERS ET D'ARTISANAT
CHARRAUD Alain	INSEE
CHEVALIER François	INSEE
CLEMENT Patrick	CRCI
DEBRAS Brigitte	INSEE
DELAMOUR Françoise	CESR
DELASSUS Martine	CRCI
DESCOLONGES Pierre-Marie	CESR
DESCHAMPS Denis	CROCIS/CCIP
DRUELLE Sylvie	DRASS Ile de France
DULAUROY Aymeric	FFB
JEAN MARIE Audry	APUR
HENRIET Gabrielle	INSEE

JOIN LAMBERT Eric	CONSEIL REGIONAL ILE DE FRANCE
LACOSTE Gérard	IAURIF
LAUZANNE Marie	INSEE
LEGALL Gérard	CESR
LEMERCIER Evelyne	DREIF
LIXI Clotilde	INSEE
MARTIN Jean-Philippe	INSEE
METAYER Thierry	Banque de France
MICHEL Claude	CRIS
OLIVEREAU Joseph	CESR
PLANADE Nicole	INSEE
POINSOT Anne Marie	DRIRE Ile-de-France
ROSSIGNOL Christian	GIM
SAUFNAC Cyril	DRTEF/SEPES
SIMON Bernard	
SIMONIN Bernard	SEPES
STEPHAN Jean-Marie	DRIAF